

armor

magazine

n° 153 9F

TENNIS
Paris nous vole
nos champions

**La nouvelle
planification**

**Agriculture :
Rennes capitale
européenne**

**Ces millions qui s'en vont...
La mort au fond de l'océan**

**DOSSIER
INFORMATIQUE**

La grande tribu du chartreux d'Ar Majenn

Les créateurs d'entreprises à Nantes

SPECIAL PAYS DE VANNES

octobre 1982

1064 - 153 - 9F

L'AGENDA D'ARMOR

Pour Mesdames, Dames d'Entreprise, Associations, et
DEJEUNER et D'INER-SPECTACLE
 au CIRQUE
 (Salle Cirque d'Armor - voir p. 2)
 Rés. CHEVAL BASTIAIS - La Gare
 28114 LUC MARIE BERNON - Tél. 02 97 73 22

SANTÉ

HUILES ODORANTES
 Equilibre et santé
 Documentaire général toutes 5 F
 Monastère de Run Meno
 Les Sept Saints - 22420 PLOUARET

EBENISTERIE

CHRISTIAN BESRECHEL
 Rénovation
 Reconstitution
 22400 LANDEHEN

OPTIQUE

UN NOM... UN STYLE...
LUNETTES
CELINE LE PROVOST
 OPTICIENS
 6-10, rue de Budapest
 NANTES

VOYAGES

François MOAL
 Voyages d'Études : Milieu Sc.
 faire ou Agricole.
 Détente : Comité d'Entreprises,
 Troisième Age.

AMBULANCES

AMBULANCES LANNIONNAISES
 avec infirmière
R. LABBEY
 8, allée des Bruyères
 LANNION - Tél. 38.75.89

ELUS DE BRETAGNE

POUR VOS
 BULLETINS MUNICIPAUX,
 VOS
 REVUES CANTONALES

FAITES TRAVAILLER UN
 EDITEUR DE BRETAGNE

SOPEL - 7, rue Saint-Jacques
 B.P. 123 - 22400 LAMBALLE
 Tél. : (96) 31.20.37 +

centre commercial
CONTINENT



La Volonté d'être MOINS CHER

ET 20 SPECIALISTES
 à votre service



route d'Auray VANNES

Octobre/Here 1982
 N° 153 - 14e année
 Prix : 9 francs

armor
 magazine

En couverture :
 Catherine Saire
 (voir page 58)

sommaire

POLITIQUE * ECONOMIE *
 VIE SOCIALE

Michel Rocard : Les Pays et les nouvelles
 règles du jeu régional 4
 Patrick Hanson : La nouvelle planifica-
 tion, garantie d'une réelle décentralisa-
 tion ? 5
 Yves Gautier : Commerce et politique 5
 Sur le front des municipales 6
 Yves Rocher lance les commissions cano-
 nales 6
 Scrinac : "L'affaire" Yann-Vari Perrot 8
 Pour le Devezh ar Vro 8
 Rennes capitale européenne 9
 Que reste-t-il du Traité d'Union ? 9
 Raymond Leterrier : Deux dominantes pour
 1983, développement économique, amena-
 gement du territoire 10
 Les journées de l'Anvar à Nantes 13
 Les cycles de formation agricole 13
 65 millions s'en vont... Remous autour de
 deux ponctions bancaires 14
 Le colloque "les associations et la commu-
 ne" 15
 Chausserie : où en est-on ? 16
 Le colloque "les associations et la commu-
 ne" 21
 François Moal : Des Luxembourgeois en
 Bretagne 22
 La mort au fond de l'océan 23
 L'inquiétante politique de l'eau 23
 Marché immobilier : la morosité 23
 Eugène Le Lannec : Vacances studeuses
 pour chefs d'entreprise 40
 L'histoire de Bretagne 50
 Michel François : La Loire-Atlantique en
 Bretagne, c'est économiquement son inté-
 rêt 55
 Le muscadet et les consommateurs 60

SPECIAL PAYS DE VANNES

• Vers le "Grand Vannes" économique (Paul
 Chapelet) • Le recensement de 1982, illustration
 d'un développement • Les nouveaux amena-
 gements sportifs (André Delbau) • Les raisons
 d'espérer • Vacances semi-studeuses pour chefs
 d'entreprise (Eugène Le Lannec) • Une nurserie
 d'entreprises • Les enfants dans le coup • La
 Smaehc, un outil au service du Pays de Vannes •
 Après la foire-exposition (André Chazaro) • L'his-
 toire de Bretagne (Yvon Renaud) • La confrérie de
 l'histoire (Michel Mel) • St-Nolff, la commune
 verte, trouve son équilibre (A.E. Polvet) 34 à 54

ET AUSSI

L'agenda d'Armor 2
 Quel Breton de l'année pour 1982 ? 6
 Courrier 33
 Carnet 33
 Tro Breiz 34
 Caisse noire ? pas question au F.C. Nan-
 tes ! 57
 Daniel Tréhic : Vivre et faire vivre le tennis
 en Bretagne ? 58
 Rémi Chauvet : Une grande fête de la moto
 Guide 59
 Armor gastronomie 60
 Les notaires bretons vous proposent 62
 Petites annonces 62

DOSSIER
 INFORMATIQUE

• L'informatisation des PME : un tournant décisif
 et difficile (Hervé Huboni) • Le commerçant
 devant l'informatique (Jacques Gurtler) • Une
 nouvelle géométrie : Informatique et collectivités
 locales 17 à 21

ARTS ET CULTURES

Le problème des professeurs "déracinés" 12
 Yannick Pelletier : Lamennais au festival
 du livre vivant 25
 La 31e vente des écrivains bretons 25
 Yann Polvet : Les livres 26
 Philippe Reliquet et Gilles de Rais 26
 "La grande tribu" du chartroux d'Ar
 Majenn 27
 M.C. Tregaro : La poétique peinture de
 Maripol 28

BRETAGNE
 et EUROPE

Le mois de septembre a marqué le
 trentième anniversaire de la nais-
 sance du Parlement européen
 dont les députés sont élus au suffrage
 universel direct depuis 1979, ce qui leur
 confère une légitimité et une représen-
 tativité indiscutables même si, en France,
 le système de vote sur listes hexagonales
 a injustement avantagé les quatre grands
 partis et éliminé les mouvements régional-
 listes.

Il faut rendre hommage à Konrad Aede-
 nauer, Jean Monnet, Robert Schumann,
 Alcide de Gasperi, Paul-Henri Spaak et à
 leurs amis d'avoir été les pionniers d'une
 idée généreuse qui semblait utopique à
 beaucoup et qui, pourtant, prend corps
 au fil des années, non sans rencontrer, il
 est vrai, de nombreux obstacles suscités
 par le nationalisme étroit des uns, par
 l'inertie des autres, mais aussi parfois par
 les organismes concernés eux-mêmes.

C'est ainsi que le Parlement européen
 a dû prendre la décision de poursuivre,
 devant la Cour de justice européenne, le
 Conseil des ministres de la CEE "pour
 inactivité dans le secteur totalement
 négligé de l'intégration".

En effet, le rôle principal du Parlement
 est de conseiller et contrôler la Commis-
 sion ainsi que les décisions prises par
 l'organe législatif qu'est le Conseil des
 ministres : les députés européens doi-
 vent être entendus à propos de toutes les
 propositions des autorités de Bruxelles et
 ils peuvent même, dans un cas extrême,
 obliger la Commission à démissionner.
 Cela ne s'est pas encore produit, jusqu'à
 présent et l'on est encore loin d'un inca-
 mérisme vécu et efficace. Les progrès
 réalisés depuis trois ans permettent tou-
 tefois de penser qu'on finira par y par-
 venir.

La Bretagne suit avec une attention
 particulière cette évolution car elle a tout
 à gagner dans la consolidation de
 l'Europe, donc à l'extension de ses pou-
 voirs et de ses initiatives : aussi est-il
 plus que symbolique que, pour la pre-
 mière fois, une délégation des Assem-
 blées régionales, dirigée par Jean-
 Baptiste Lelièvre, ait été reçue à la CCE
 en son siège à Bruxelles. La Bretagne a
 ainsi manifesté, officiellement, sa
 volonté d'être un partenaire à part
 entière : c'est une ouverture intéressante
 dans la mesure où elle laisse espérer que,
 un jour, nous pourrions sans doute discus-
 ter des aides européennes directement
 avec ceux qui les répartissent et non plus
 ramasser les miettes dispensées par
 Paris qui, jusqu'alors, entend conserver
 le monopole de la répartition des aides
 globales qui lui parviennent. Sans parler
 du reste !

YANN POLVET

"La grande tribu" du chartroux
 d'Ar Majenn (page 27)



Les Pays et les nouvelles règles du jeu régional

par MICHEL ROCARD

La période actuelle présente pour le mouvement des pays une formidable opportunité : la décentralisation va aider les régions à se constituer comme de véritables pôles de développement, centrés sur la valorisation de leurs ressources et de leurs activités productives. La région va devenir le lieu de mise en cohérence d'une logique descendante, imposée par la nécessité de maintenir une cohérence sectorielle globale, et d'une logique ascendante faite de toutes les initiatives de développement local. Et la planification sera naturellement l'outil permettant la rencontre de ce double processus descendant/ascendant.

La régionalisation n'est cependant pas en elle-même une panacée. Elle comporte même - pour qu'on ne le reconnaître ? - le risque d'une recentralisation autour de fiefs ou de métropoles multiples, le risque aussi d'une crispation sur des intérêts parcellaires ou sur des egoïsmes locaux. Seulement, le développement - dans toutes ses dimensions - économique, social, culturel - ne se décrète pas. La réussite de la planification ou de la décentralisation non plus. L'histoire de la mise en œuvre de ces réformes nouvelles s'écrira aussi à partir de conflits, ou de consensus, de luttes et d'alliances, car c'est l'impulsion donnée au développement économique local qui signifiera en fait le succès ou l'échec de l'entreprise. Tout cela se fera avec le temps, donnée de base des processus de développement locaux et qui jouera aussi pour l'apprentissage progressif des nouvelles règles du jeu régional.

Le pays espace de vie

Le pays s'exprime avant toute chose comme un espace de vie, un espace social et culturel : redonner envie de vivre ensemble au pays, en premier lieu au travers de la rencontre et de l'écoute. La reconstruction d'un tissu social s'effectue à partir d'un ancrage culturel, du sentiment d'appartenance à une histoire, à un projet collectif. La vie associative locale constitue un ferment pour l'animation locale et culturelle du pays. Elle s'appuie très naturellement sur des outils d'information et de formation qui permettent l'échange et l'expression de l'identité de ce pays.

Ceci me paraît fondamental : et, en effet, qu'elle qu'il ait pu être la volonté des pouvoirs publics de promouvoir le développement des pays au travers de procédures contractuelles, jusqu'ici descendantes (contrats de pays, contrats de pays d'accueil), ces instruments de développement ne peuvent que très partiellement atteindre leur but si un travail préalable de sensibilisation en profondeur n'est pas engagé pour redonner aux habitants la conscience et la fierté de leur appartenance au pays : c'est-à-dire la volonté collective de porter un projet de développement.

Le pays espace économique

Le pays, s'il veut vivre, est aussi un espace économique auquel il faut rendre sa vitalité. Si des notions comme celle de pays, de bassins d'emploi, ont acquis au plan économique une

certaine notoriété, c'est parce qu'elles mettaient en évidence l'absurdité de situations où le chômage prédomine alors même que coexistent sur place, des ressources humaines, matérielles inoccupées face à des besoins insatisfaits.

Le pays est donc aussi le niveau de base pour analyser, prévoir, faire se rencontrer les acteurs économiques, la main d'œuvre et les ressources locales.

La décentralisation va renforcer les possibilités d'intervention économique des collectivités locales : concrètement comme une structure de coopération intercommunale, le pays cumule ses potentialités de mobilisation et d'organisation des facteurs de production : c'est déjà un lieu d'analyse et de mise en cohérence des initiatives en liaison avec les comités locaux de l'emploi (ou ils existent, avec l'ensemble des partenaires économiques, sociaux, professionnels. Il peut aussi devenir un lieu de mobilisation de l'épargne locale, un moteur pour la création de relais locaux de soutien à l'initiative locale (création d'entreprises, coopératives...). Il est enfin à travers les structures qu'il se donne (comités de pays, comités de développement...) un lieu de dialogue et d'élaboration des premiers éléments d'une planification décentralisée, participant au processus de réalisation du plan régional. Si le gouvernement, à travers le projet de loi de réforme de la planification, n'a pas voulu expressément mentionner la dimension infra-régionale de la planification, c'est, d'une part, parce que toutes les régions ne connaissent pas une égale vigueur des structures locales de pays ; c'est, d'autre part, parce qu'il paraissait nécessaire de donner consistance et existence à la région comme instance réelle de planification décentralisée - ce qu'elle n'est pas encore, tant s'en faut - avant d'aller

EN NOVEMBRE, CONGRÈS CONSTITUTIF DE POBL

Les 20 et 21 novembre se tiendra à St-Brieuc le congrès constitutif du nouveau mouvement POBL (Parti pour l'Organisation d'un Bretagne Libre) dont le sigle se traduit par *peuple en breton*.

Dans une déclaration, POBL regrette les ombres que laisse "l'imaginaire Breton" lancé par Gaston Defferre à Plémet le 5 septembre : la reconstruction de la Bretagne vraie, les données des problèmes de culture, langue bretonne, économie, le sort de Kerrain et Corbel...

UN COLLOQUE INTERNATIONAL DES VILLES RECONSTRUITES

La réflexion engagée à Brest depuis deux ans sur la base d'un problème précis : la reconstruction du centre-ville, s'est progressivement élargie à la problématique générale de la ville reconstruite. De cette analyse, d'une importance capitale, s'est dégagée l'idée d'un colloque des villes reconstruites qui aura lieu en janvier 1983. Son objectif majeur sera d'analyser les problèmes spécifiques que rencontrent les municipalités pour la gestion de leur ville et de dégager des solutions pour leur avenir.

plus loin. Toutefois, non seulement rien ne l'interdit, mais encore, la démarche sera vivement encouragée.

La relance d'activités sociales, culturelles, le maintien de services publics, une formation adaptée au développement d'un territoire, participent au projet global de réanimation d'un pays, de réappropriation d'un espace par ses habitants.

Le pays : entre ville et campagne

Le pays est un microcosme pour la redéfinition d'une politique d'aménagement de l'espace. L'aménagement de l'espace s'effectue au-delà de la gestion quotidienne de niveau communal, voire du quartier urbain, à différents niveaux : canton, vallée, bassin d'emploi, pays, quartier, agglomération. Les limites administratives coïncident rarement avec la perception qu'on a de leur environnement immédiat ceux qui y vivent. Le pays devient donc un espace intermédiaire entre la ville et la campagne, dépassant l'opposition stérile entre un aménagement conçu en fonction des besoins et des modèles urbains et un aménagement rural destiné à des zones résiduelles en voie de désertification.

Le mouvement des pays est une réponse forte à la désertification des zones rurales à une époque où, en réaction à l'urbanisation, à la division internationale du travail, à la mondialisation de l'économie, la notion du territoire ressurgit avec force. C'est une réponse à la recherche d'une sécurité d'un moule enracinement dans une appartenance à une communauté. Mais cela ne saurait être LA réponse : 85 % de nos concitoyens vivent en effet dans les villes et pour 85 % des Français le "pays" fait partie de l'imaginaire. En ville, la vie locale se structure autrement, les solidarités s'organisent en réseaux utilisant d'ailleurs souvent les techniques les plus modernes de communication. Les pays ne doivent donc pas ignorer ces réalités sous peine de se replier sur soi et de sacraliser les egoïsmes locaux sous prétexte de droit à la différence, bref de cultiver des valeurs ambiguës qui auraient franchement, elles, quarante ans de retard.

De nouvelles solidarités

Le pays constitue enfin un champ privilégié d'expérimentation de nouvelles pratiques démocratiques de participation, un espace pour l'expression de nouvelles solidarités, un maillon dans l'articulation du plan régional.

Le nouveau contexte né de la décentralisation incite le mouvement des pays, les porteurs d'initiatives locales, à renforcer leur mission de sensibilisation de mobilisation des élus, aux différents niveaux, local, départemental, infra-régional, régional. Car ce sont eux les artisans principaux d'une nouvelle solidarité intercommunale, ce sont eux qui légitiment, et renforcent l'action des animateurs locaux, qui peuvent transmettre la dynamique des pays aux différents échelons institutionnels.

MICHEL ROCARD

(aux Etats Généraux des Pays).

La nouvelle planification, garantie d'une réelle décentralisation ?

La commission de réforme de la planification mise en place par Michel Rocard a conclu récemment ses travaux. La lecture de son rapport (rapport Greffe) devrait être recommandée à tous ceux qui suivent ou participent au processus de décentralisation engagé par le gouvernement. Il est évident que le vote de nouvelles lois ne peut suffire à modifier des mentalités et des années d'habitudes bureaucratiques et centralisées. C'est tout un appareil et des mécanismes de fonctionnement qui il faut changer. Nous avions déjà rappelé dans ces mêmes colonnes comment une volonté affirmée à un moment donné peut, au travers de sa réalisation, aboutir à son contraire. La nouvelle planification pourra-t-elle éviter ces errements et garantir une véritable décentralisation ? Tel est, à n'en pas douter, son principal objectif. Mais rien à voir avec les traditionnelles conceptions autoritaires du Plan, ni avec les conclusions fatalistes de l'analyse libérale du développement économique et social.

Quatre principes fondamentaux

Agent de cohésion, la nouvelle planification devra "garantir les libertés contre les empiétements bureaucratiques et stimuler les initiatives locales". Rompant ainsi avec les procédures précédentes, elle devra s'appuyer essentiellement sur les quatre principes suivants :

1) La planification devra être "nationale, démocratique et contractuelle" : c'est dire que toutes les forces vives de la nation devront participer à la détermination et à la réalisation des objectifs par des modalités de concertation qui trouveront leur terme logique dans la mise en place de contrats de plan.

2) La planification devra être "continue" (et non glissante) : Parce qu'aujourd'hui les aléas sont en effet nombreux et que l'avenir est plus incertain qu'il n'a jamais été, il faudra être capable d'adapter en permanence le contenu des moyens aux objectifs retenus.

3) La planification devra rendre des services multiples, tels que l'évaluation des actions de l'administration et la production d'instruments nécessaires à la planification des entreprises. C'est en fait un problème "d'organisation, un problème de sociologie administrative, un problème de méthode". En mettant en place des méthodes de gestion par objectif, en institutionnalisant le rôle des objectifs à moyen terme, c'est une véritable rupture avec les "pensées administratives" qui sera réalisée. Mais cela n'ira pas, chose autrement difficile, sans une évolution sensible des comportements. Pourra-t-on ainsi rompre avec "le caractère peu réceptif de la fonction publique traditionnelle vis-à-vis du raisonnement économique, avec l'hérésie des études conçues sans lien avec la pratique, avec la rétention de l'information considérée comme source de pouvoir, avec l'insuffisante mobilité de certains personnels ?

GUIDE TOURISTIQUE DE
DINAN & SA REGION
Envoi contre 10 francs pour Paris à SOPEL
BP 123 - 22400 AMBALLE, CCP 2319 14 P. Nantes

Le fait même de pouvoir les poser officiellement en évidence constitue en tout cas une considérable avancée.

Enfin, et c'est certainement l'élément le plus important, la planification devra être décentralisée, avec la mise en place de plans régionaux de développement. Elle sera à double niveau : le niveau national et le niveau régional. En fait, plus que de "niveaux" différents, il vaudrait mieux parler de "genres" différents.

La planification française sera ainsi animée d'un double mouvement descendant et descendant. Le mouvement descendant reposant sur les initiatives qui ne peuvent, le plus souvent, apparaître qu'au niveau local.

La Région, nouvelle collectivité territoriale, sera le lieu où s'articuleront ces deux mouvements. Dirigée par une assemblée politique élue, elle sera le "lieu de synthèse et de dialogue stratégique". Ainsi, le plan régional aura une importance considérable.

Fédérant les initiatives locales, la Région pourra insuffler à la planification nationale une approche intégrée du développement et évitera que les plans régionaux ne soient de simples décalques du plan national.

Dans l'autre sens, la Région, associée à la détermination des objectifs de la Nation, pourra orienter les initiatives locales et régionales dans le sens le plus favorable au desserrement de la contrainte externe.

Le droit à l'avenir

La commission avance enfin un certain nombre de propositions qui seraient trop long de reprendre toutes ici. Trois d'entre elles peuvent être, néanmoins, relevées.

1) Dans la mesure où il existe peu d'informations à caractère régional, elle propose de créer des *Instituts Régionaux de Développement* qui rempliraient des fonctions de rassemblement et de diffusion de l'information, de diagnostic, et d'expertise des projets qui leur seraient soumis.

2) Mettre en place des *Assises Régionales de Développement* réunissant dans un même dialogue les différents partenaires institutionnels.

3) Créer une "Commission Nationale de Planification". C'est cette dernière commission que Michel Rocard vient d'installer le 8 septembre, ce qui lui donnait l'occasion de rappeler fermement certaines exigences. Aucune des propositions faites ne seront suffisantes si elle ne sont pas sous-tendues par une volonté claire en faveur du Plan. Alors seulement, affirme Michel Rocard, "la planification sera le moyen de donner aux nationalisations et à la décentralisation toute leur efficacité, d'ouvrir à la France de nouveaux espaces de liberté et de garantir aux citoyens le droit à l'avenir".

Les dérapages constatés du Plan intermédiaire, tels que les viennent d'être dénoncés par le Ministre du Plan, ne risquent-ils pas de laisser planer quelques doutes sur la réalité de cette volonté politique ?

PIERRICK HAMON

* Commission de Réforme de la Planification - Rapport du Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire - Président : Christian Goux ; rapporteur : Xavier Greffe - Documentation Française, 8 juin 1982.

Commerce et politique

PAR YVES GAUTIER

Les Français ont ressenti les deux dernières dévaluations comme un appauvrissement général. Ils sont inquiets du déficit du commerce extérieur. Il n'est question que de reconquête du "marché intérieur" et d'efforts à l'exportation.

Le problème est-il bien posé ? Y a-t-il un marché français et des ventes à l'étranger ?

La France fait partie du Marché Commun entre les pays duquel il y a libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux. Le voilà notre marché intérieur : une société de Munich est en concurrence avec une société de Lyon, au même titre qu'une affaire de Marseille avec une autre d'Amsterdam.

Cette concurrence joue sur les différentes composantes de l'économie :

- si l'opérateur subit des impôts supérieurs, elle s'évapora en consommation, se réfugiera en œuvres d'art ou ira s'investir à l'étranger ;

- si salaires et charges sociales et, d'une manière générale, taxes et impôts qui pèsent sur les entreprises sont plus élevés, nous ne pourrions vendre nos produits, ni chez nous, ni à l'étranger, ce qui engendrerait un chômage accru ;

- si les impôts personnels sont plus lourds et si l'avenir est incertain, ce sera comme en Grande-Bretagne, la fuite des cerveaux - les meilleurs - en ont les premiers ;

- si les entreprises sont des champs de bataille et si les Français ne se reconnaissent plus dans leur pays, il y aura démobiliation des énergies sans lesquelles rien ne peut être accompli.

La tenue du Franc, est une conséquence de notre compétitivité à l'intérieur du Marché Commun d'abord.

Que faire ?

1. Pour que les règles du jeu ne soient pas faussées, il faut que le Gouvernement veille :

- à ce qu'il n'y ait pas d'entente de monopoles, de rentes de situation, que par nature chaque activité tende à développer. A quand une loi anti-monopoles, comparable à la loi anti-traités antérieurs ?

2. C'est aux partenaires sociaux et à chacun de réaliser que notre niveau de vie ne peut dépasser celui de nos voisins, faute de quoi nous accélérerons le chômage et l'inflation durable.

3. C'est au Gouvernement à réaliser que nous sommes en concurrence avec nos voisins sur le plan des impôts dans leur ensemble.

4. Adapter les structures du Gouvernement, de l'Administration et de nos entreprises à la réalité qu'il y a un marché intérieur : le Marché Commun.

Notre monnaie se défendra toute seule si nous admettons ces propos simples, faute de quoi nous assurons à une nouvelle dévaluation, à la sortie du Franc du système monétaire européen et à une ruine des Français du chômage. L'exemple de la Grande-Bretagne devrait nous servir de leçon. Y.G.

(NDR) - D'origine malouine, Yves Gautier est notamment président du Dinard Club de France, conseiller municipal de Neaully, député suppléant des Hauts-de-Seine et membre du Comité directeur d'Entreprise et Progrès.

Sur le front des municipales

Peu à peu, les choses se décentent, du moins dans les villes importantes, dans la mise en place des listes qui s'affrontent pour les élections municipales ; elles se précèdent pour les chefs de file : pour la composition des listes, c'est une autre affaire ! A droite comme à gauche, on va discuter ferme sur la répartition entre les diverses tendances.

A **Saint-Brieuc**, Yves Le Foll (PS) ayant confirmé son retrait, c'est son premier adjoint qui conduira la liste de gauche. Pas de problème à **Lannion** pour Pierre Jagoret (PS) mais on ne sait encore si François Lezour (PC) sera leader de la liste de gauche à **Guingamp** et à **Dinan** Yves Blanchot n'a toujours pas dit s'il passait le gouvenement à René Benoit (PR). A **Loudéac**, le maire sortant Yves Ropers pourrait trouver en face de lui le député PS Didier Chouat. A **Lamballe**, le maire **Fernand Labbé** (RPR) emmènera sans doute une liste d'union.

A **Quimper**, face à Marc Becam (RPR) leader de l'ensemble de l'opposition, la gauche se présentera derrière Bernard Poignant (PS) ; il y aura sans doute une liste écologiste. A **Douarnenez**, même problème qu'à Guingamp : le PS laisserait-il au maire communiste sortant, Michel Mazeas, la première place ? A **Quimperle**, le PS ne renouvelle pas sa confiance à Yves Guillaux : celui-ci lira-t-il sa propre liste ? A **Brest**, le PS Pierre Maille subira un rude assaut de la part de l'opposition solidement rassemblée derrière le sénateur Georges Lombard et confortée par les deux élections partielles successives qui ont vu la victoire des candidats RPR.

A **Rennes**, les choses semblaient claires : face à la liste d'Edmond Hervé, celle du tandem Claude Champaud-Jacques Cressard ; mais on annonce une liste écologique et surtout une "liste libre" que s'efforce à créer un chef d'entreprise, Louis-Antoine Rolland, et qui rassemblerait des sociaux-professionnels apolitiques. A **St-Malo**, l'opposition se regroupe derrière Jacques Lempereur mais il faudra sans doute compter avec l'ancien maire Marcel Planchet. A **Fougères**, en face de l'équipe Michel Contant-Alain Madelain, il y aura la liste du PS Faucheu et peut-être du jobériste Louis Feuvrier.

A **Nantes**, Alain Chénard a été plébiscité (92 %) par ses camarades pour emmener la gauche à la bataille, malgré les critiques qui étaient lancées contre lui au sein même de son parti, mais réussira-t-il à embarquer les jobéristes qui lui assureraient une marge de sécurité ? Et demeure incertaine l'attitude des militants bretons, qui, nombreux, avaient voté pour lui aux élections précédentes et qui s'interrogent cette fois en raison du "flou" de sa position dans l'affaire du retour de la Loire-Atlantique au reste de la Bretagne. En face, le sénateur Michel

ELECTIONS PARTIELLES

★ **BREST** - Le siège de conseiller général de Recouvrance que détenait le socialiste Francis Le Blé est allé au second tour au RPR Guy Leclercq qui a obtenu 3 508 voix contre 2 187 à Yannick Michel, maire-adjoint PS de Brest. Au 1^{er} tour Y. Michel avait eu 29,4 % des suffrages exprimés. G. Leclercq 29,9 % J.P. Kermaresc' UDF 22,7 % Louis Le Roux PC 16,2 % Guy Cazuguel UDB 1,8

★ **BRIEC-de-l'Oder** - Echeq de la gauche à une municipale partielle : Anna Le Noc (52 % des exprimés) et Daniel Offret (51 %) ont été élus face à Alain Kergaut (45 %) et Daniel Georges (44 %).

Chauty (RPR) semble confirmé dans sa position de leader, le n° 2 étant Loti Le Masne, possible : une "liste révolutionnaire" unique. A **St-Nazaire**, Etienne Caux, malade, cédera à Joel Bateau (PS) une place qui ne sera guère mise en cause par Etienne Garnier. A **Réze**, Benoit Macquet et Louis Chantebel affronteront le PS Jacques Floch. A **Carquefou**, la liste de l'opposition sera conduite par Georges Cazaouis, celle du PS par P. Sécher, mais que fera le sortant Pierre Stalder ? **St-Herblain** : contre J.M. Ayrault, l'UDF Paul Coquet et le RPR Jean-Luc Courial. **Orvault** : face à face Maurice Pouljade PS - André Loisy UDF. Autres chefs de file socialistes : Jean-Claude Orrière (Martine Buron abandonne le duel contre Xavier Hunault) à **Châteaubriant** ; Raymond Girou à **St-Sebastien** ; J.C. Charrier à **Vertou** ; H. Hougron à **Carquefou** ; J.G. Colin à **Blain** ; J. Guivel à **Pontchâteau** ; M. Le Cleac'h au **Croisic**... Litige à **Couvron** : la base du PS a préféré un instituteur, Robert Morin, au sortant Jean-René Morandau ; un arbitrage sera nécessaire.

On avait parlé de Guy Guerneur pour **Lorient**, puis pour **Vannes**, mais les réactions ont été vives dans cette dernière ville où Paul Chapel pourrait mener à nouveau la liste d'union : les élus RPR ont demandé à l'ancien député finistérien de renoncer à se présenter au chef-lieu. Il y aurait aussi une liste d'écologistes. A **Pontivy**, face au sortant PS Michel Masson, on parle de Joseph Lecuyer mais l'ancien conseiller général Louis Robic est très sollicité. A **Ploermel**, à côté de la liste de Paul Anselin et de celle de la gauche, on parle d'une troisième qui serait animée par le fils de l'ancien maire, M. Bouchaud.

QUEL BRETON DE L'ANNÉE POUR 1982 ?

A la fin de ce mois, le comité éditorial d'Armor magazine va se réunir afin de désigner "le Breton de l'année" pour 1982 en fonction des suggestions envoyées par nos lecteurs. Nous rappelons que ce titre est attribué régulièrement à celui ou à celle qui aura, durant l'année qui s'achève, le mieux contribué à promouvoir la Bretagne, dont l'action aura été déterminante dans la vie bretonne - que ce soit dans les domaines politique, économique, social, culturel ou sportif.

Si vous estimez que quelqu'un mérite ce titre pour 1982, faites-le nous savoir rapidement en explicitant succinctement les raisons qui inspirent votre choix. Merci.

La Fédération écologiste bretonne

Les écologistes de Bretagne (Amis de la Terre, Mouvement d'Ecologie Politique, diversitaires) se sont regroupés dans la Fédération écologiste bretonne qui fait partie de la Confédération écologiste.

Contacts départementaux - Finistère nord : Francis de Beaulieu Kerglas, Plougonven - 78 63 70. Finistère sud : Pierre Delignière, 2, rue d'Armor, Quimper, 90 35 97. Côtes-du-Nord : Maurice Gautier, 12, rue des Ponts Saint-Michel, Guingamp, 21 15 86. Morbihan : Claudine Poullet, Kergoat, Inzinzac-Lochrist, 36 92 09. Ile-et-Vilaine : Délégation Ecologiste, 4, rue du Général Nicolet, Rennes, 53 27 22. Loire-Atlantique : José Drenthy, 91, rue de la Galarnière, Rezé, 75 75 29.

★ ★ ★ **BRETAGNE - EUROPE**
(Fédération bretonne du Mouvement Région - Europe)
★ ★ ★ B.P. 95 - 22400 LAMBALLE

Une fédération régionale des républicains indépendants

Une Fédération régionale des Républicains indépendants vient d'être constituée sur quatre des cinq départements bretons (on ne sait pourquoi la Loire-Atlantique en a été exclue...). Par diverses actions, notamment dans la campagne des élections municipales, elle espère "recueillir" certaines des villes passées à gauche et intervenir directement dans les grands problèmes actuels. Raymond Marcelin a été élu président du bureau provisoire, Christian Bonnet vice-président, Alain Madelain. Les Côtes-du-Nord sont représentés par René Benoit et M. Méheut, le Finistère par J.L. Rohel et M. Marzin, l'Ille-et-Vilaine par Henri Abegg et M. Magnant, le Morbihan par Denise Court et Paul Anselin.

Yves Rocher lance les commissions cantonales

Considérant qu'un canton manque des structures qui lui donneraient une réalité concrète et qu'il est important d'associer le maximum d'habitants à la chose publique, Yves Rocher, nouveau conseiller de Carentoir-La Gacilly, a décidé de mettre en place des commissions cantonales. Chacune comporte 13 membres (désignés par les communes) dont un président élu par elle et un rapporteur désigné par le conseiller général. Sept ont été mises en place : affaires agricoles, sports et loisirs, commerce-artisanat-industrie, troisième âge, affaires scolaires, tourisme, jeunesse. Se réunissant autant de fois qu'elles le voudront, elles doivent fournir un rapport au moins chaque semestre.

Bretons émigrés : des promesses non tenues

Le Bureau de l'Organisation des Bretons Emigrés (O.B.E.) s'est réuni à Melgven pour passer en revue les grands problèmes qui affectent la Bretagne. Il a dû constater que dans deux domaines essentiels : l'unité administrative et la langue, les promesses les plus solennelles n'ont pas été tenues.

"En ce qui concerne l'unité administrative, depuis 15 mois rien n'a été fait ; bien au contraire, la propagande anti-bretonne soutenue par les chefs régionaux de l'ex-majorité continue de plus belle en Loire-Atlantique.

"Pour ce qui est de la défense de la langue bretonne, alors qu'en avril 1981 des députés socialistes avaient déposé à l'Assemblée nationale une remarquable proposition de loi sur "la place des langues et cultures des peuples de France dans l'enseignement..." et bien qu'ils aient maintenant la majorité voulue pour voter une telle loi, ce projet semble avoir été définitivement entré malgré des promesses précises faites en Bretagne par le candidat Mitterrand qui, le 14 mars 1981, proclama à Lorient : "le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle : le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes des écoles...". Propos électoralistes, promesses écrites sur le sable ? En tout cas, en Bretagne, les portes des écoles se sont à peine entrouvertes !"

Legumajou ken braw, d'Aucy eo.

(D'aussi beaux légumes, c'est d'Aucy.)



Compagnie Générale de Conserve.
225 rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél. 260.37.00.



A Scrignac, deux attentats absurdes...

«L'AFFAIRE» Y.V. PERROT

A Scrignac, deux attentats, aussi absurdes, aussi scabreux l'un que l'autre, ont soulevé cet été une réprobation unanime. Dans la nuit du 13 au 14 août, des inconnus abattaient à la hache la croix élevée à la mémoire de l'abbé Yann Vari Perrot assassiné en 1943 en ce lieu. Quinze jours plus tard, une charge de plastique faisait sauter le monument aux morts. Ce dernier attentat a été revendiqué par une mystérieuse "Kevrenn Yann Kel Kernaleguen" qui "l'avait laissé prévoir dans un communiqué adressé à la presse en date du 17 août.

En ce qui nous concerne cette "Kevrenn" nous laisse perplexé : d'une part, les trois communications que nous avons reçues d'elle sont, dans le style et le techniquement, très différentes, d'autre part, le papier utilisé dans les deux derniers provient manifestement d'un montage pour photocopieuse ; enfin le côté odieux de l'affaire dessert la cause que l'on prétend défendre. Provocation ? Imbecillité ? ou ne le saura sans doute jamais.

Mais le double événement aura ramené le débat autour de la personnalité de Yann-Vari Perrot, "un saint" pour ceux qui l'ont connu, qui avait deux passions : Dieu et la culture bretonne. On ne doit pas oublier avec quelle hargne certains ont tenté de "justifier" le crime, se sont acharnés à vouloir le salir après sa mort.

Un curieux "ordre d'exécution"
Ainsi, le 10 mars 1979, un homme (dont nous savons mais taïrons le nom), se prétendant ancien "chef et liquidateur national de secours section des Forces Françaises Libres" (?) certifiant-il "sur l'honneur" à Carhaix (ou il ne demeure pas) : "en juillet 1943, j'ai, sous les ordres du colonel Passy, chef du BCRA, transmis, par le service anglais de radio sur la France occupée, l'ordre d'abattre l'abbé Perrot de Scrignac convaincu de collaboration active avec les troupes d'occupation".

L'historien Ronan Caelefon, ayant eu connaissance de ce curieux "document", en transmit photocopie au colonel Rémy, un des chefs de la France libre, proche collaborateur du Général de Gaulle, et un des meilleurs auteurs spécialisés sur la dernière guerre. Voici les passages essentiels de sa réponse, précision étant faite que, afin

d'éviter toute polémique, nous avons éliminé ceux qui mettent en cause un parti politique français :

Le colonel Rémy : "c'est un faux"

"Le témoignage dont vous faites état est manifestement faux. Le colonel Passy n'a jamais donné d'ordre d'exécution, ce qui n'était pas dans sa nature ; en agissant de la sorte, il aurait d'autre part contrevenu aux consignes formelles du général de Gaulle qui entendait que toute personne accusée de dénonciation fut jugée par un tribunal régulier. S'il avait estimé devoir passer outre à ces consignes, ce n'est certes pas au moyen de la radio qu'il aurait donné un tel ordre, mais par un message chiffré (ne l'ai-je que pour éviter d'alerter la personne désignée) ; enfin, à l'époque indiquée, il se trouvait à Alger, ses préoccupations se situant à un tout autre niveau.

"J'étais alors à Londres, en relations permanentes avec son adjoint, le commandant Manuel, et puis vous certifier que celui-ci ignorait tout comme moi le nom de l'abbé Perrot. Le B.C.R.A. s'appliquait à faciliter par ses réseaux de renseignement et d'action (c'est-à-dire d'intervention, le jour venu, contre les moyens de déplacement de l'ennemi) le débarquement qui a libéré notre patrie de la présence de l'invasisseur et entraîné l'effondrement de la puissance hitlérienne (...).

"J'ai eu maintes fois l'occasion de dénoncer des crimes et exactions de toute sorte commis sous le couvert d'une "résistance" différente en tout point de celle que j'ai pratiquée. Le meurtre de l'abbé Perrot ne peut être en aucune manière imputé aux "Forces françaises libres" dont j'ai eu l'honneur de faire partie.

"Puisque vous désirez savoir la cause de la vérité, vous pouvez bien entendu faire usage de ma lettre. Recevez, etc..."

REMY

Nous avons voulu verser à un dossier douloureux ce témoignage irrecusable afin de mettre fin aux inexactitudes infâmes entretenu par la mémoire d'un grand Breton. Qu'on le laisse en paix, lui et tous nos morts, de toutes les guerres ; nous avons à leur égard un infini devoir de respect filial.

UNE DÉCLARATION D'EMGANN

"Emgann, mouvement de libération nationale du peuple breton pour le socialisme autogestionnaire, tient à faire état de sa condamnation sans appel des mesures dites anti-terroristes (...); considère qu'à travers certaines de ces dispositions un pas important a été accompli par l'Etat français et son appareil répressif vers l'extension de l'emprise policière sur les peuples de l'hexagone (...). La mise en place d'un fichier central informatisé, aux mains de la Direction centrale des Renseignements Généraux, la création d'un tribunal européen, fondent Emgann à dénoncer l'instauration d'un appareil répressif vigoureux qui trouvera, dans la situation actuelle d'accroissement d'actions violentes à caractère politique, un terrain propice pour son extension à tout l'hexagone et la multiplication des fichages, écoutes, surveillances policières des militants nationalistes et révolutionnaires (...).

Scrignac 1937. De droite à gauche : l'abbé Perrot, son vicairé l'abbé Guinguerin, et son secrétaire Henry Coussin



Faut-il "décolbertiser" les noms de rues ?

Pour le tricentenaire de la mort de Jean-Baptiste Colbert, qui provoqua un immense soulèvement dans toute la Bretagne en 1683, certains officiels à Paris envisagent d'organiser l'un prochain de grandes manifestations pour célébrer le souvenir du personnage.

Roua Breizh (Le Souvenir Breton) demande qu'à cette occasion le nom de Colbert soit supprimé partout en Bretagne où, par ignorance, par faiblesse ou par servilité, certains ont cru bon dans le passé d'attribuer ce nom odieux à des rues, à des places ou à d'autres lieux publics. En effet, le nom de Colbert résonne comme une insulte pour les Bretons qui n'oublient pas que c'est lui qui a ruiné leur commerce maritime et notre florissante industrie des toiles, qui s'est acharné à violer le Traité de 1532, à écraser le peuple d'impôts toujours plus lourds. C'est lui qui doit être considéré comme le véritable responsable des soulèvements populaires de 1675 à Rennes, Nantes, Dinan, Vannes, Lamballe, Dol, Guingamp, etc... de la grande Révolte des Bonnets Rouges en Cornouaille. C'est donc lui le véritable responsable des souffrances atroces de tout un peuple livré sans merci aux 20 000 dragons de l'ignominie Louvois, le bourreau du Palatinat, le véritable responsable de la mort de centaines d'ouvriers et de paysans bretons sauvagement torturés et martyrisés par les troupes du Roi de France.

"BRETAGNE 845" : POUR LE DEVEZH AR VRO

"Bretagne 845" est une nouvelle association qui prend naissance - apolitique, sa raison d'être est de remettre en vigueur et de maintenir une commémoration annuelle de la Bataille de Ballon. Ses fondateurs expliquent : "Nous devons exalter notre passé glorieux, mettre au jour la vérité historique fondamentale ; nous ferons fructifier les éléments de vitalité de notre Pays en veillant sur notre héritage de gloire, car Nommeo vivait pour servir, bâtir, réussir et agir sur la condition politique de son Pays. Etant aux origines de la formation de l'unité nationale bretonne, en repoussant les armées franques de Charles Le Chauve en 845 à Ballon, Nommeo fut, justement reconnu comme "Père de la Patrie". Ainsi, l'indépendance de la Bretagne fut consacrée et nous devons à ce héros les bases de l'organisation de la nation bretonne ; aujourd'hui, il ne faut pas donner à l'Etat français l'image d'une "Bretagne-province" alors qu'elle est une nation dans l'Etat français".

"Bretagne 845" organisera notamment chaque année la célébration du *Devezh ar Vro*, fête nationale, le dernier dimanche de juin, à Ballon en Bains-sur-Oust. Dès juin 1983, elle commencera sa démarche par l'apposition d'une plaque commémorative en ce lieu. Pour rassembler les fonds nécessaires une souscription volontaire est lancée dès maintenant.

COTISATION annuelle - Membres actifs ou adhérents : 30 F ; bienfaiteurs : 120 F.
Bureau - Président : Loik Camus, Le Temple en caretoir, La Gacilly ; Secrétaire : Louis Badouel, H. rue Ch. de Gaulle, Malestron ; Trésorier : Jacques-Yves Le Toullé, 3, pl. Paul Bert, Lorien.

CONTACTS : affaires financières, J.Y. Le Touzé ; affaires administratives, L. Camus, L. Badouel.

1532-1982... Que reste-t-il du TRAITÉ D'UNION ?

L'union de la Bretagne et de la France n'a rien eu d'une idylle amoureuse comme on tente de le faire croire beaucoup de manuels d'histoire. La Bretagne a été conquise militairement en 1487 et 1488 malgré une héroïque résistance de sa population et soumise à une dure occupation pendant plusieurs années. La signature du Traité d'Union par les Etats de Bretagne, 44 ans plus tard, a été obtenue sous la menace d'une nouvelle intervention militaire (un important corps d'armée français, amené à moins de 200 km de Vannes, se tenait prêt à intervenir au cas où les Etats n'auraient pas fait le "bon choix") et surtout par l'achat, au moyen de pots de vin considérables, de tous les membres influents des Etats de Bretagne : Philippe Chabot, René de Montauve, Claude d'Annebault, le Cardinal de Prat (qui reçut 20 000 livres), Jean de Laval (qui reçut 18 000 livres), etc... On possède aujourd'hui les noms de tous ces hommes qui se laissent ainsi acheter pour booster l'indépendance de leur pays. Le traité le plus ignoble fut Louis des Dikarts, premier Président du Parlement de Bretagne, qui prit une part très active à cet achat des consciences. Il est à noter pour l'honneur des Nantais que ce sont les deux députés de Nantes, Julien Le Bossé et Jean Monteil, qui furent les seuls au sein des Etats de Bretagne à vraiment s'opposer à la signature du Traité dans de telles conditions en demandant une plus large consultation de tout le pays. Cela aussi est significatif, quand on sait que l'on assure aujourd'hui de faire croire aux Nantais, en maquillant systématiquement leur histoire (un nouvel ouvrage de propagande pour les "Pays de Loire" est en préparation dans ce sens aux Editions Delmas de Paris, à l'initiative des services préfectoraux) qu'ils n'ont dans le fond jamais été vraiment bretons...

DES LIBERTÉS FONDAMENTALES
Le Traité de 1532 (ibidéral, disons-le), en dépit des circonstances très discutables de sa signature, laissait à la Bretagne certaines libertés fondamentales.
A la veille de la Révolution, que les Bretons ont largement contribué à déclencher, c'est Caradeuc de la Chabotais, Procureur Général des Etats de Bretagne, qui est à son tour arrêté et emprisonné pour avoir voulu défendre les clauses du Traité contre l'absolutisme royal. En 1788, Botherod, Procureur Synodique des Etats de Bretagne, est envoyé à Versailles pour protester contre les nouvelles violations du Traité. Ensuite, les Etats de Bretagne ne devaient plus jamais se réunir, malgré les conditions posées par les députés bretons lors de la nuit du 4 août 1789.

VIOLÉ, BAFOUÉ, IGNORE
Depuis, le Traité d'Union n'a pas seulement été violé, il a été totalement bafoué et ignoré. De l'Empire à nos jours, plus de 500 000 Bretons ont été envoyés sa terre tuer sur les champs de bataille sans que l'on se préoccupe de leur demander leur avis. Sous l'occupation nazie, le Gouvernement de Vichy a pour la première fois séparé le Pays Nantais du reste de la Bretagne dans le cadre de sa pseudo-régionalisation (Décret Pétain-Laval du 30 juin 1941) et les adversaires fanatiques de toute décentralisation véritable et de toute régionalisation démocratique devaient s'empresser de reprendre ce décapage (Décret Debré du 2 juin 1950).



Un militant du SPV, à la fin de la cérémonie, a maculé de gouddrou la plaque commémorative... Un geste inutile et absurde.

LA COMMÉMORATION DE VANNES

Paul Chapel, maire de Vannes, devant la plaque commémorative la signature du traité de 1532 entre la Bretagne et la France. A droite, Michel Chauvin pendant son allocution (voir Aïmes n° 152).



Un militant du SPV, à la fin de la cérémonie, a maculé de gouddrou la plaque commémorative... Un geste inutile et absurde.

Aucun impôt nouveau ne pouvait être levé en Bretagne sans l'accord des Etats de Bretagne, Assemblée représentative, garantie et gardienne des libertés bretonnes.
Les Bretons ne pouvaient être jugés que par des tribunaux bretons et selon le droit breton.
Aucun service armé ne pouvait être exigé des Bretons hors de Bretagne.
Aucun changement dans les institutions de la province ne pouvait être apporté sans l'accord des Etats.
Ce Traité devait malheureusement être de nombreuses fois violé et finalement supprimé en 1789 comme un vulgaire chiffon de papier. On se rappelle le mot de Matabau qui illustre bien ce mépris des droits d'un peuple au nom de la raison du plus fort : "Vous êtes Bretons, les Français commandent !".

20 000 DRAGONS LACHES SUR LA BRETAGNE

Moins d'un siècle après la signature du Traité d'Union, en 1626, Richelieu comme les premières violations très graves au Traité et se fait nommer Gouverneur de Bretagne sans jureur ni serment. Les mesures autoritaires qu'il prend portèrent une grave atteinte aux activités économiques de la Bretagne en entravant son commerce maritime et en 1636, 104 grands soulèvements populaires éclatèrent à Nantes.
Le centralisme et l'absolutisme royal vont encore s'aggraver sous le règne de Louis XIV, surtout du fait du sinistre Colbert dont la politique néfaste, de 1661 à 1683, va ruiner durablement les bases de l'économie bretonne et pousser le peuple à la révolte en 1675, ce qui déclenche une répression atroce : 20 000 dragons de Louvois étant lâchés sur la Bretagne pour piller, violer et assassiner ses habitants. C'est pour faire respecter les clauses du Traité de 1532, de plus en plus souvent violé, que 500 Bretons adhèrent en 1718 à l'association semi-clandestine des Bretons Bretons. Les 4 principaux responsables du mouvement sont arrêtés et décapités à Nantes le 16 mars 1720 après un jugement sommaire, sans avis ni défense.

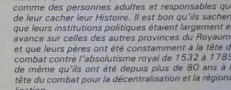
La veille de la Révolution, que les Bretons ont largement contribué à déclencher, c'est Caradeuc de la Chabotais, Procureur Général des Etats de Bretagne, qui est à son tour arrêté et emprisonné pour avoir voulu défendre les clauses du Traité contre l'absolutisme royal. En 1788, Botherod, Procureur Synodique des Etats de Bretagne, est envoyé à Versailles pour protester contre les nouvelles violations du Traité. Ensuite, les Etats de Bretagne ne devaient plus jamais se réunir, malgré les conditions posées par les députés bretons lors de la nuit du 4 août 1789.

VIOLÉ, BAFOUÉ, IGNORE
Depuis, le Traité d'Union n'a pas seulement été violé, il a été totalement bafoué et ignoré. De l'Empire à nos jours, plus de 500 000 Bretons ont été envoyés sa terre tuer sur les champs de bataille sans que l'on se préoccupe de leur demander leur avis. Sous l'occupation nazie, le Gouvernement de Vichy a pour la première fois séparé le Pays Nantais du reste de la Bretagne dans le cadre de sa pseudo-régionalisation (Décret Pétain-Laval du 30 juin 1941) et les adversaires fanatiques de toute décentralisation véritable et de toute régionalisation démocratique devaient s'empresser de reprendre ce décapage (Décret Debré du 2 juin 1950).

Un militant du SPV, à la fin de la cérémonie, a maculé de gouddrou la plaque commémorative... Un geste inutile et absurde.

LA COMMÉMORATION DE VANNES

Paul Chapel, maire de Vannes, devant la plaque commémorative la signature du traité de 1532 entre la Bretagne et la France. A droite, Michel Chauvin pendant son allocution (voir Aïmes n° 152).



Un militant du SPV, à la fin de la cérémonie, a maculé de gouddrou la plaque commémorative... Un geste inutile et absurde.

RENNES capitale européenne

A l'initiative de la Commission pour l'Etude des Communautés Européennes (CEDEC) qui regroupe, sous la présidence du professeur Jean Roux, universitaires et chercheurs, juristes, économistes et politologues spécialisés en recherches sur les Communautés Européennes, un grand colloque international sur le thème "Politique agricole commune et politiques communautaires" les 14, 15 et 16 octobre à la Faculté des sciences juridiques de l'Université de Rennes I.
Quatre Prof. Donkeri, président du Parlement Européen, une participation prestigieuse : Fausto Capelli, de l'Université de Palerme ; Pierre Létang, président de la Cour des Comptes des Communautés européennes ; le professeur Dominik Lasko, de l'Université d'Exeter, Paolo Moriguzzi, de l'Université de Bologne ; le professeur Koester, de l'Université de Kiel ; Loukas Tsoulakidis, du St. Anthony's College d'Oxford ; Michel Vanden Abele, de l'Université libre de Bruxelles ; Adolphe Toufflet, président de chambre à la Cour de justice des Communautés européennes ; Louis Smith, de l'Université de Dublin ; Jean Siois, professeur à l'Université de Genève ; Claude Berry, de l'Université de Grenoble ; John Marsh, de l'Université d'Aberdeen, etc.

La réputation européenne de la Bretagne en ce qui concerne la seule région d'Europe à posséder, avec Bretagne-Europe (BREUR), un mouvement réellement engagé dans la bataille pour une intégration sans réserve ? se trouvera confortée par ce colloque d'une grande importance au plan économique - Rennes va devenir pendant trois jours une véritable capitale européenne.

EXTRAIT DU PROGRAMME

Jeudi 14 octobre - Séance publique, 14 h - Accueil, 15 h - Séance publique - Allocation de bienvenue par Jean Pierre Curtes, président de l'Université de Rennes I ; Présentation du Colloque par Jean Roux, président de la CEDEC, professeur à l'Université de Rennes I ; Maurice Barthélémy, directeur de la Commission des Communautés Européennes. Bilan des interactions et propositions à la lumière de l'établissement. Daniel Strasser, directeur général à la Commission des Communautés Européennes. Problématique budgétaire - Palfonnement des ressources. Edgar Pisani, ancien Ministre de l'Agriculture. Approche globale - Perspectives en relation avec la politique de développement. Réception à l'Hôtel de Ville par Edmond Hervé, maire de Rennes, Ministre de l'Energie.

Vendredi 15 octobre - 9 h 30 - Travail en commissions. 13 h - Déjeuner. 14 h 30 - Commission de Rennes. Réception à la Présidence de l'Université de Rennes.

Samedi 16 octobre - Assemblée plénière sous la présidence de Piet Dankert, président du Parlement Européen. 9 h - Rapports généraux pour la synthèse des travaux en Commissions. Commission I - Pierre-Henri Teitgen, professeur honoraire des Universités de Rennes et Paris I, ancien vice-président du Conseil des Ministres. Commission II - Gabriel Brown, professeur d'Economie à l'E.N.S.A. de Rennes. Commission III - Bernard Val, chef du Département d'Economie et de Sociologie Purales de l'I.N.R.A. Commission IV - Guy Isaac, professeur à l'Université de Toulouse. 10 h 15 - Débat. 11 h 15 - Conclusion du Colloque. La contribution de la recherche à la politique agricole commune. 11 h 30 - Départ à Saint-Malo par Louis Chapelier, maire de Saint-Malo, et déjeuner marin offert aux participants.

Deux dominantes pour 1983 : • Développement économique • Aménagement du territoire

Dans les rapports habituels d'une session d'automne de la REGION se sont glissées d'inhabituelles procédures puisque les règles du jeu sont nouvelles, d'inhabituelles innovations aussi qui traduisent une volonté de donner de la nervosité aux politiques suivies.

L'effort d'imagination apparaît tout particulièrement, nous le verrons, dans le rapport proposant des "orientations pour le budget 1983".

Il devrait s'exprimer encore dans les dix groupes de travail qui seront mis en place en octobre et présenter des propositions pour le *XIème plan* (1). Mais le document national d'orientation devant faire l'objet d'une nouvelle rédaction à la suite des observations du conseil interministériel du 13 septembre, il y aura peut-être du retard.

L'initiative jaillit souvent des vœux qui entraînent normalement des réponses des ministres ; si quatre vœux de début de l'année sont restés sans réponse, quatre autres ont fait l'objet d'une lettre, notamment celui sur le projet de réforme bancaire (3). Sur ce thème bancaire, l'affaire des 30 millions de francs puisés à la Banque de Bretagne pour le secteur nationalisé, entraînera des débats techniques à fortes intonations politiques.

Débats promis encore sur les deux "communications" concernant la *base de Ouessant* dont la réalisation est retardée ; et le fameux *annexe B tier* sur les conditions de transport des marchandises par la SNCF. Dès la fin août, Raymond Marcellin communiquait à la presse copie des courriers adressés, sur ce dernier sujet, au Premier Ministre.

Analyse critique

Désormais étalé sur quatre sessions au plan, le budget primitif (BP) et son suivi, les décisions modificatives (DM), donnent lieu pour la première fois à quatre débats publics distincts. La DM 2 étant jusqu'alors examinée en même temps que le BP de l'exercice suivant.

Le 21 septembre, le Comité Economique et Social (CES), donnera ses avis, sur la DM2 comme si de rien n'était du changement ; le Conseil Régional (CR) prendra les décisions les 29 et 30 septembre.

Les dossiers préparatoires de cette 3ème session ordinaire instruits par les services régionaux, comportent sept rapports communs aux deux assemblées. Le CR doit en plus examiner un nouveau RÈGLEMENT INTERIEUR afin de mettre l'ancien en conformité avec la loi du 2 mars 1982, relative aux "droits et libertés des communes, des départements et des régions". Déjà le 15 avril, pour du transfert de l'exécutif du préfet au président, le CR avait amendé l'article 4 de son règlement concernant la composition du bureau (2).

De son côté, le bureau du CES réuni le 7 septembre a introduit à son ordre du jour un regard sur "l'avenir de l'installation régionale", pour base de réflexion il a adressé aux



Raymond Leterre

membres un tableau synoptique des différents lois, tableau préparé par le service de Documentation de l'EPR.

Conformément à ces lois, tant de 1972 que de 1982, le Commissaire de la République présente aux assemblées, le "compte rendu d'utilisation des CREDITS D'EQUIPEMENTS PUBLICS au cours de l'exercice budgétaire 1981".

Dans son introduction Gilbert Carrière souligne que les 2 284 millions de francs alloués en 1981 par l'Etat à la Bretagne, représentent une augmentation de 235 millions de crédit par rapport à 1980. Il insiste toutefois sur l'intérêt de faire plutôt le lien entre l'appréciation des besoins et les investissements pénalisés.

En présentant ce rapport du préfet, Raymond Marcellin "donne acte de cette communication". Il demande pourtant aux commissions d'en faire "une analyse critique et constructive", afin de "mettre en évidence les orientations générales que le CR souhaite voir retenues dans le budget de l'Etat".

Empruntophage

Au total la DM2 porte sur 17,3 millions de francs de dépenses supplémentaires qu'il faudra en quasi totalité assurer par des emprunts, les recettes disponibles se limitant au mieux à 1,3 million.

Ces ressources propres en cours d'année viendraient d'annulations de 13 subventions. En effet certaines opérations subventionnées par l'EPR ne trouvent pas les compléments attendus, des projets sont abandonnés, ou bien différés, la région n'a donc pas à verser le crédit voté. Par ailleurs des opérations terminées n'ont pas atteint les dépenses prévues, un reliquat vient abonder le disponible.

Par contre le BP a vu trop juste pour certaines actions prévues dans les politiques régionales, des décisions de principe ont été prises, qu'il faut honorer, enfin certaines opérations nouvelles doivent être mises en œuvre ; autant de dépenses qui s'imposent.

Et c'est ainsi qu'aux 75 millions d'emprunts du BP, aux 40 de la DM1 (3), vont s'ajouter 16 nouveaux, soit au total 131 millions de francs d'emprunts pour 1982. Cela fait près

de 64 % de la fiscalité, estimée au BP à 206 millions (4), et 36 % de la totalité du budget ! L'EPR est loin, très loin de sa prudence qui l'avait conduit il y a deux ans à définir comme règle de sagesse : "que les emprunts ne dépassent pas 30 % des recettes fiscales et 20 % du budget global" (5). Déjà cependant dans l'esquisse de BP pour 1983, la barre est remontée à 40 %.

Même si la Bretagne reste l'une des régions les moins endettées, les conseillers devront prendre conscience de l'implacable charge de la dette, s'ils se désolent de plus en plus à cette source.

Le "document comptable" de la DM2 permet de connaître le détail du FONCTIONNEMENT. Ainsi les frais d'information et de relations publiques atteindront 630 000 francs en 1982, plus 600 000 F pour la revue régionale, les impressions, reliures et autres prestations de services, 672 000 F ; les frais de postes et télécommunication 370 000 F ; les frais de mission 200 000 F ; les frais de transports 385 000 F ; le parc auto 147 000 F ; les indemnités aux membres des assemblées un peu plus du million de francs.

Oser le risque

Au chapitre du désenclavement n'est prévu qu'un supplément de crédit de 72 000 F pour la pénétrante est de Quimper. L'aide à l'industrialisation compte par contre deux importants dossiers ; d'abord 2 millions de crédit complémentaire pour les usines et ateliers relais, puis 8,8 millions au titre de la PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT REGIONAL (SDR) de Bretagne.

En effet la loi du 2 mars 1982 donne la possibilité aux EPR de participer aux SDR, afin d'intervenir de façon nouvelle dans le domaine économique. Le président demande de décider tout de suite, car les SDR ont jusqu'au 31 décembre prochain pour quadrupler leur capital de 1976.

A l'origine, en 1957, le capital de la SDR Bretagne était de 2,5 MF, porté à 12 en 1976, il devra donc passer de 36 actuellement à 48 MF. Raymond Marcellin propose une entrée pour 8 MF ; l'EPR détendra ainsi le sixième du capital, il aura donc deux sièges au conseil d'administration de douze membres.

Dans le même temps est envisagée une extension des compétences du FONDS REGIONAL DE GARANTIE. C'est au début de 1979 que l'EPR avait créé ce fonds et en avait confié la gestion à la SDR de Bretagne (6).

D'abord réservé aux entreprises en création ayant bénéficié de la prime régionale à la création d'entreprises, et aux entreprises résultant d'une décentralisation dans la région, le fonds de garantie pourrait être étendu aux entreprises en développement, aux entrepri-

ses en difficultés, et aux prêts participatifs, de plus en plus sollicités car ils sont assimilables à des fonds propres.

A noter que par une circulaire du 24 juin dernier, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a rappelé aux Commissaires de la République leur rôle de conseil et de contrôle, en cette matière d'intervention des collectivités locales et des régions en faveur des entreprises en difficultés.

Il y a certes des risques, mais une "garantie" peut permettre à des affaires viables de se sauver, et la Région doit savoir aussi prendre des risques.

En plus des 8 MF de participation au capital de la SDR, un crédit de 500 000 F serait inscrit au budget pour le versement des primes liées à cette souscription. Pour lors les 8 M seront assurés par emprunt mais passeront sur fonds propres au budget 1983.

Utiles engagements de principe

En faveur de l'aquaculture le président envisage d'aider pour 500 000 francs la réalisation d'une *écluse de saumons* à Brasparts ; pour l'instant il ne demande au CR qu'un accord de principe. Il propose d'accepter par ailleurs une modification du programme en faveur de l'huile plate à Cancale.

Afin d'assurer le démarrage de plusieurs projets d'aménagement de plans d'eau en Bretagne centrale, un crédit de un million serait accordé tout de suite en faveur des centres d'intérêt touristique.

S'agissant de la recherche, les crédits ayant déjà été votés, il appartient au CR d'accepter une étude des populations d'étoiles de mer en baie de Quiberon, une autre sur la maîtrise et l'amélioration de la qualité du poisson, la création d'un centre d'expérimentation et de recherche appliquée en algologie.

Pour 1983 encore et pour 384 000 F, serait acquiescé le principe de subvention pour une centrale hydroélectrique au barrage du Gouët ; fort de cette décision, le département des Côtes-du-Nord fera démarrer les travaux dès maintenant. De même le Finistère pourrait, avec un engagement de principe de l'EPR pour 700 000 F, poursuivre son programme sur le canal de Nantes à Brest.

Le bureau avait épuisé le crédit de 3 MF du fonds d'intervention régional, il conviendrait d'y remettre 1 MF. Mais un dossier urgent réclamerait 600 000 F, participation de la région à l'acquisition de la forêt de Coëtquen ; ce sera pu sur le principe, le crédit ne devant être prélevé que sur le fonds d'intervention de 1983.

Grâce à ce "oui", les négociations en cours ne seront pas interrompues entre le vendeur, caisse de prévoyance de la BNP, et les acquéreurs ; l'état, les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes du Nord, le district de Dinan, et donc l'EPR que représentait Marcel Daunay à une réunion du 30 juillet en la mairie de Saint-Helen.

Au chapitre des études, 1 MF permettrait d'an accepter de nouvelles, dont six études diagnostiques d'entreprises en difficultés par Ouest-Atlantique.

Enfin la DM 2 se clôt sur l'installation immobilière de l'EPR. L'acquisition de l'Hôtel de Bien décidée en juin (7), a été négociée au prix plafond fixé par les Domaines soit 5,115 MF. Il suffira en fait de 3,3 MF, car un crédit reste disponible qui permettra également d'entreprendre pour 2 MF de travaux d'aménagement de l'immeuble afin qu'il soit utilisable par les services régionaux vers le milieu de 1983.

Diagnostic énergie

Il n'est pas impossible qu'un rapport complémentaire soit soumis au CR concernant les économies d'énergie et ceci pour répondre à deux urgences.

D'abord afin d'aider les petites et moyennes communes à présenter des dossiers pouvant bénéficier de la manne des deux milliards dégagés au titre des économies d'énergie dans le Fonds Spécial Grands Travaux (1). En effet si les villes de plus de 10 000 habitants ont normalement des services techniques compétents pour les préparer, les autres non. Grâce à un équipement du type "bus-énergie", présenté au stand de BRETAGNE-ENERGIE à la foire de Vannes le 3 septembre dernier, l'EPR pourrait financer une intervention permettant de prétendre à une part des 900 millions de francs pour les HLM, les 400 pour les écoles primaires, 340 pour les réseaux de chaleur, 200 pour les collèges, 160 pour les hôpitaux.

Les taux de subvention allant de 30 à 70 %, l'EPR ne pourrait-il pas ajouter 10 %, par exemple pour l'économie d'énergie dans les écoles ?

De plus la toute récente "Agence française pour la maîtrise de l'énergie" qui regroupe l'agence nationale pour les économies d'énergie et le commissariat à l'énergie solaire COMES, subventionnée à 70 % les diagnostics. La région ne pourrait-elle pas abonder de 20 %, de sorte qu'il ne resterait plus que 10 % à la charge des communes.

Une sorte de convention pourrait être préparée en faveur d'une centaine de communes de 1 500 à 5 000 habitants pour un coût total de 4 MF. L'agence apporterait donc 2,8 MF, l'EPR 0,8 et les communes 0,4. C'est ce crédit de 800 000 francs qu'il faudrait ouvrir dès la DM2, car la fin de 1982 est proche.

Briser le routine

"Ni super-conseil général, ni sous-parlement, le CR est un aménageur du territoire et un animateur économique" ; c'était, le 15 septembre 1980, la conclusion du discours du président ouvrant la session d'automne (8). Sa visée est restée stable.

Raymond Marcellin, devenu exécutif de la région, a mis en effet ces deux dominantes en œuvre du projet du budget pour 1983. Organisées depuis 1979 à l'intérieur de cinq grands axes (9), les multiples rubriques y sont regroupées sous deux titres essentiels : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE.

En chiffres, l'importance relative de ces dominantes s'impose ; sur un projet de budget primitif (BP) de 400 millions de francs, la première en mobilise les trois quarts : 298,3 MF et la deuxième un peu plus du dixième : 41,7 MF.

Quel intérêt y avait-il à modifier ainsi l'agencement du budget ? Certains le trouvent toutefois, les objectifs s'y trouvaient mélangés, les conseillers étaient conduits à trop raisonner par secteurs... Au contraire nous avons toujours souligné combien "la mission régionale avait considérablement amélioré la présentation du budget, depuis le sixième, son organisation autour de grandes rubriques homogènes" (9).

Une nouvelle architecture n'en apparaît pas moins comme un nouveau progrès. Tout d'abord il était prévisible, et c'est normal, qu'un changement d'architecte se traduirait par un changement d'épave. Surtout un nou-

NOUVEAU...
LE LIVRE VIII
(septembre 1981 à août 1982)
DE LA CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE vient de paraître
Franco : 18 F à Armor-Magazine

veau plan évite les routines, excite les imaginations, en prenant conscience des évolutions et en bénéficiant de l'expérience des autres régions.

Reconduire les mêmes politiques régionales est indispensable pendant quelques années pour faire œuvre solide, mais les agents économiques bénéficiaires s'y habituent et considèrent très vite les crédits régionaux comme un dû.

Modifier le cadre permet peut-être plus facilement d'éliminer les dossiers qui n'y entrent plus. Mais cela se pratiquait déjà ; ainsi particulièrement lors du BP 1980, qui comptait plusieurs nouvelles politiques et en éliminait d'autres.

Dans son introduction le préfet Jean Périer soulignait alors : "passé l'effet de catalyseur et de lancement, il semble normal que l'EPR mette fin à des politiques régionales, afin de se donner les moyens d'intervenir dans de nouveaux créneaux" (10).

Routes et bâtiment

298,3 MF pour l'ECONOMIE ; le maître-mot est traduit en crédit de façon on ne peut plus nette. Par rapport à l'an passé et pour les intitulés de dossiers semblables, la croissance est de 36 %.

17 "politiques régionales" sont regroupées en trois chapitres. D'abord les TRAVAUX D'EQUIPEMENT LIÉS AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, auxquels seraient consacrés 145,8 MF.

Le gros morceau 116,7 MF reste le désenclavement avec en particulier 100,2 MF, soit le quart du budget total, en faveur des routes ; près de 30 % de mieux qu'au dernier budget. Viennent ensuite à ce titre du désenclavement, le schéma régional des transports collectifs, la desserte aérienne, et les habitats, 11,3 MF d'investissements sur les crédits de l'annexe B tier.

Alimentation en gaz naturel, remembrement et hydraulique, ports de commerce, équipements touristiques et ports de plaisance, se partagent les autres 29,1 MF affectés à ce chapitre.

Sous deux rubriques RECHERCHE ET FORMATION, le deuxième chapitre émerge respectivement pour 20 et 14 MF. La comparaison avec le crédit "recherche" de 1982 suppose une soustraction, car les énergies renouvelables y étaient incluses ; avec elles le crédit progresse de 24 % et sans elles de 14 %.

Avec sept rubriques le troisième chapitre s'intitule EXPANSION DES SECTEURS ECONOMIQUES ET VALORISATION DES ATOUTS DE LA REGION. Energies renouvelables, plan minier, granite constituent le premier groupe "énergies et matières premières" ; assorti d'un crédit de 8 MF. Agriculture - valorisation des produits pour 4 MF, pêche-

aquaculture pour 17 MF forment les second et troisième groupes.

Au titre de l'indépendance, le budget prévoit un bond de 40 %, avec 28 MF pour usines-terrains-primes-cautions, et les 10,5 nécessaires au syndicat mixte Brest-Tréguier.

Le taux de croissance record concerne le logement puisque de 3,3 le crédit affecté passe à 40 MF soit 1112 %. En d'autres termes, sur un budget total supérieur de 94 MF à celui de l'an dernier, les subventions accordées au secteur du bâtiment progressent de 36,7 MF.

Le sixième intitulé est celui des activités touristiques, avec 3 MF; enfin se retrouvent les 8 MF de participation en capital, à la SDR, dont nous avons parlé plus haut dans le cadre de la DM2.

Insistance et réticence

S'agissant du bâtiment, l'aide escomptée grâce aux PROCÉDÉS, très complémentaires au logement (1), n'a pas encore eu son effet. La grogne s'exprime sûrement au cours des débats; selon toute apparence les organismes sollicités pour mettre en œuvre cette politique n'ont pas fait diligence et le CR devra claquer du fouet.

Dans la présentation du projet, Raymond Marcolin met très fermement l'accent sur les aides à l'innovation et propose d'y consacrer 3 MF. L'EPR passerait alors une convention avec l'ANVAR (agence nationale pour la valorisation de la recherche).

"Une politique de l'innovation visant à moderniser les techniques de production, à mettre au point de nouveaux produits ou de nouveaux procédés de fabrication peut contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises".

Par contre le président ne cache pas ses réticences vis à vis de nouvelles sollicitations sous la rubrique tourisme-temps libre. Sa proposition se limite pour 530 000 F à participer au financement du programme expérimental de réalisation de maisons du temps libre, proposé par le ministère.

Ces salles polyvalentes conviendraient particulièrement aux communes à revenu modeste; mais, écrit le président, "l'EPR devrait limiter sa participation à une subvention équivalente à la moitié de la valeur de la structure portative fournie par l'Etat".

Il dit franchement "non" aux demandes de subventions de 5 des 27 comités locaux de l'emploi, créés à ce jour en Bretagne. Première raison: aider 5 entraînerait d'aider les 22 autres. Deuxième raison: un vœu du CR en février dernier a précisé que "la participation financière de la région ne pouvait être envisagée que si l'Etat lui-même apportait son concours, or il n'envisage pas de le faire".

Bonus majorés

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE, tel est donc la seconde dominante du budget; elle comporte huit chapitres dont le plus important en crédit est celui de la Bretagne centrale: 14 MF soit un accroissement de 12 % par rapport au dernier budget.

D'une part les 7 cantons réclamés (1) rejoindront les 29 déjà retenus (11); d'autre part les 10 % de bonus sur la charge des communes, passeront à 15 % dans certains cas, et seraient même majorés à 20 % pour des projets présentés par un groupement ou une association de communes.

Les sept autres intitulés des dossiers concernent les contrats de pays, les rives du Pontant, l'eau et assainissement intérieurs et

canaux-protection contre les crues, le littoral (1), le parc naturel d'Armorique, les équipements hospitaliers, l'aide aux handicapés.

Rien que de très habituel donc, sauf que les crédits pour les hôpitaux se trouvaient au fonds d'intervention régional. Ce dernier s'en trouve allégé, il passe de 9,74 à 4 MF.

*

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL constitue une sorte de troisième dominante au budget; mais son crédit restera le même qu'en 1982, c'est-à-dire 5,3 MF du BP, plus 3,6 de la DM1, soit 8 MF.

Avec 1,5 MF les études déposent de 25 % de mieux, tandis que les sections d'information et promotion restent au même niveau de 1,5 MF.

Parmi les "autres dépenses" sont pratiquement imposés - 30 MF pour le service de la dette, 7,8 MF pour le fonctionnement, 5,3 MF pour l'installation immobilière.

*

Se défendant d'anticiper sur les décisions, le président souligne toutefois le grand intérêt d'un tel exercice d'avant-projet de budget; et de guider les services chargés de bâtir le projet définitif, qui sera soumis aux décisions du CR en janvier 1983.

Publié sur les chantiers

Encore faut-il prévoir également quelles seront les RESSOURCES DE L'EPR.

Deux sources sont faciles à estimer. Les crédits de l'annexe Bter seront de 11,3 MF; les remboursements des prêts et avances aux télécommunications, au logement, au titre du plan machines-outils, s'éleveront à 7,6 MF.

Des deux autres sources, la fiscalité et l'emprunt, il est délicat d'en mesurer le débit. Selon les règles en vigueur la fiscalité ne peut croître que selon le taux de croissance de la "formation brute de capital fixe" c'est-à-dire les investissements des administrations publiques (12); ce taux devrait se situer autour de 15 %. Le deuxième "garde fou" d'une limitation de croissance à 20 % par rapport à la fis-

calité régionale de l'année précédente, a disparu.

Ainsi le prélèvement fiscal par habitant plafonnerait à 91,2 francs à moins que la loi de finances ne modifie fondamentalement la règle. Or d'après le dernier recensement de mars 1982, les quatre départements de la région administrative totalisent 2 703 700 habitants, soit 108 200 de plus qu'en 1975. L'EPR peut donc escompter une rentrée fiscale de 246,5 MF.

Quant aux emprunts, nous les avons déjà rencontrés plus haut à propos de la DM2, il faudrait bien qu'ils comblient le solde des crédits nécessaires, c'est-à-dire 134,6 MF, afin d'arriver à un total de ressources de 400 MF, équilibrant les dépenses.

Restera à exécuter les décisions dans les meilleurs délais. A ce sujet Raymond Marcolin fait savoir qu'au 15 juillet, 66 % des crédits affectés en 1981 étaient "consommés". Par comparaison, à la même période ils l'étaient à 68 % pour le budget 1980, mais à 63,7 % pour le budget 1979.

Les Bretons le savent-ils? et comment peuvent-ils connaître l'effort de la Région? Il y a certes quelques actions d'information telle la revue Bretagne, mais le président en suggère une autre très concrète: faire savoir à la population que l'EPR concourt à telle ou telle réalisation par un affichage sur les chantiers de travaux.

RAYMOND LETETRE

(1) Chronique n° 95 - septembre 1982. (2) Chronique n° 92 - mai 1982. (3) Chronique n° 94 - juillet 1982: déloge de l'endettement. (4) Chronique n° 90 - mars 1982. (5) Chronique n° 73 - septembre 1980: mancher dans le vif. (6) Chronique n° 58 - avril 1979: une mutuelle. (7) Chronique n° 94 - juillet 1982. (8) Chronique n° 74 - octobre 1980: Région volontariste. (9) Chronique n° 96 - février 1979: un nouvel dur. Voir les chroniques présentant les tableaux des budgets annuels n° 57 - mars 1979, n° 68 - mars 1980, n° 73 - mars 1981, n° 90 - mars 1982. (10) Chronique n° 67 - février 1980: savoir se restreindre. (11) Chronique n° 75 - novembre 1980. (12) Chronique n° 78 - février 1981: double garde-fou.

LE PROBLÈME DES PROFESSEURS "DÉRACINÉS"

Dans une question écrite le député d'Ille-et-Vilaine Alain Madelin a attiré l'attention du ministre de l'Éducation nationale sur la situation des jeunes professeurs, capésiens et agrégés, qui voient leur réussite à un concours difficile sanctionnée par une mutation loin de leur famille et leur région. "Cet éloignement aboutit à faire des déracinés, au moment où les enseignants ont besoin de tout leur équilibre pour mener à bien une tâche de plus en plus complexe. Il prive aussi la Bretagne de jeunes valeurs dynamiques, et la langue bretonne de compétences dont elle a besoin pour être correctement enseignée. En conséquence, il lui demande, dans le cadre de la régionalisation en cours, de mettre fin à cette injustice et d'honorer en priorité les demandes de mutation de ces enseignants".

Dans sa réponse, Alain Savary écrit: "S'agissant du recrutement des professeurs, le ministre a pris le parti de ne pas créer de corps

spécialisés, mais au contraire d'utiliser les compétences disponibles en offrant aux enseignants de toutes disciplines la possibilité d'enseigner la culture et la langue régionales, s'ils le désirent, et ils répondent aux critères de qualification (...) Il a paru raisonnable de faire appel aux personnels déjà en poste et de ne pas modifier les critères de mutation. Cependant, si un recteur ne peut trouver dans son Académie le nombre suffisant d'enseignants, il pourra ouvrir l'examen d'aptitude pédagogique de cultures et langues régionales aux candidats des autres académies, pour quelques postes qui seraient "étiquetés" au mouvement des personnels de l'année suivante".

ELECTIONS RÉGIONALES ET LIMITES: DES PRÉCISIONS DE GASTON DÉFFÈRE

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation Gaston Déffère a écrit le 3 septembre à Didier Patte, président du Mouvement Normand. Il précise notamment:

"Le décret relatif à la composition des comités économiques et sociaux régionaux est en cours

d'examen par le Conseil d'État. Dès que la Haute Assemblée aura rendu son avis, je solliciterai personnellement de ce que le texte soit publié très rapidement.

Le Gouvernement n'a pas encore fixé la date et les modalités de l'élection au suffrage universel des conseils régionaux mais le système retenu sera nécessairement proche de celui qui a été utilisé en Corse. Il convient maintenant de tirer les leçons de cette première élection d'une assemblée régionale au suffrage universel et d'adapter en conséquence celle ou celle disposition (...).

En ce qui concerne les limites des régions, je pense que les conseils régionaux élus au suffrage universel seront les plus qualifiés pour examiner, le cas échéant, ce problème et faire toute suggestion utile. La campagne électorale pourrait d'ailleurs être l'occasion d'un débat approfondi à cet égard. D'ici là, les dispositions de la loi du 5 juillet 1972 relatives à la procédure de modification des limites régionales demeurent en vigueur, et pourrissent être mises en œuvre, si les conditions légales étaient remplies".

vie économique et sociale

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ANVAR A NANTES

L'entreprise innovatrice et ses partenaires



relations entre grandes entreprises et P.M.I. innovatrices" (Jean-Louis Belfia); "L'innovation et la création d'emplois" (Jacques Vosard), ou visite d'entreprise ou de laboratoire, 19 h; Cocktail offert par la municipalité au Château des Ducs de Bretagne.

VENDREDI 15 - 8 h 45: au choix: une ou deux tables rondes ("Ces savants qui font de la technologie" (Christiane Mercier); "Risques de l'innovation et risques financiers" (Jacques Masson); "L'innovation et la formation professionnelle" (André Maroff); "L'innovation et la création d'entreprises" (Paul May); "Les entreprises innovatrices et les collectivités locales (Jean Monnier, maire d'Angers); "Les entreprises innovatrices et les pays en voie de développement (Jacques Berque), ou une visite d'entreprise ou de laboratoire, 10 h 30; Conférence de Ronald Philips, directeur for technology utilization and industry affairs à la NASA, 12 h 30; Déjeuner en commun, 16 h - Séance officielle de clôture.

Le Palais des Sports de Nantes accueille les 14 et 15 octobre les journées nationales de l'ANVAR qui rassembleront industriels, chercheurs et responsables économiques.

Les activités permanentes - "Bourse de capitaux"; consultations des experts de l'Anvar; interrogations gratuites de banques et bases de données; interrogation gratuite du Réseau Inter-Opportunités pour trouver un partenaire; exposition sur l'innovation"; salon des revues spécialisées; "Bourse de technologies" destinée à rapprocher demandeurs et offreurs; exposition sur les programmes mobilisateurs; consultations gratuites d'une centaine de cabinets et organismes de conseils aux entreprises.

LE PROGRAMME

JEUDI 14 - 8 h 30 - Accueil au Palais des Sports, 11 h - Séance d'ouverture, 12 h 30 - Déjeuner en commun, 14 h 15, au choix: une ou deux tables rondes de l'Auditorium ("Comment l'entreprise peut-elle acheter de la technologie?" (Lucien Durand); "Le financement du lancement industriel et commercial" (Michel Paray-Thibod); "L'innovation et les conditions de travail"; "Être mieux informé pour mieux comprendre" (Arléte Chabot); "Les

Pays Poiriet et Cornouaille morbihannaise

Trois cantons du Pays Poiriet et de la Cornouaille morbihannaise (de Faouet, Gouin, Gueméné-sur-Scorff, soit 21 communes) se sont groupés en un syndicat intercommunal pour promouvoir cette petite région de la Bretagne centre-ouest qui se trouve un peu "à la traîne". Les efforts se font dans le cadre d'un "contrat de pays" dont une des réalisations est la sortie d'une luxueuse (trop peut-être?) plaquette qui dit la beauté de cette contrée, la qualité de ses hommes, les possibilités qui s'y offrent. Les images sont superbes, le texte plein de poésie mais le graphisme n'est pas d'une lecture facile. Répétons-le: c'est superbe et s'il s'agissait de tourisme nous dirions que c'est attractif. Mais les hommes d'affaires auraient peut-être préféré un document plus concret. Espérons qu'ils n'en seront pas moins séduits par ce coup de projeteur et que cela les incitera à aller plus loin dans l'innovation... économique.

(Armor-magazine a consacré un dossier au Pays Poiriet et à la Cornouaille morbihannaise dans son n° 143 du décembre 1981).



LE RAMASSAGE DU VERRE

Depuis juin 1981, le SIVOM d'Auray-Belz-Quiberon a lancé dans les 17 communes adhérentes l'opération "Collecte du verre" soit par les camions communaux, soit par dépôt dans des conteneurs placés en différents endroits des agglomérations (85 au total pour l'instant). Puis il a décidé d'acquiescer un camion de 4 tonnes C.U. pour le ramassage des bouteilles déposées dans ces conteneurs. La sélection du verre à deux mérites: améliorer la qualité du compost fabriqué à Plouharnel à partir des ordures ménagères, et participer - sous le patronage des Lions' Club - à la campagne "Boucan" (Bouteille-Cancer) en faveur de la lutte contre le cancer.

Le "baptême" du nouveau camion a été célébré à Carnac en présence de MM. Christian Bonnet, député-maire, président du SIVOM; Orain, conseiller général, Noddes, directeur de la SOBEE et de nombreuses personnalités.

CLAUDE KERLAZ

Les cycles de formation agricole 1982-1983

Chaque année, l'I.N.P.A.R. organise des sessions de formation pour agriculteurs et responsables agricoles; c'est hiver, 4 cycles de formation sont proposés qui permettent aux participants de se forger leur opinion par des confrontations, des réflexions et des discussions sur quatre grands thèmes d'actualité.

LES AGRICULTEURS A L'HORIZON 2000

L'avenir, celui des jeunes qui s'installent comme celui des exploitants plus âgés, appelle toute une série d'interrogations: se trouve-t-il dans la prolongation du passé? Que penser des progrès annoncés par les scientifiques pour ces 20 prochaines années? Dans quelles conditions les agriculteurs seront-ils amenés à exercer leur activité? Comment voudront-ils l'exercer? Comment s'y préparer dès maintenant? ...

MATRISER LE FONCIER, AMENAGER L'ESPACE

La terre, outil de travail indispensable en agriculture, soulève toujours conflits et controverses. Comment les agriculteurs peuvent-ils s'organiser pour en disposer au mieux? Aujourd'hui plus que jamais, la concurrence est vive car l'agriculteur n'est pas seul à vouloir utiliser la terre: cette évolution va-t-elle continuer? Comment s'organiser pour "gérer" ces nouveaux conflits? A l'heure où on parle de zonage, de décentralisation, de planification, d'édifices... ces éléments sont-ils de nature à modifier les données du problème pour l'avenir?

AGRI DANS SON MILIEU

Maintien d'une population rurale suffisante, assurer le maintien et le développement des exploitations agricoles, réfléchir sur l'équilibre

du milieu rural aujourd'hui, lui donner une place d'avenir malgré les difficultés économiques actuelles, sont des préoccupations partagées par de nombreux ruraux qu'ils soient agriculteurs, artisans, commerçants ou salariés en milieu rural.

Par ailleurs, la décentralisation, la future politique d'aménagement du territoire, donneront de nouvelles possibilités pour agir dans nos pays, nos petites régions.

COMPRENDRE L'ECONOMIE

Aujourd'hui, on entend parfois dire "tout est économique". Pour apprécier ce qui est vrai dans cette affirmation, sont examinées les réalités économiques et sociales internes et les relations économiques internationales, avec l'aide de personnalités compétentes.

* L'Institut National de Promotion Agricole de Rennes (I.N.P.A.R.) est l'organisme de formation de l'Association de Promotion Agricole de l'Ouest (A.P.A.O.) regroupant la plupart des organisations agricoles: coopération, crédit, mutualité, chambres d'agriculture, syndicalisme, a. d. p. s., ... Les stages se déroulent de novembre à février à Rennes; ils sont pris en charge par les organisations professionnelles adhérentes à l'A.P.A.O.

* Programmes, conditions, dates... à l'I.N.P.A.R., 65, rue de Saint-Brevin, 35042 Rennes Cedex - tel. (099) 59 25 44.

GUIDE TOURISTIQUE DES PAYS DE VANNES ET AURAY

Envoyez contre 10 F pour frais (Sopel - CCP 2319 14 P Nantes)

65 millions s'en vont... Remous autour de ponctions bancaires de l'Etat

Le C.E.L.I.B., à la suite des ponctions de 28 millions sur la Banque de Bretagne et de 37 millions sur le Crédit Industriel de l'Ouest, réalisées par les pouvoirs publics ces derniers semaines, a fait les commentaires suivants :

Nationalisation ou régionalisation ?

"Au moment de la nationalisation de la Banque de Bretagne, le C.E.L.I.B. avait exprimé le souhait que la totalité ou, au moins, la majorité de son capital puisse devenir propriété de la région. En Allemagne Fédérale, de nombreux Länder possèdent ainsi des participations importantes dans des banques et des entreprises industrielles. Une telle mesure, qui ne remettrait nullement en cause le caractère public de l'entreprise, aurait garanti, mieux que toutes les assurances verbales, l'autonomie d'action et de décision de la Banque de Bretagne. Elle aurait été conforme à la politique de décentralisation du Gouvernement et à sa volonté de donner aux régions des responsabilités et des moyens accrus. Une mesure identique aurait dû être appliquée au Crédit Industriel de l'Ouest dont les activités s'étendent sur plusieurs régions et dont le capital pourra être réparti entre la Bretagne et les autres régions concernées".

Des assurances vivables

"Les ponctions que viennent de subir la Banque de Bretagne (28 millions de francs) et le C.I.O. (plus de 37 millions) pour renforcer les fonds propres de grands groupes nationalisés, apparaissent comme une véritable violation des assurances données par les responsables de l'Etat et par Gilbert Moch lui-même en mars 1982. Elles montrent combien sont sérieux les risques de démantèlement de l'entreprise et de fusion de

ses éléments dans un plus vaste groupe bancaire public, que certains étudiants déjà dans des bureaux parisiens. Une telle opération ne pourrait conduire qu'à une centralisation parisienne renforcée des décisions et de la gestion, au détriment du personnel et de la clientèle".

Des milliers d'emplois "incréés"

"Outre le fait qu'elles violent des engagements pris il y a moins de 6 mois, ces ponctions sont inacceptables aussi parce qu'elles surviennent dans une région qui connaît déjà un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne nationale et parce qu'elles s'opèrent au profit de groupes industriels (C.I.L.-Honeywell-Ball, C.G.E., P.U.K. Thomson-Brandt, Saint-Gobain, Pont-à-Mousson, Rhône-Poulenc, Usinor, etc...) qui n'ont pas ou peu d'activités dans la région. Les 65 millions de francs ainsi prélevés autoritairement sur l'épargne des Bretons et des autres habitants de l'Ouest correspondent aux capitaux nécessaires à la création de 3 000 à 6 000 nouveaux emplois industriels. Ce sont des emplois qui seront maintenus ou créés ailleurs et des capitaux qui manqueront aux entreprises de la région pour investir demain".

Et la centralisation ?

"Si de tels transferts étaient inevitables dans le cadre de la politique nationale actuelle (les précédents gouvernements en ont imposé d'autres à l'ensemble du système bancaire, sous d'autres formes), du moins auraient-ils pu être négociés entre les élus de la Région et l'Etat pour obtenir de la part des groupes industriels nationalisés qui en bénéficient, qu'ils s'engagent en contrepartie à investir et à créer des emplois industriels nouveaux en Bretagne. Cela n'a pas été fait et cela ne pourra pas l'être aussi longtemps que la majorité du capital de la Banque de Bretagne n'aura pas été transférée de l'Etat à la région".

RÉACTIONS TOUTS AZIMUTS

L'affaire des ponctions bancaires a suscité de nombreuses réactions politiques et syndicales. Pour l'Union paritaire, "c'est un véritable détournement de fonds de la région". Michel Coninat : "la Banque de Bretagne nationalisée est aux ordres du pouvoir". Christian Bonnet : "ou est la décentralisation dont le gouvernement a fait un de ses thèmes de propagande favori ?". Alain Madelin : "un détournement inadmissible de l'épargne des Bretons qui ont été trompés".

Force Ouvrière : "c'est une opération exemplaire par les erreurs commises (...). Les taux auxquels ces prêts ont été accordés sont inhabituels et ont grevé lourdement le compte d'exploitation". Mais Edmond Hervé affirme que "ce versement est un acte de solidarité nationale qui profite à nos entreprises du secteur public et ne porte pas atteinte aux capacités de financement régional de la Banque de Bretagne". La CGT estime que cette solidarité se comprend "des l'instant où elle permet de lutter pour l'emploi" et l'UDB rappelle que "la fuite de l'épargne bretonne vers les régions développées ou les secteurs improductifs est un phénomène ancien".



60 000 ENTRÉES À LA FOIRE DES CÔTES D'ARMOR

378 exposants et environ 60 000 entrées : la 35e foire des Côtes d'Armor restera dans les bons crus même si, paradoxalement, le temps magnifique de la mi-septembre a eu un effet dissuasif pour certains. Il semble que, dans l'ensemble, le niveau des affaires ait été bon, ce qui est essentiel pour une telle manifestation. Mais il convient de souligner l'effort des organisateurs pour dépasser le seul cadre commercial et atteindre au culturel. Il y avait à cet égard d'intéressantes expositions, une remarquable évocation des 1500 ans de St-Brieuc, la présence des artisans d'art, les stands associatifs, le salon des énergies...



Des filières pigeons et vison en Bretagne ?

L'Institut Technique de l'Aviculture (I.T.A.V.I.) a déposé des demandes de subventions auprès de l'Établissement Public Régional afin de réaliser deux études pour définir les conditions de développement et de valorisation des filières "pigeons de chair" et "vison".

Pour le pigeon, les possibilités de marchés sont réelles. Cette production devrait permettre d'assurer un revenu aux éleveurs maîtrisant bien les techniques d'élevage et aider à maintenir la population en zone rurale en fixant un certain nombre d'actifs dans l'agriculture et procurant aux petites exploitations une source de revenu complémentaire. Quant à l'élevage du vison, qui fait partie des productions déficitaires au niveau national (déficit : 199 MF en 1980), la Bretagne dispose d'atouts non négligeables : climat favorable, abondance des déchets de la pêche et d'abattoirs, notamment de volaille, base de l'alimentation de cette espèce.

Le développement de cette production permettrait de créer des emplois et entraînerait une valorisation des sous-produits de la pêche et de l'abattage.

L'I.T.A.V.I. envisage une étude dont les objectifs seraient de déboucher sur deux actions pilotes, l'une en Bretagne Centrale, Couvrin, Rostrenen, Le Faouët, l'autre dans la région de Redon.

Colloque national les 5 et 6 novembre à Rennes

"Les associations et la commune"

VENDREDI 5 NOVEMBRE

9 h - Accueil par Edmond Hervé, ministre de l'Énergie, maire de Rennes et Régis Hovelacque, président de l'Office Social et Culturel Rennais.

LES RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET MUNICIPALITÉS

9 h 30 - Présentation de 4 expériences : l'O.S.C.R. par J. Faucheux, directeur - Inter 7, Maison des Associations, par F. Serrand, président de Inter 7 - St Gilles du Mené, par Paul Houët, maire de St Gilles du Mené - Une ville moyenne, 10 h 30 à 12 h 30 - Débat animé par Régis Hovelacque. Thèmes : Comment les expériences diverses permettent d'étudier les relations associations-municipalités ? Peut-on situer le rôle des associations dans la Commune ? Comment sont-elles aidées par la municipalité ? Quel est le rôle d'une Maison des Associations ?

LES ASSOCIATIONS ET LA DÉCENTRALISATION

14 h 30 - Débat animé par Georges Gontcharoff, rédacteur en chef de Correspondance Municipale.

LES ASSOCIATIONS ET LA VIE QUOTIDIENNE

16 h à 18 h 30 - Carrefours autour de deux questions : La réponse associative est-elle originale ? Comment les Associations s'organisent-elles entre elles ?

SAMEDI 6 NOVEMBRE

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LA COMMUNE

9 h à 12 h - Table ronde animée par Guy Raffi, secrétaire générale de la Fondat, avec la participation de Martial Gabillard, adjoint au maire de Rennes, Jean-Pierre Fachs, député U.D.F., adjoint au maire de Colmar, Solange Passaris, présidente des Collectifs Enfants Parents, Paul Pavy, président de l'ADELS, Renée Prevert, présidente de l'Office des Personnes à la Retraite de Rennes, Pierre Durand, secrétaire général de France.

• Le colloque se déroulera à la Maison du Champ de Mars, 6, cours des Alliés à Rennes.
• Secrétariat : Office Social et Culturel, 6, cours des Alliés, 35043 Rennes. Tél. (99) 30.16.49.

UN CATALOGUE DE LA FORMATION CONTINUE EN BRETAGNE

La CCI et la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne présentent la 2ème édition de leur catalogue de la Formation Continue pour 1982-83. Ce document, diffusé auprès de 10 000 entreprises industrielles, commerciales et de services de Bretagne leur permettra, tout au long de l'année, de disposer de l'ensemble des informations sur les programmes de formation mis en œuvre aux niveaux local, départemental et régional ; stages couvrant tous les créneaux, services de conseil et d'information, école de longue durée, équipements techniques mobiles à la disposition des entreprises, centres de langues, etc. Soulignons que la Bretagne est la seule région à diffuser un catalogue régional de formation (CRCI, 3, bd de Chézy, Rennes).



mod's hair
(Les coiffeurs des magazines)
A RENNES COMME A PARIS



8, place St-Michel, Rennes, Tél. : 30.66.63
Salon de coiffure Mod's Hair animé par DANIELL'

INNOTERMER A BREST

L'initiative de la municipalité de Brest se tiendra du 2 au 7 novembre un salon et 4 journées d'études regroupées sous le nom d'Innoterm.

Plusieurs filières de conférences sont proposées : l'Anvar et les partenaires de l'entreprise innovatrice ; les pollutions maritimes ; froid-agro-alimentaire et pêche ; cultures marines ; énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie ; pêche, innovation des moyens, valorisation des produits.

Le salon Innoterm réunit sur 2 500 m² des sociétés, organismes et administrations qui étudient, produisent et commercialisent des techniques, produits et services particulièrement novateurs dans les domaines terrestres et maritimes suivants : ressources marines ; aménagements aquatiques ; pollutions maritimes et terrestres ; aménagement du littoral ; construction navale et réparation ; équipement naval ; informatique marine et agricole ; complexes frigorifiques de stockage ; transformation et industrialisation des produits de l'agriculture et de la pêche ; agro-industrie ; technologies agro-alimentaires ; biotechnologie ; énergies renouvelables et économies d'énergie.

Innoterm, 8, rue de la Michodière, 75022 Paris et à Brest Congrès, BP 26, 29206 Brest Cécile, tél. (98) 80.13.92.



CHAUSSURE où en est-on ?

L'industrie de la chaussure est importante. Par ses effectifs : 64 000 salariés directs répartis dans 450 entreprises, auxquels il convient d'ajouter les salariés des activités en amont, travaillant pour elle, ce qui représente au total 110 000 emplois.

Elle l'est aussi par une production diversifiée et adaptée à des besoins variés : modèles à dessus cuir (pour la ville, la détente, dans une gamme de prix très large) ; articles sport, détente (training, tennis, fantasia toile, etc.) ; article de compétition sportive (une des plus fortes productions mondiales) ; espadrilles (de plus fort producteur avec l'Espagne) ; article d'hiver (mules, pantoufles, la plus forte production européenne) ; chaussures de travail (en particulier, chaussures de sécurité, une des plus fortes productions mondiales). L'industrie de la chaussure produit au total plus de 200 millions de paires par an (dont plus de 52 millions sont exportés pour près de 2 milliards et demi de francs).

Enfin par sa place dans l'économie nationale : elle contribue au maintien de l'emploi ; les salariés et charges représentant 80 % de sa valeur ajoutée. Elle concourt à l'animation et à l'équilibre socio-économique des régions rurales : implantation dans des régions peu industrialisées et localisation dans des communes de moins de 5 000 habitants pour 90 % de ses entreprises ; 60 % de ses emplois sont occupés par des femmes ; la petite taille des unités de production concourt à l'amélioration des relations humaines ; c'est une industrie non polluante. Elle valorise une de nos trop rares matières premières nationales : le cuir... Et c'est une industrie qui consomme peu d'énergie.

La chaussure dans la région

La Bretagne (région administrative) représente 2,3 % de la production hexagonale, 4,5 % du chiffre d'affaires, 2,7 % du C.A. à l'exportation.
Les Pays de la Loire (dont la Loire-Atlantique et le Choletais) représentent 31,1 % de la production, 28,8 % du chiffre d'affaires, 20,9 % du C.A. exportation.

Les chaussures européennes marchent à reculons

Le plus important producteur de chaussures du monde n'est autre que la Communauté européenne, dont la production annuelle s'élève à près d'un milliard de paires. Cette industrie procure du travail à quelque 330 000 Européens répartis entre 10 000 entreprises, pour la plupart de dimensions modestes. De tous les États membres, l'Italie reste le principal producteur et occupe, à elle seule, 138 000 personnes. Les industries britannique et française viennent ensuite, avec respectivement 75 000 et 65 000 emplois.

Jusqu'à la fin des années 70, cette industrie a connu une période d'expansion régulière, aussi bien sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation. En ce qui concerne le cuir, elle s'appuie sur un taux d'auto-alimentation égal à 80 %, ce qui représente un atout important lorsqu'on sait que le coût de la matière première intervient pour 48 % dans le coût final de la chaussure.

Mais, depuis deux ans environ, la situation de l'industrie européenne de la chaussure s'est considérablement dégradée. On a constaté une forte progression du chômage partiel et, pour la première fois, la balance commerciale de la Communauté a, en 1980, enregistré un déficit dans le secteur des chaussures. Ces difficultés ne proviennent pas d'une conjoncture économique défavorable. En effet, la consommation mondiale de chaussures est en expansion, et l'industrie européenne pourrait, donc, théoriquement se développer. Ce qui se passe, c'est que les concurrents implantés dans les pays tiers accaparent totalement les marchés, et pénètrent de façon massive sur le marché européen. En 1979, la Communauté a importé 265 millions de paires de chaussures, dont 55 % en provenance des pays en voie de développement, principalement Taïwan et la Corée du Sud. En 1980, ces importations, contre lesquelles la Communauté n'a adopté aucune mesure protectrice, ont augmenté jusqu'à 325 millions de paires, soit près de 30 % du marché européen. Simultanément, un grand nombre de pays ont pris des dispositions protectionnistes empêchant tout développement de nos exportations. Il s'agit tantôt de droits de douane particulièrement élevés (170 % au Brésil), tantôt de limitations quantitatives imposées aux importations de chaussures en provenance de la CEE.

Ainsi, attaqué sur son propre marché, freiné sur les marchés d'exportation, le secteur de la chaussure de la Communauté se trouve dans une situation critique. Conséquence du problème, la Commission européenne a déjà engagé des négociations avec nos principaux partenaires commerciaux. La commission des relations économiques extérieures du Parlement européen vient d'adopter un rapport préconisant le recours à des mesures plus énergiques si ces négociations n'aboutissent pas rapidement à des résultats satisfaisants.

Les trois vœux du président Boulbain

Le président de la Fédération nationale des syndicats de détaillants en chaussures est un Breton : **Alphonse Boulbain**. A l'adresse des pouvoirs publics, il émet trois souhaits.

► Pour que soit mis un terme à certaines campagnes tendancieuses laissant supposer que le commerçant est le principal facteur d'une hausse des prix qui entraînerait la baisse du pouvoir d'achat du consommateur. Le commerçant est au bout d'un circuit qui d'amont en aval - et l'influence des taxes et autres prélèvements publics n'est pas mince dans ce processus - réduit de plus en plus ses possibilités de manœuvre ; jusqu'au point de ressentir aujourd'hui de sévères craintes quant à son avenir.

► Pour que les élus - à tous les échelons - réalisent que la dispari-



Le président Boulbain

tion lente mais progressive des magasins de nos villes - plus particulièrement en province - conduit inévitablement à l'asphyxie de nos

cités, à la perte de leur âme et de leur substance. Nombreuses sont heureusement les municipalités qui en ont pris conscience. Soyons objectifs ! Il y a de la place pour tout le monde au soleil, pour le commerce traditionnel, autant que pour le commerce moderne. Mais c'est en jonglant avec les études de marchés que l'on provoque le déséquilibre du tissu urbain. Aussi bien, invoque-t-on, pour faire admettre les "grandes surfactures", la création d'emplois, alors qu'il ne s'agit généralement que de mutation de personnel.

► Pour que l'on envisage des mesures efficaces permettant aux jeunes, grâce à des prêts à taux minorés et à long terme, de se rendre acquéreurs de magasins existants dont les propriétaires sont devenus trop âgés pour les maintenir en activité.

PATRICK

CHAUSSEUR
HOMME — FEMME

10, place du Parlement

35000 RENNES

Tél. : (99) 30.89.50

DOSSIER

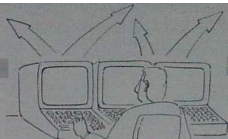
INFORMATIQUE

L'informatisation des PME : un tournant décisif et difficile

Notre économie bretonne est constituée d'une multitude d'entreprises souvent petites qui en font sa diversité mais aussi la difficulté de l'appréhender. L'informatique essaie de conquérir ce marché qu'elle ne connaissait pas il y a seulement 5 ans. Les chefs de ces entreprises, face à une inflation de documents internes et externes, à la nécessité d'une gestion mieux maîtrisée, et à des tech-

niques industrielles de plus en plus sophistiquées, cherchent les moyens les plus efficaces de s'informatiser. Les deux démarches, qui se veulent convergentes, ne sont pourtant pas toujours bien menées. Sans doute trop de messages divulgués par les médias ont pu faire croire que l'informatique "c'est facile, c'est pas cher, et ça peut rapporter gros". Trop d'exemples nous ont montré que l'informatique pouvait rater son entrée dans une entreprise. Rapidité, "précipitation", économies qui coûtent cher, confiance trop aveugle en un bon vendeur, peuvent être quelques explications à ce phénomène qui fait que, parfois, les dirigeants hésitent à franchir le pas de l'informatique. Ils le font de ce fait souvent quand un traitement des informations devient urgent et la démarche de choix de solutions est alors dégradée.

L'informatisation des PME doit être considérée par les dirigeants comme une mutation irréversible et le fruit d'une volonté et d'efforts impliquant les moyens intellectuels et financiers qui ne sont pas à sous-estimer.



S'il n'y a pas de schéma unique menant à l'informatisation, un certain nombre de points de passage obligatoires valent d'être énumérés...



Terminals d'informatique distribués Canal T 4000 de Thomson-CSF. Au premier plan, une configuration utilisée comme station de travail avec ressources locales ou comme poste opérateur principal dans un système centralisé.

CIMAP Informatique

11, place du Champ-Clos
22103 DINAN - B.P. 127
Tél. : (96) 39.12.41

vous offre son concours pour le traitement sur son ordinateur DP S4 - CII-HB-1024 K

impacts organisation

VOUS PROPOSE

REGARDEZ L'INFORMATIQUE EN FACE : NOUS OFFRONS DES SOLUTIONS INFORMATIQUES À LA DIMENSION DE L'ENTREPRISE. CONSEILS, ETUDES, ALPHRES DES DIRECTIONS. RÉALISATION DE LOGICIELS D'ORDINATEURS. TRAVAUX A FAÇON. TELEINFORMATIQUE. FORMATION.

impacts organisation s.a. l'informatique sur mesure

8, rue monseigneur morelle -
22000 saint-brieuc.
tél. : (96) 61.56.95

C.A.S.C.A.D.E.
LOGICIEL INTERACTIF
POUR CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE ET P.M.E.
DISPONIBLE SUR IBM 34, CII-HB DPS 4...

M.A.R.I.U.S.
LOGICIEL INTERACTIF DE PAIE
DISPONIBLE SUR IBM 34, CII-HB DPS 4

SOLARIS
LOGICIEL D'OPTIMISATION DE FORMULES
D'ALIMENTS DE BETAII
ACTUELLEMENT DISPONIBLE SUR IBM 34, IBM 43XX...

DOSSIER

• **LE CONSEIL INITIAL**, cette étape, loin de présupposer d'une informatisation, n'est que le constat de la nécessité ou non que les informations nécessaires à la marche de l'entreprise doivent être traitées par une informatique. C'est la phase sans doute la plus importante du processus, celle où le chef d'entreprise doit, dans la plupart des cas, se faire aider par une société de conseil. Il doit tout d'abord s'assurer que cette entreprise de conseil, pour être objective, doit être indépendante à priori de toute solution informatique, de tout constructeur notamment, ce qui est très rare, notamment dans les petites sociétés de conseil. Cette démarche est souvent appelée "étude d'opportunité".

• **LE CAHIER DES CHARGES**: document de base indispensable à toute informatisation, il deviendra la référence lors de l'implantation à la fois du matériel et des programmes de traitement. C'est pourquoi, qu'il soit rédigé par le chef d'entreprise seul ou, mieux, assisté d'une société de conseil, il doit contenir tous les renseignements indispensables pour que les futurs fournisseurs de matériel et de programmes puissent appréhender facilement :

- le fonctionnement général de l'entreprise, les domaines dans lesquels il y aura traitement des informations.

LES PIÈGES DU CHOIX FINAL

En premier lieu, il faut que le dirigeant d'entreprise prenne le temps de comparer, de s'informer, tant auprès des fournisseurs potentiels que de ses confrères, organismes syndicaux et consulaires. La précipitation n'est jamais bonne conseillère. Les sociétés de conseil sont là pour aider à ce choix ; leurs coûts de prestation peuvent engendrer de grosses économies. Il ne faut cependant jamais que leur conseil soit trop prononcé vers UNE solution : le choix final n'appartient qu'au seul dirigeant de l'entreprise. Il doit se faire aider, non influencer.

• La conjoncture économique bretonne n'est pas très satisfaisante et pousse aux économies. Il y a cependant des économies coûteuses :

- attention aux propositions sous-évaluées volontairement pour être retenues à priori sur ce seul critère ;
- attention aux programmes universels, pas chers : l'informatique presse-bouton n'existe pas.

• Les fournisseurs d'informatique ont dans leurs propositions un langage qui déconcentre leurs interlocuteurs. Sans effort considérable, ils peuvent très bien quitter cet argot qui leur sert parfois de paravent. Il ne faut pas entrer dans leur jeu, ils seraient les plus forts. Tout est explicable simplement, les dirigeants de petites entreprises doivent le savoir et l'imposer.

HERVÉ HUBON

INFORMATIQUE, MATIN, MIDI, ET SOIR : Micro-ordinateurs, télématique, leur impact réel dans notre vie. Un numéro spécial de la revue *Autrement*, 225 pages, 55 F. 14, rue d'Enghien, Paris.

Pour ne jamais être en panne d'argent liquide.

Eurochèque

Le commerçant devant l'informatique

L'informatique, technique nouvelle, est aujourd'hui à la porte de nos magasins, de nos entreprises et, il ne faut pas le cacher, il s'agit d'une évolution en profondeur qui aura des conséquences à tous les niveaux pour le commerçant mais aussi pour le consommateur.

Face à ce défi, plusieurs attitudes sont possibles, comme d'ailleurs face à tous progrès techniques. Pour notre part, il n'est pas dans notre vocation de poser le problème en termes philosophiques, mais de tenir compte de cette réalité : l'informatique pénètre partout. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter la radio ou de lire les journaux pour constater que les médias publicitaires se sont emparés du phénomène ce qui est bien le signe que le produit s'est banalisé. Pour-

tant le mot en lui-même est porteur d'interrogations et d'angoisses, attitude naturelle face aux éléments que l'on appréhende mal.

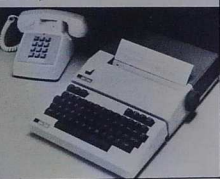
Si le monde du commerce nous est proche, il est relativement complexe et juxtapose les mots commerce et informatique constitue une gageure, même un paradoxe tant le premier sous-entend rigueur et uniformité alors que le second est synonyme de diversité et de souplesse, et pourtant ce monde du commerce, dont la raison d'être est un service qui justifie une rémunération, se trouve aujourd'hui confronté à l'informatique. C'est dans cette raison d'être que le commerçant doit trouver également les motivations pour envisager l'utilisation de ce nouvel outil dans la mesure où il lui permettra d'améliorer le service de la clientèle.

Il faut souligner l'importance que prend et prendra la télématique dans nos communications demain tant dans nos relations avec nos clients qu'avec nos fournisseurs ou encore avec les prestataires de service qui seront amenés à travailler pour nos entreprises. Les exemples existent déjà, notamment dans le domaine de la monnaie électronique, même si les mérites respectifs des procédés "On line" ou "Off line" sont encore controversés. Issue du mariage des télécommunications et de l'informatique, la télématique présente aujourd'hui des outils qui entrent demain dans la vie des commerçants, vidéotext interactifs, ou de télécopieurs à grande diffusion.

De même les banques de données apportent aux commerçants un service nouveau et immédiat qu'il ne peut ignorer, le consommateur devenant un partenaire de plus en plus actif dont il faudra tenir compte. J'en veux pour preuve l'expérience Tétélet menée à Vélisy qui permet à 2.500 personnes, à partir de leur écran de télévision, de réserver des places de train, de vérifier leur compte en banque, de faire une commande à une Société de vente par correspondance ou de suivre le cours de leurs actions. A travers cette expérience se profilent déjà d'une manière très pratique et concrète les conséquences qui en découleront au

LE WHISPER WRITER : UN TERMINAL INFORMATIQUE PORTATIF

3M présente un terminal particulièrement compact puisqu'il tient dans une simple malette de transport (dimensions : 38 cm x 38 cm x 13 cm). Cet appareil, adapté aux usagers appelés à se déplacer, est doté d'un clavier machine à écrire, d'un mémoire de 4 K et d'une imprimante compacte thermique. Il peut être livré sur option avec sa malette et son coupleur acoustique. Son clavier comprend les touches informatiques, traitement de texte, correction/insertion et répétition automatique.



INFORMATIQUE
BRETAGNE



MICRO ORDINATEURS SERVICES

études
conseil
développement
formation
assistance

Installation clés en mains
en informatique de gestion.

12, avenue Poulrel et Uncy 56000 VANNES
tel. (07) 42 53 51

niveau des rapports entre le commerçant et son client.

Le commerce est un intermédiaire et si l'on croit l'oxymore "il est entre" c'est-à-dire là où il se passe quelque chose ; il se passe quelque chose dans le commerce aujourd'hui puisque l'informatique, notamment la micro-informatique, nous intéresse.

JACQUES GUITTIER
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie des Côtes-du-Nord

Une nouvelle géométrie de l'informatique

Plus accessible et facile à utiliser, plus distribuée, plus fluide, c'est une nouvelle "géométrie" de l'informatique qui se dessine depuis quelques années... Ce phénomène, dont il faut chercher la cause dans la rapidité des progrès

technologiques, trouve aujourd'hui diverses expressions concrètes, l'une des plus manifestes étant le micro-ordinateur.

En effet le micro-ordinateur qui donne à son utilisateur des possibilités de saisie, de traitement et de stockage d'informations de façon personnalisée, indépendante et économique, met en quelque sorte la puissance de l'informatique dans les mains de chacun, pour des prix s'élevant de 5 000 F... à 80 000 F lorsqu'il est équipé de périphériques professionnels. A noter que cet éventail assez large est constitué de produits très différents destinés à des marchés très divers.

C'est en aidant, par des applications spécifiques, à la résolution de problèmes propres à une activité, que les micros envahissent le marché des applications professionnelles : c'est ainsi que dans les petites entreprises on voit de plus en plus de micro-ordinateur effectuer des travaux de comptabilité, de gestion commerciale et de production, de traitement de texte...

Mais aujourd'hui la tendance est à l'exploita-

La société SCRIG

La SCRIG (Société de conseils et de réalisations en informatique de gestion) est une société de services dont la clientèle se compose essentiellement de petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales ainsi que de professions libérales.

Ses activités vont donc du développement et de la distribution de "programmes" (programmes standards) à l'élaboration de logiciels spécifiques adaptés aux besoins d'un client donné.

Créée en 1980, implantée à la fois à Lannion et à Rennes, à la veille d'ouvrir une nouvelle agence à Lorient, la SCRIG propose actuellement à sa clientèle :

- des programmes généraux de comptabilité, de facturation et de mailing exploitables sur différents types de matériels
- et une série de produits professionnels destinés à des utilisateurs aussi divers que :
 - les pharmaciens d'officine (gestion des tiers payants)
 - les détaillants en Arts de la table (gestion de stocks)
 - les dépositaires de journaux (gestion commerciale)
 - les grossistes en fruits et légumes (gestion intégrée)
 - les agences de voyages (gestion de la billetterie)
 - les promoteurs-constructeurs ou marchands de biens (comptabilité analytique)
 - les entreprises du bâtiment (métré, devis, facturation)
 - les professions libérales (gestion de fichiers).

La SCRIG s'est donc fait une spécialité de travailler pour les PME et les professions libérales en s'orientant tout particulièrement vers la réalisation de programmes sur micro-ordinateurs. Le développement considérable des capacités et des performances de ces matériels permet en effet de réduire le coût de ces programmes et de les rendre accessibles à tous.

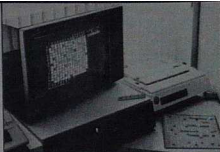
Mais, au-delà du choix des programmes à écrire et des matériels à utiliser, la croissance et la réussite d'une société de services comme la SCRIG dépend essentiellement des hommes qui l'animent. Deux équipes se sont ainsi constituées, l'une à Lannion, l'autre à Rennes, autour de spécialistes de formation IUT ou MIAGE.

Outre la recherche de nouveaux clients et la mise au point ou la maintenance d'applications

existantes, chacune de ces équipes doit se consacrer à la définition d'une stratégie technique et commerciale permettant à la société d'asseoir son développement sur les bases durables.

Les principaux éléments d'une telle stratégie seront au cours des mois à venir :

- un élargissement de l'implantation géographique de l'entreprise avec l'ouverture d'une agence à Lorient ;
 - la mise en œuvre d'une politique de standardisation puis de commercialisation extensive de produits déjà mis au point ;
 - la conception et la réalisation de nouveaux logiciels, susceptibles de constituer pour les entreprises des outils de gestion plus efficaces face aux multiples difficultés économiques actuelles.
- Sur un marché de l'informatique de plus en plus concurrentiel, la SCRIG se donne ainsi les moyens de prendre une place dont le meilleur garant devrait être la satisfaction de sa clientèle. (Information).



Voulez-vous jouer au scrabble ?

Fatigué de compter les points, le 61 a eu envie de jouer. A quoi ? Au Scrabble dans le cadre d'un "challenge" où il n'est qu'un candidat parmi d'autres... qui, par contre, ne sont pas n'importe qui : élèves de 10 "grandes écoles" ; ce sont des cerveaux aussi bien faits que pleins et qui tiennent fort bien tête à l'ordinateur, notamment en fin de partie : lorsque les combinaisons de mots deviennent d'une grande complexité, la souplesse et la créativité de l'esprit humain valent toutes les performances de l'informatique. On joue en duplicateur, avec, à chaque coup, les mêmes lettres et la même grille. A la fin du challenge qui a commencé en janvier et s'achève fin avril, l'équipe gagnante sera récompensée par un micro-ordinateur Questar/MSI (Honeywell Bull).

tion grandissante de programmes d'aide à la décision ne demandant strictement aucune compétence informatique à l'utilisateur. C'est tout juste s'il lui faudra de deux à trois heures de formation pour se familiariser avec les touches de fonction.

Le micro s'intéresse aussi au marché industriel pour ses activités d'automatisation ou de contrôle de processus par exemple, et au monde de la science dont il commence à équiper les laboratoires et les centres de recherche appliquée.

Troisième "mine" pour le micro : le monde de l'éducation ; il trouve place de l'école primaire à l'université en passant par les unités de formation des entreprises. C'est un marché en croissance rapide ; c'est aussi un merveilleux outil pédagogique individuel permettant l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires.

Aujourd'hui l'informatique n'est plus un univers secret, un peu inquiétant, réservé à des spécialistes.

VOTRE PARTENAIRE REGIONAL P.M.E SCRIG INFORMATIQUE

COMMERÇANTS PROFESSIONNELS LIBÉRALES

Comptabilités
Facturation
Gestion de Fichiers
Mailing

Gestion de stocks
Suivi de production
Pharmacie
Collectivités locales

Logiciels standards/spécifiques sur mini-micro ordinateur

SCRIG RENNES, 8, pl. du Colombier - 35100 T. (99) 30.90.61
SCRIG LANNION, La Hte Rive D. - B.P. 302 - 22304 T. : (96) 37.15.38
Prochainement à LORIENT

DOSSIER

L'informatique au service de l'écologie

Les espaces verts de la ville de Rennes : en 1980, 388 ha, 17 470 arbres, 405 jardiniers. Objectif 1990 : 800 ha, 30 000 arbres. Environ 400 hectares d'espaces verts aussi variés et dispersés que des grands parcs, des squares de quartier, des cours d'écoles, des terres-pleins de voirie, des espaces libres autour des habitations... nécessite un suivi important. Répertoire chaque surface entretenue ainsi que ses caractéristiques est obligatoire. A Rennes, l'ordinateur va venir au secours du Service des Jardins : chaque surface sera ainsi mise en fiche, et l'outil informatique soulagera considérablement le service dans la tenue de ce fichier.



INFOSUP

SERVICES INFORMATIQUES

ETUDE PREALABLE
ANALYSE
PROGRAMMATION
SYSTEMES CLES EN MAIN

FOURNITURES INFORMATIQUES

LISTING
DISQUETTES
DISQUETTES
RUBANS
TABLES ERGONOMIQUES
ARMOIRES IGNIFUGES
ETC...

Zone tertiaire de Kerhoas
56260 LARMOR PLAGE
LORIENT

(97) 37.47.31

Informatique et collectivités locales

Avec la Loi sur la décentralisation, trois niveaux sont concernés en matière de Collectivité Locale Territoriale : la Commune, le Département, la Région.

Dans le domaine de l'informatique, le fait que l'Etat ait fait recours aux moyens de l'informatique, il faut nécessairement étendre la réflexion : sur le secteur communal, en distinguant des niveaux de communes selon leur taille et leurs ressources ; sur le secteur départemental, en observant ce qui relève des compétences propres du Département, de ce qui dépend strictement de l'Etat (de quatrième niveau).

Pratiquer l'informatique dans une organisation aujourd'hui pose d'embles les problèmes : du choix entre décentralisation et centralisation ; d'informatique et libertés.

Les questions premières sont donc :

- 1 - L'informatique pour quoi faire au niveau des Collectivités Locales ? l'aide à la gestion, l'aide à la décision.
- 2 - Quels sont les moyens utilisés aujourd'hui et pourquoi ? les systèmes centralisés, les systèmes décentralisés, les systèmes mixtes.
- 3 - Quels sont les coûts généralement admis en situant les ratios en francs par habitant ?

POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE L'INFORMATIQUE

L'informatique n'a pas encore atteint réellement la province (1) et moins encore les petites et moyennes entreprises. L'analyse montre que près de la moitié du potentiel informatique est encore en Région Parisienne, et qu'à peu près seules les grandes entreprises se sont jusqu'alors équipées.

Heureusement, les prévisions les plus récentes s'accroissent pour imputer aux petites et moyennes entreprises l'essentiel des processus d'informatisation et d'automatisation dans les années à venir. Or, cette catégorie d'entreprises constitue souvent la majeure partie des emplois industriels, et représente l'essentiel du tissu industriel régional. On peut estimer à plus de 100 000 le nombre des entreprises concernées à court terme.

Cette diffusion et cette pénétration de l'informatique et de la télématique ne s'effectuera rapidement que si les services et les conseils nécessaires aux entreprises pour les maîtriser sont présents sur l'ensemble du territoire. Actuellement, ils sont encore très concentrés en Région Parisienne où l'on trouve 60 % des sociétés de ce secteur. De même, l'informatique pour se développer a besoin d'informaticiens : or, près d'un sur deux est encore en Région Parisienne.

Il faut donc inciter le développement régional de l'informatique pour permettre l'existence de services de qualité, en suscitant une demande suffisante, et créer des emplois régionaux d'informaticiens (...).

Sans évoquer cette "Société de l'Information" que certains économistes vont succéder à notre société industrielle, je rappellerai l'importance de plus en plus grande du rôle de l'informatique dans une économie moderne.

La multiplication des banques de données va certainement entraîner la création d'un nouveau secteur de l'économie : celui de l'information. Il est évident pour un développement équilibré de notre pays, qu'on ne peut laisser se concentrer en Région Parisienne cette nouvelle activité.

(1) Déclaration d'André Chadeau, alors délégué à l'Aménagement de Territoire.

4 - Quelles sont les orientations actuellement décelées : dans les Collectivités locales déjà informatisées, pour celles d'entre elles qui abordent seulement le traitement informatique ? Pour une informatique au service des Communes de notre région des expériences ont été menées par la S.C.E.T. Bretagne avec le système "Marius" d'aide à la gestion et le système "Audit" d'aide à la décision.

LE CLUB SOL : RECHERCHE ET INDUSTRIE

L'INRIA, le CNET, et des industriels de l'informatique, ECA Automation, CERCI, EUROSOFI et STERIA, se sont réunis sous l'égide de l'Agence de l'Informatique pour créer le "Club SOL". Son objectif essentiel est la promotion et l'exploitation industrielle des résultats du Projet Pilote SOL (Géné Logiciel).

Ce dernier a pour but, en coopération étroite recherche-industrie, de développer les outils de base pour la fabrication et l'exploitation de programmes portables. Ces programmes portables peuvent fonctionner sans modification sur des machines de constructeurs différents, qu'elles soient des mini ou des micro-ordinateurs. Quant aux outils de base : compilateurs du langage Pascal et systèmes d'exploitation SOLIX, dérivés d'UNIX, ils sont eux-mêmes portables et entièrement conformes, en ce qui concerne le langage Pascal, à la normalisation internationale.

TROIS BESOINS COMPLÉMENTAIRES

Le marché de la gestion de l'information, appelé aujourd'hui marché de l'informatique et de la communication, est caractérisé par trois besoins complémentaires :

- la recherche de documents qui permet l'archivage de documents en vue de la constitution de fonds documentaires ; un système de recherche offre à l'utilisateur la sélection des documents répondant le mieux possible aux questions qu'il se pose ;
- la production de documents qui comprend les activités de collecte, de mise à jour, de mise en forme et de présentation ;
- la messagerie des documents qui assure la transmission entre tous les postes participant à la gestion de l'information : saisie, visualisation, édition, interrogation.

Ce marché qui englobe tous les types d'entreprises et tous les pays est celui de la communication de demain.

UN MICRO ORDINATEUR A L'ÉCOLE

Appareil véritablement révolutionnaire pour l'apprentissage de la lecture, Goupil 2 - c'est son nom - premier micro ordinateur français a fait cette année une entrée très remarquée dans une école du Vieux-Marché ; il s'agissait là d'une expérience unique en France qui a permis à une quarantaine d'élèves de 8 à 11 ans de se familiariser avec l'informatique.

Un lecteur expérimenté lui généralement à la vitesse moyenne de 9 000 mots à l'heure : c'est-à-dire à pleine vitesse que la vitesse de la parole. Avec la pratique de lecture sur écran d'ordinateur chacun, jeune ou adulte, augmente considérablement sa vitesse de lecture. A l'école du Vieux-Marché, l'élève le plus faible - dont la capacité de lecture était de 2 500 mots/heure en

est actuellement à 6 000 mots/heure. Quant au meilleur élève qui a débuté à 13 000 mots/heure, il est actuellement à 15 000 mots/heure.

L'équipement est simple : un micro-ordinateur, un clavier, un écran de contrôle, un lecteur de disquettes ; coût du programme : 27 000 F pour équiper une classe.

Devant les résultats de cette première tentative, l'expérience du Vieux-Marché va être reconduite jusqu'en classe de troisième. On en parle également pour les bibliothèques et les casernes.

Les promoteurs de cette méthode ont atteint 40 000 mots à l'heure... et ils espèrent bien faire mieux encore.

VOCABULAIRE INFORMATIQUE

ACCÈS DIRECT - Mode d'écriture ou de lecture

CIMAP INFORMATIQUE

11, place du Champ Clos
22103 DINAN
B.P. 127 Tél. : (96) 39.12.41

ETUDES, ANALYSES, PROGRAMMATIONS, REALISATIONS DE TOUS TRAITEMENTS INFORMATIQUES EN LOCAL ET A DISTANCE.

Met à votre disposition son expérience du traitement à façon avec :

- Ses conseillers vous permettant de choisir une solution adaptée à votre Entreprise.
- Ses logiciels :
 - comptabilité générale et analytique,
 - paie et gestion du personnel,
 - facturation et analyse commerciale,
- Ses systèmes de saisie de données, disquettes, bandes magnétiques, cartes... avec atelier de 25 personnes.

N'hésitez pas à nous consulter



DU VRP A L'USINE VIA LE TVP

Aujourd'hui, la Société Donnay, premier fabricant mondial de raquettes de tennis, vit une grande expérience... Pour la première fois en France, une force de vente est équipée de terminaux Vidéoex portables ! En branchant son T.V.P. sur un téléphone, chaque représentant communiquera de chez lui ou de chez son client avec l'ordinateur basé à Signy l'Abbaye.

Il peut en temps réel : passer une commande en déclenchant immédiatement la facturation et la mise à jour du stock ; consulter ses comptes gérés en temps réel ; préparer ses visites en interrogeant les dossiers clients, les tarifs, les conditions de vente, les délais de livraisons ; connaître ses statistiques commerciales ; échanger des messages avec le siège ou d'autres représentants. Pour cette initiative, Donnay a bénéficié du concours de spécialistes tels que la Direction des Télécommunications qui a mis au point les T.V.P., Matra Informatique qui a adapté son architecture ARCNET (réseau local) pour la communication sous Transpac avec les terminaux Vidéoex aux normes Antiope, Marlier Informatique, première société de services à avoir réalisé un moniteur transactionnel pour mini-ordinateur compatible avec un réseau télématique.

d'informations se faisant au moyen d'adresses qui repèrent leur emplacement.

ACCÈS SÉQUENTIEL - Mode d'écriture ou de lecture d'informations en suivant un ordre pré établi de rangement.

AUTONOME - Se dit d'un matériel lorsqu'il fonctionne indépendamment de tout autre.

BASE DE DONNÉES - Ensemble de données organisées en vue de son utilisation par des programmes correspondant à des applications distinctes et de manière à faciliter l'évolution indépendante des données et des programmes.

DONNÉE - Représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement.

LOGICIEL - Ensemble des programmes, procédures et règles, et éventuellement de la documentation, relatifs au fonctionnement d'un ensemble de traitement de l'information.

MÉMOIRE - Organe qui permet l'enregistrement, la conservation et la restitution d'informations.

MODE DIALOGUE - Mode de traitement de l'information permettant un dialogue entre système informatique et l'utilisateur.

MULTIPROGRAMMATION - Technique d'exploitation permettant l'exécution imbriquée de plusieurs programmes menés de front.

PHOTOSTYLE - Dispositif permettant d'introduire dans un ordinateur les coordonnées d'un point sur un visuel.

PROCESSEUR - 1) Unité centrale d'un ordinateur, capable de traiter des informations. 2) Accessoirement, ensemble de programmes permettant d'exécuter sur un ordinateur des programmes écrits dans un certain langage.

PRODIGE - Ensemble complet et documenté de programmes conçu pour être fourni à plusieurs utilisateurs, en vue d'une même application ou d'une même fonction.

TELEINFORMATIQUE - Exploitation automatisée de systèmes informatiques utilisant des réseaux de télécommunications.

TERMINAL - Appareil permettant l'accès à distance à un système informatique.

LA CULTURE DU TOPINAMBOUR : un espoir pour la Bretagne centrale

En septembre, le Syndicat des Producteurs et Utilisateurs de Topinambours du Morbihan a présenté chez Michel Lorans, agriculteur au Couquer en Cléguère, le Programme agronomique expérimental lancé en Bretagne centrale depuis avril.

Noël Le Breton, agriculteur à Moreac, et président du Syndicat, Armel Cornilly, secrétaire général, Michel Lorans et plusieurs autres agriculteurs membres du Syndicat, ont expliqué que 10 hectares, répartis entre 10 exploitations différentes, avaient été plantés en topinambours à la fin d'avril. Plusieurs variétés sélectionnées sont ainsi expérimentées : K 18, D 19 et surtout "Violet de Rennes".

C'est d'ailleurs une très belle parcelle d'un hectare de "Violet de Rennes" que l'on a pu admirer chez Michel Lorans. Les fanes atteignent déjà 2,75 m de haut et devraient encore pousser de quelques dizaines de centimètres, puis les tubercules, encore tout petits à la fin de l'été, vont se mettre à grossir jusqu'au milieu de l'hiver, époque de récolte du topinambour. A la fin de l'été, les essais déjà réalisés en 1980 et 1981 sur des parcelles plus petites et compte-tenu de la croissance constatée jusqu'à cette année, les membres du Syndicat espèrent obtenir des rendements de 50 à 60 tonnes à l'hectare, voire davantage. La preuve serait ainsi faite que la Bretagne Centrale offre un climat et des sols très favorables à la culture du topinambour.

Le Gouvernement pourrait débourser de l'an prochain de lancer la construction de 3, 4 ou 5 distilleries. Nos producteurs bretons estiment que la Bretagne a de bonnes chances d'être retenue si les rendements espérés se confirment et si une volonté politique suffisamment forte se manifeste au plan régional.

LES LIAISONS AÉRIENNES PARIS - ST-BRIEUC

Depuis le 6 septembre, la desserte aérienne de la région brochoine avec Paris est à nouveau assurée par un vol matinal au départ de Saint-Brieuc. Ces nouveaux horaires correspondent à une demande de la clientèle qui souhaite pouvoir passer à Paris une journée entière. Désormais, Saint-Brieuc est desservi par des vols directs aux horaires suivants :

	Départ	Arrivée
Saint-Brieuc/Paris	07.10	08.30
	18.35	19.55
Paris/Saint-Brieuc	09.20	10.40
	20.20	21.40

INFORMATION

AUTOMNE : LA MONTÉE DES FEUILLES

Au contraire de la nature, chaque automne se traduit dans la presse par la naissance de feuilles nouvelles qui, souvent, ont bien du mal à atteindre le printemps. Souhaitons un meilleur sort aux titres qui s'annoncent : à Rennes, deux hebdomadaires - Le 26 journal (titre 1) et L'événement ; pour les intellectuels, un mensuel : Ardai magazine, dirigé par P. Montfort ; pour les amateurs de football (celtique), un bi-mensuel : Eskalbor.

Dans le domaine de l'audio-visuel, une nouvelle station : R.R.S. (Radio Bretagne Sierbois), dirigée par Serge Berthoud du haut du 22^e étage d'une tour du Colombier, elle émet sur 102 mgh de 6 h 30 à 23 h. (BP 46, Rennes - Tél. 79.04.05).

LOISIRS * NAUTISME * NATURE

CHANTIER NAVAL
Emile PORHIEL

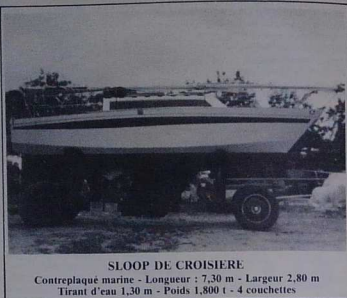
Architecte - Constructeur

Constructions et aménagements sur plans personnalisés

LOCOUARN

29121 CLOHARS-CARNOËT

Tél. : (98) 96.91.79



SLOOP DE CROISIÈRE
Contreplaqué marine - Longueur : 7,30 m - Largeur 2,80 m
Tirant d'eau 1,30 m - Poids 1.800 t - 4 couchettes

Des luxembourgeois en Bretagne

La S.N.C.F. joue à fond son rôle de liaison en cherchant à développer de nouvelles filières touristiques pour notre région. C'est ainsi que, poursuivant l'effort déjà entrepris avec le concours des responsables du tourisme (en Morbihan et Finistère notamment), elle a reçu pendant trois jours en septembre treize représentants ou chefs d'agences de voyage du Luxembourg.

L'attrait du littoral armoricain

D'un avis unanime, l'atout majeur de la Bretagne pour le visiteur est la beauté de ses côtes. Les Luxembourgeois ont d'abord effectué une croisière à bord du Navispace dans le Golfe du Morbihan, avant de visiter Locmariaque, le port de plaisance de La Trinité-sur-Mer, les alignements de Carnac et de Plouharnel, les plages de Kerhillis et Erdeven... où la chaleur a amené certains à se baigner. Le préjugé qui veut qu'il pleut très souvent en Bretagne est si solidement ancré dans les esprits que le maillot de bain n'avait pas été prévu par tous, et plus d'un invité regrettait d'avoir traîné vêtements chauds et parapluie ! Dans le Morbihan, les Luxembourgeois ont vu encore le Musée de l'Atlantique à Port-Louis, Hennebont et la Côte Sauvage. Après une nuit à Lorient, dans le Finistère ils ont apprécié le charme de Port-Manech où le colonel Remy parti vers l'Angletterre avec d'autres résistants lors de la dernière guerre mondiale. Puis ce fut Concarneau, et dans le secteur de Fouesnant la visite de gîtes ruraux, enfin la descente de l'Odet en vedette.

La troisième journée fut consacrée à Audierne, la Pointe du Raz, Douarnenez, avec déjeuner dans une ferme-auberge de Plogonnet, et, avant le départ, à la visite du vieux Quimper.

De Metz à Auray en couchettes

Ce programme aura mis en valeur l'heureuse juxtaposition des valeurs touristiques traditionnelles de la Bretagne avec les innovations les plus modernes réalisées récemment. Pour acheminer les visiteurs vers notre pays la S.N.C.F. a mis en place tout un ensemble de services dont des trains auto-couchettes reliant Metz à Auray ; or de Luxembourg à Metz il n'y a que 50 km. Une documentation importante fut remise aux visiteurs, notamment un document édité par le Comité du Tourisme de Bretagne, véritable outil de travail présentant des hôteliers, des itinéraires possibles, des tours-opérateurs réceptifs, des adresses utiles, des autocaristes régionaux... De nombreuses personnalités ont participé à la réception du groupe luxembourgeois. M. Masson, chef des ventes de la Région SNCF de Rennes, prononça le discours d'accueil en présence de MM. Veradier, délégué au Tourisme en Bretagne ; Duclos, vice-président du Conseil Général du Morbihan ; Podelvin, délégué au Tourisme pour le Morbihan ; Marchal, directeur adjoint de la CCI ; Mingam, délégué au Tourisme pour le Finistère ; Wolles, des Chemins de Fer luxembourgeois ; Tissier et Klein, de la représentation SNCF au Bénélux ; Simonot, de la direction commerciale SNCF à Paris.

La qualité des contacts établis au cours de ce voyage d'études, l'attrait touristique évident que peut présenter le "Pemm-Ar-Bed" armoricain à cette plaque tournante qu'est le Luxembourg, permettent d'envisager des retombées sensibles sur notre région. C'était le but de la démarche : gageons qu'il aura été atteint.

FRANÇOIS MOAL

NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION BRETONNE DES PAYS D'ACCUEIL

A l'initiative de Michel Coimat, président du Pays d'Accueil de Fougères, une assemblée générale constitutive a donné naissance à la Fédération des Pays d'Accueil de Bretagne, en présence de M. de Saint-Vincent et de Melle Robbè-Grille, du S.E.A.T.E.R. (Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique en Espace Rural), de F. Veradier, délégué régional au Tourisme, de M. Le Floch, adjoint au Commissaire à l'Aménagement de l'Ouest, de M. du Halgout, président du Comité du Tourisme d'Ille-et-Vilaine et des directeurs des Comités départementaux.

Cette création concrétise la politique menée par l'Établissement Public Régional en faveur du tourisme rural. En effet, les aides mises en place par l'Etat (FIDAR, Agriculture et Tourisme) et l'EPR, ont permis en quelques années le lancement de plusieurs Pays d'Accueil en Bretagne intérieure. Devant leur succès, il est apparu nécessaire aux responsables de ces Pays d'échanger leurs expériences et de définir une politique et une image de marque communes. Ainsi a-t-il été décidé d'établir dans les semaines à venir une charte des Pays d'Accueil de Bretagne.

Bureau provisoire de la Fédération : Président, Michel Coimat (Fougères) ; vice-président, Louis Martin (Dinan) ; trésorier, René Bellot (Rochefort-Questembert) ; secrétaire, Annick Barré (Centre-Finistère) ; 5, rue Maréchal, B.P. 66 A, 35031 Rennes Cedex.

A CHEVAL VERS LA CAMARGUE

Les Atteglages de la Vallée d'Argent (Locmaria-Berrien) organisent une ballade en attelage de l'Atlantique à la Méditerranée. Elle partira de La Rochelle le samedi 6 novembre à 11 heures pour arriver en Camargue, au Domaine de Méjanes, le samedi 4 décembre à 16 h. Ses buts : promouvoir le tourisme attelé ; faire la démonstration d'une pratique de l'attelage bon marché mais sécurisant ; apporter, chemin faisant, la Fête et l'Amitié.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Philippe Le Hir, 2, rue de l'Eglise, 29220 Landernau. Tél. (98) 85.04.01.

La mort au fond de l'océan

Nos côtes doivent cesser d'être un dépotoir

La Commission maritime du C.E.L.I.B. se penchant sur le problème des immersions de produits dangereux au large des côtes bretonnes et dans les océans en général, a condamné unanimement la poursuite de ces opérations et envoyé un télégramme à Louis Le Pen, ministre de la Mer, et à Michel Crépeau, ministre de l'Environnement, pour leur demander que le gouvernement français exige la suspension immédiate des opérations en cours et de celles prévues dans les prochains mois.

Plutonium x 5 071 !

10 407 fûts contenant au total 9 435 tonnes de produits radioactifs, provenant de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique et de Suisse, avaient été immergés en 1981 au large de nos côtes, portant à plus de 100 000 tonnes la quantité de déchets radioactifs déjà immergés dans cette zone. Il faut savoir que ces produits restent dangereux pendant des centaines, voire, pour certains, des milliers d'années ! Or, des études américaines ont permis de constater que des conteneurs immergés il y a 30 ans étaient aujourd'hui brisés au fond de l'océan : à proximité, certains poissons contenaient des concentrations de plutonium 5 071 fois supérieures à la normale... Que l'on soit pour ou contre l'énergie nucléaire, il n'est pas possible d'accepter l'abandon de tels produits en pleine mer ; la plus élémentaire prudence exige de les conserver à terre sous le contrôle de l'homme.

Les déchets de sa Majesté pour les Bretons

Ce problème ne concerne pas d'ailleurs les seuls déchets radioactifs : certains pays continuent de se débarrasser dans l'océan de déchets chimiques très toxiques, comme si les catastrophes maritimes ne suffisaient pas. Ainsi doit-on dénoncer la récente décision du Ministère britannique de l'Agriculture et des Pêches d'autoriser l'immersion dans les 6 prochains mois de 8 800 tonnes de déchets phénoliques liquides, contenant des composés organo-chlorés extrêmement toxiques... au large des côtes bretonnes. Pourquoi ici et pas dans les étangs des nombreux domaines de sa Majesté ?

Les Bretons attendant du Gouvernement qu'il manifeste la plus grande fermeté à l'égard des pays européens responsables de toutes ces immersions et qu'il prenne rapidement l'initiative d'une action internationale pour faire interdire dorénavant toute immersion de produits dangereux dans les océans de la planète.



journal national breton fédéraliste européen mensuel
Abonnement ordinaire : 60 F de soutien à partir de 100 F
B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cedex C.C.P. RENNES 1132-86-J

L'INQUIÉTANTE POLITIQUE DE L'EAU EN BRETAGNE

La Fédération Ecologiste Bretonne vient de faire une déclaration sur la politique de l'eau dans notre pays :

"L'actualité bretonne de ces derniers mois montre une augmentation de la fréquence des pollutions des rivières bretonnes. Quelques exemples : la publication des analyses de qualité des eaux dans les cinq départements montre la présence des taux de nitrates importants amenant, dans certains cas, l'interdiction de la consommation par les femmes enceintes et les enfants. Cette pollution "chronique" est due principalement au mode d'agriculture intensive ; l'augmentation des rejets polluants par les industries - que ce soit le développement exorbitant de ces rejets pour cause d'augmentation de la production ou l'absence de contrôle de ces rejets (pollution de l'Yvel, de la Vilaine, l'étang de la Motte à Saint-Gilles)..."

Aux associations de défense de l'environnement, on rétorque qu'en cette période de chômage la défense de l'emploi prime tout. Une analyse plus fine montre cependant qu'une mauvaise gestion des milieux naturels par les industries coûte très cher à la collectivité tant du point de vue financier que du point de vue des emplois. Quel sera le coût réel, financier, social, humain de la pollution de Ploërmel ? Quelles seront les conséquences sur l'avenir de la pêche de l'accident "écologique" qui a provoqué la destruction massive, cet été, de poissons à l'embouchure de la Vilaine ? L'exemple des papeteries de Bretagne à Rennes montre que l'on préfère sacrifier le milieu naturel sur l'autel de la défense de l'emploi. Une station d'épuration coûte cher ! La Fédération Ecologiste Bretonne constate qu'une véritable politique de protection et de gestion de l'eau reste à mettre en place, dans laquelle les associations de protection de la nature seraient partie prenante. Elle invite la population à montrer l'importance qu'elle accorde à la défense du milieu naturel en participant aux chantiers de nettoyage des rivières organisés par l'APPSS. En Ille-et-Vilaine une opération aura lieu les 16 et 17 octobre sur le cours de la Minette. Les personnes intéressées peuvent nous contacter !

Fédération Ecologiste Bretonne, 4, rue du Général Nicot, 35100 Rennes - tél. (98) 53.27.22 le mercredi et vendredi après-midi.

spi entraide intercelleste

Renseignements et adhésions : 2, rue Frédéric - Plessis - Brest

Lynda Rodriguez en Bretagne

"On ressent en artiste à l'instant seulement où l'on crée inspiré par le rouge, par le bleu, par la lumière, en vivant intérieurement ce monde qu'est la lumière dans son rapport avec les couleurs et l'obscurité, n'ayant en esprit rien d'autre que la couleur..." (Rudolf Steiner, Domarch, 9 juin 1923).

Vivre la vie de la couleur comme expérience d'un combat entre la lumière et les ténèbres c'est la démarche goethéenne d'une artiste peintre vénézuélienne, Lynda Rodriguez, née à Caracas, et qui nous mène à travers ces tableaux à l'expérience de la perspective des couleurs.

Exposition permanente : Galerie Kerinsgar, Le Conquet et Atelier Photo, 3, rue de Couëdic, Douarnenez.

Marché immobilier : la morosité

La FNAM a réalisé une enquête près de ses adhérents pour faire le point sur le marché immobilier. La conclusion n'est pas très optimiste et l'expectative inquiète est partout présente.

"Le coup de vent a soufflé sur toute la France, il a été de force 9... il a balayé beaucoup de fausses notions, de vieilles idées enracinées sur la valeur de certains biens. Nous sommes à un tournant. Les prix pratiqués en négociation finale sont vraiment au plancher et parfois la baisse enregistrée a été excessive. Le marché est donc devenu sain. Nous espérons que la reprise qui devrait enfin s'amorcer, se fera dans le calme", écrit Michel Fagnol, directeur du Groupe Conjoncture de la FNAM.

Voici quelques observations recueillies dans des villes de notre région...

BREST - Depuis septembre 1981 les professionnels ont observé sur le marché : un important ralentissement des ventes tous secteurs confondus, un léger ralentissement des locations de bureaux, une certaine stabilité dans les locations de maisons individuelles et d'appartements.

Pour les prix : une baisse de 5 % du prix de vente des maisons individuelles, une hausse de 5 % du prix des appartements neufs, aucun changement n'est à enregistrer en ce qui concerne les loyers et le prix de vente des appartements anciens.

LORIENT - Sur les ventes d'appartements neufs un important ralentissement ainsi que pour les ventes de maisons individuelles, un léger ralentissement des ventes de bureaux, une certaine stabilité des locations d'appartements, de maisons individuelles et de bureaux. Baisse de 5 % des prix de vente des appartements anciens ; hausse de 5 % des loyers des appartements et des bureaux ainsi que des prix de vente des bureaux ; hausse de 10 % des prix de vente des appartements neufs ; aucun changement sur les prix des maisons individuelles ni sur les loyers en maisons individuelles.

NANTES - Important ralentissement de l'ensemble des secteurs d'activités de l'immobilier (appartements, maisons individuelles et bureaux) aussi bien en ce qui concerne les ventes que les locations. Aucun changement dans les prix de vente d'appartements neufs ; hausse de 5 % en locations d'appartements et de maisons individuelles ; baisse des prix de l'ancien.

RENNES - Important ralentissement sur la vente ; léger ralentissement de la location de bureaux ; stabilité de la vente de maisons individuelles et de bureaux ; accélération de la location de logements individuels et collectifs. Hausse de 5 % sur les loyers de bureaux ; hausse de 10 % sur les prix de vente des appartements neufs et des maisons individuelles et bureaux ainsi que des maisons individuelles en périphérie. Un appartement ancien se négocie 10 % moins cher que son équivalent de meuble standing dans le centre.

SAINT-MALO - Important ralentissement des ventes tous secteurs et des locations de bureaux ; stabilité dans les locations des appartements et des maisons individuelles. Baisse de 10 % des loyers des appartements et des maisons individuelles ; aucun changement sur les prix de vente (tous secteurs confondus) ni sur les loyers des bureaux.

clés de contact de vos futurs marchés

en Bretagne

KOMPASS REGIONAL

met à votre disposition
région par région l'inventaire
économique le plus complet

Cet ouvrage fait partie
de la collection des
19 KOMPASS RÉGIONAUX
couvrant l'ensemble
de la France

traité par fichier
informatique il se présente :

Par fabrications

Une nomenclature de produits et
services de 2 000 termes permet
de couvrir l'ensemble des
recherches de fournisseurs.

La sous-traitance régionale fait
l'objet d'une analyse très détaillée.

Par firmes

Classés par départements et
localités, les entreprises et
établissements sont présentés et
analysés d'une façon très précise :

- forme juridique,
- noms des dirigeants,
- capital,
- chiffre d'affaires, etc.

**Un ouvrage sûr, simple, efficace
pour trouver un fournisseur à proximité**

BON DE COMMANDE À RETOURNER À LA
S.N.E.I. : 22, avenue F.-D.-Roosevelt, 75008 PARIS.

Veuillez m'adresser un exemplaire(s) du KOMPASS Régional BRETAGNE, au prix de
355,80 F. TTC, franco de port.

Nom Fonction

Firme (nom et adresse complète)

Conjoint, chèque de F. Signature:

Cachet:

Pour l'achat de toute autre région, n'hésitez pas à nous contacter.

LES KOMPASS RÉGIONAUX

sont des éditions

SNEI

22, av. F.-D.-Roosevelt,
75008 PARIS,
tel. : 359.37.59



culture * sevenadurez

LA 31^È VENTE DES ECRIVAINS BRETONS

La 31^È vente des Ecrivains bretons se tiendra le samedi 4 décembre de 14 h à 19 h 30 à l'Hôtel Sheraton, 19, rue du Commandant Mouchotte, Paris 14^Èème (près de la Gare Montparnasse). De nombreux poètes et écrivains bretons seront présents auprès des lauréats du Prix Bretagne et du Prix Pascal Pondaven (monographie) attribués respectivement à Alain Lemoine et Yvonn Gicquel en 1981.

Paul Guh sera cette année l'invité d'honneur, succédant ainsi à Jean Mabire et Robert Sabatier.

Nous convions nos compatriotes et amis à se rendre nombreux à cette vente, l'une des plus importantes de la région parisienne. Pour tous renseignements concernant les prix s'adresser à Ar Pilhaouer, Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée, Paris 15^Èème.

APPEL AUX ANCIENS MEMBRES D'OALED ABHERVE

Désirant fêter le 24 octobre le 20^Ème anniversaire de la création d'Oaled Abherve dans une ambiance amicale et chaleureuse, la présidente demande à tous les anciens de l'association de lui faire connaître leur adresse actuelle le plus rapidement possible afin de leur adresser le programme de cette journée. Dès à présent, réservez le dimanche 24 octobre et écrivez à l'Oaled Abherve, Foyer de Culture Bretonne, 9, rue du 71^È R.I. St-Brieuc, pour communiquer votre adresse et celles des membres que vous connaissez (ou tél. au 33.26.66).

LE GRAND PRIX DE POÉSIE DE L'OUEST À ERWAN PICARD

Le jury de la MJC de Lisseux a attribué le Grand prix de poésie de l'Ouest 1982 au tregorier de Rennes Erwan Picard pour ses œuvres *Gasant* et *Transfiguration* : une remarquable distinction puisque le choix a été fait entre 114 envois. Parmi les autres primés de Bretagne : Charlotte Le Perron, de Nantes ; Bertrand Borne, de St-Thurian ; Marie-Elisabeth Bossier, d'Arradon ; Muriel Cloarec, Magali Zenuchi, David Causeur, Maxime Dupas et Arnelie Godec, de l'école St-Vincent de Brest.

DA ZONT ER-MAEZ HEPDALÉ

E ar Barzhig "Environneur ur Barzhig", Skrid diwezhañ ar Barzhig. E tregorrennoù, plijus da lenn, diwar-benn ar Gorsedd hag a Varzhed. Kalz skeudennoù nebeut anavezet : 35 lur.
Loez ar Floc'h "Stourmer" : "Ma Zaimm Buhez" - Un adembannadur eus istor Buhez Loez ar Floc'h kozh, lesanvet "Plakou" : Skrid fremus ha souezhas, gant ur skeudenn : 40 lur.
Marvailhoù Bro-Leon - div levernenn 182 p. + 188 p. pennadoù kaoz dastumet gant Gweltaz Ar Bihan, gant skeudennnoù, tresadennoù, ur geriadur hag ur studadennoù war ar yezh. An div levernenn (pennad) : 70 lur.
Hor Yezh (tost da 150 niverenn embannet a gning d'he levernenn studiadennnoù, testennoù, geriadurnoù, geriaouegoù evit ar yezh vodennoù, pennadoù kaoz dastumet e toez ar vrechougenier, Koumanant : 50 lur evit peder niverenn.
Yann Desbordes, 1, pl. Ch. Peguy, Poulbriant, 29260 Lisnéven.

KELTIA

Organe de recherche d'un véritable modernisme
Le n° 7 F. Abonnement annuel : 36 F
La Bretagne Révélée - 22230 Merdrignac

Lamennais à Fougères au Festival du Livre vivant

Groupés autour de Michel Philippe, dans le cadre du Livre Vivant, les Fougérois ont révisé. A la foi humaniste de Jean Guéhenno révèle l'an dernier (1) a précisé cette année un oratorio "Paroles de Crovants". Cette fois encore, ce parti qui consiste à mettre en scène, en respectant scrupuleusement le texte, une œuvre dont ce n'était pas la destination première et à faire jouer cette réécriture par des acteurs non professionnels a été bel et bien tenu. Michel Philippe et ses compagnons fougérois auront fait du 6^e festival du Livre Vivant une des manifestations culturelles les plus importantes de l'été breton. Et l'on ne pourrait que souhaiter voir se déplacer un nombreux public venu de toute la Bretagne pour apprécier et soutenir une action exemplaire.

DÉJÀ, LA POLOGNE...

Bien sûr, Michel Philippe ne pouvait pas ne pas rencontrer - puisqu'on fête le bicentenaire de sa naissance - l'écrit de Lamennais auquel son concitoyen Chateaubriand devait confier : "Alcyon du même écueil, nous avons eu la mer pour berceau et nous avons été salués des mêmes tempêtes". Mer et tempêtes où la liberté boussolante de son souffle tumultueux les bassesses rabougries des egoïsmes édiabls, tel est bien ce Lamennais ramené à la vie le temps d'une représentation, à travers sa propre parole mais surtout ainsi que l'avait évoqué Xavier Grall dans *Séde poui Lamennais (Ed. Hallier)*. Xavier Grall voit son rôle tenu par sept acteurs différents (quatre hommes et trois femmes), ce qui évite les difficultés d'un long monologue solitaire en faisant vibrer dans une sorte de dialogue éclairé sa parole nue, violente, enthousiaste, incandescente. Lamennais-Grall : mêmes paroles de crovants assez semblables, unis dans un combat identique : défendre l'homme, au nom du Christ. Alors s'éleve la houle d'une voix clamant contre l'Etat, monstre stupide et vorace, s'abatant contre les puissances félineuses d'une

LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE BREST

À la suite de l'incendie du Palais des Arts et de la Culture de Brest en novembre 1981, la municipalité s'est vue dans l'obligation d'intégrer une donnée importante dans son programme : la construction d'un nouvel équipement culturel.

Ce programme d'envergure, résolument contemporain, suscitera de nombreux débats qui renforceront d'autant l'engagement des Brestois pour leur cadre de vie.

D'ores et déjà, un appel de candidature d'équipes de conception a été lancé. Dès l'automne, les quatre candidats sélectionnés soumettront leurs premiers projets. Parallèlement, la municipalité a engagé une consultation de la population sur l'ensemble de la Communauté Urbaine et sur une cinquantaine de communes de la région. 100 000 questionnaires ont été distribués dans les boîtes à lettres et 600 associations ont été consultées.



Paroles de crovants (Atelier photo Jean-Luc Barbelet)

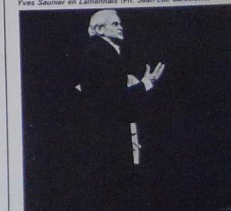
papauté pusillanime liant destin avec Meiternich, dompteur à cravache d'une Europe rampante. Et pendant qu'on enferme le Christ dans un placard de sacristie pour appeler au secours des pouvoirs vacillants un Dieu genearme confit dans une bigoterie de chaises souffre le peuple livré aux bourgeois industriels et meurt la Pologne abandonnée aux Cosaques. Déjà... Quelle actualité chez ce Lamennais revendiquant pour la liberté, pour le pouvoir régional, interpellant les consciences en faveur de l'Irlande, évouant le Liban, vitupérant toutes les lâchetés face au drame polonais ! "La Pologne et nous, ce n'est qu'un ; notre amour est la, notre espérance aussi", écrit-il. Sur routes les plaies du monde, il aura porté son regard de brasse et la douce pitié de son âme souffrante. Feu de la dénonciation, feu de l'amour. Qui aime, défend. Lamennais fut un combattant, un activiste de la Charité.

Tel est l'homme à qui Yves Sautier a prêté sa voix et son geste. Chef-magasinier de son état, cet habitué du Livre Vivant s'est révélé un exécutif dont on célébrait le souvenir. La partie musicale de l'Oratorio était confiée au pianiste Alain Raes et à des chanteurs et orchestre sous la direction d'Alain Chérel. Alain Raes interprète avec fougue et sensibilité diverses pages de Luce, une fable de Lamennais. La Cantate du Bouc du Monke de Joffe Le Penven offrait une toute autre variante musicale. Aussi justifiée que fut la présence d'une œuvre bretonne, un regrette toutefois cet abandon mou d'une musique qui s'élevait au lieu de couler limpide, alerte, apaisée ou nerveuse. Heureusement, les choristes et les musiciens, tous venus de la région, lui donnèrent un peu d'éclat.

"La pensée de Lamennais laisse toujours trace de son passage dans les esprits", affirmait Hugo. Gageons que Paroles de Crovants marquera aussi le souvenir de ceux qui auront assisté à ce spectacle de qualité.

YANNICK PELLETIER

Yves Sautier en Lamennais (Ph. Jean-Luc Barbelet)



REVUES

MUSIQUE

D'une note à l'autre...

En faisant paraître *Voix de Bretagne* par les soins de la Maison de la Culture de Rennes, André-Georges Hamon poursuit sa mission : faire mieux connaître la chanson bretonne et l'aider à imposer son message. Pour lui, cette chanson vaut par le poids de rêve et de poésie dont elle est portuse, par les valeurs de vie authentique, chaleureuse qu'elle clame face aux modes et aux nivellements de toute espèce. En rendant hommage au Festival de Pléneuf-Val-André à travers l'évocation de ceux qui s'y seront produits, André-Georges Hamon dresse un portrait au pastel de cette Bretagne qui serait bien amputée si elle n'avait plus ses chanteurs, ses musiciens, ses poètes, après lui avoir consacré une grande fresque, *Chantres de toutes Breagnes* (éd. Ficoles).

Après la publication du très utile ouvrage de Vincent Radisson, *Pour mieux aimer la musique*, les éditions Ouest-France présentent *Les Musiciens français* de Christian et Claude Pinet. En soi, ce fort volume répond aux doutes de Jean-Jacques Rousseau sur la possibilité de l'existence d'une musique française - doutes qui montrent une méconnaissance du passé et des a priori un peu simplistes dont il était assez friand. Au demeurant, ce n'était pas un mauvais message... s'écrit et il fut un grand écrivain... français. Ô paradoxe, cher à tout le siècle des Lumière, *Les Musiciens français* offrent le plaisir de lire une histoire de France à travers sa vie musicale. L'habileté des auteurs est de restituer l'une en nous conduisant à travers les arcanes de l'autre. Didactique, l'ouvrage se lit avec aisance et curiosité entretenue. De plus, sérieux et précis dans ses informations, il est écrit de façon à convenir à tout public, du néophyte éclairé à l'audiophile débutant en passant par le simple homme moderne. Ainsi dix siècles de musique sont mis à la portée de tout un chacun. Un regret pourtant : il manque une rubrique pour Paul Le Flem pourant cité à plusieurs reprises. Yannick Pelletier.

POÉSIE

★ **MARÉE BASSE**, par Camille Jaouen - L'auteur, né à Pont-l'Abbé il y a 33 ans, a connu l'exil et il lui en reste des marques qui apparaissent dans ses poèmes bien construits mais vraiment pas très gras (Ed. Le Signor).

★ **A L'ÉCOUTE DE LA VIE**, par Francine Robert - C'est bien gentil, bien écrit, convenable et on finit par entendre "l'amour dans un unique chant". Que demander de mieux ? (ACA, Imp. Pinson, Les Sables d'Olonne).

★ **ECUMES DU LITTORAL BRETON**, par René Le Brie - L'ancien marin-pêcheur de Lechiagat chante les grands souvenirs de sa vie (Ed. La Pensée universelle).

JEUNESSE

★ Une nouvelle collection : **LES INSEPARABLES**, romans de Tudor pour les 8-10 ans. C'est drôle, plein d'humour et ça romance un peu la vie des jeunes dans un monde pas toujours drôle. Deux bons titres : *Les inséparables adoptent un G.P.* (ça veut dire grand-père !) et *Les inséparables raflent tout* (Ed. Dargaud).

BREZHONEG

★ **"Traon an Douar"**
Des poèmes impérissables d'Anjela Duval... "Traon an Douar" (le bas de l'eau) : un livre simple comme les fleurs des haies, pur comme l'eau de la source, musical comme le chant des oiseaux et le murmure du vent parmi les branches. Un témoignage, après que tout ait été sacagé, la terre et le cœur des hommes, d'une beauté indestructible, d'une beauté pour laquelle il est bon de se battre et de mourir (Ed. Al Liamm, Y.B.B.).

POCHOTHÈQUE

★ **LE LIVRE DE POCHE - Crever pour vivre**, par Klaus Kinski : l'autobiographie pas trisité d'un comédien fantaisie - *Les bons sentiments*, par Marilyn French : le roman d'un couple actuel - *Biftons de prison*, par Alberine Sarrazin : 26 billets témoignages sur la vie carcérale - *Mission Firefox*, par Craig Thomas : les services secrets anglo-saxons veulent voler un nouvel avion de combat soviétique... - *La rage de vivre*, par Mezz Mezzrow : pour l'amour du jazz et des Noirs - *Le vicomte pourfendu*, par Italo Calvino : le conte cruel et spirituel de deux moities opposées d'homme - *Des nouvelles de la famille* : des nouvelles, d'un intérêt mégal, de B. et L. de Caunes, B. et F. Grouli, de Paul Guimard, de B. Ledwidge - *L'amour aveugle*, par Patrick Cavain : la passion dans l'infiniment - *Les belles endormies*, par Y. Kawabata : des vieillards en quête de plaisirs.

★ **PRESSES POKETT - L'amour amer**, par Ulla : une prostituée devenue célèbre révèle avec une étonnante franchise les dessous d'un roman métré.

B.D.

★ **AUX ÉDITIONS LOMBARD - La fugue d'Arja**, par Michel Neyland : une joligie guerrière joue les redresseuses de torts - *La galère noire*, par Rosinski et Van Hamme : Thorag et arraché à la paix rurale - *Torik des tempêtes*, par Eddy Paape et A.P. Duchateau : la nostalgie de la fiblaste - *La fosse aux alligators*, par Duchateau et Ch. Denayer : "les casseurs" à la poursuite de kidnappers.

★ **SCIENCE-FICTION - Le monde des glaces**, par Alex Raymond : un nouveau Flash Gordon - *Chute à trois*, par Coucho : 7 histoires étranges (Ed. Dargaud).

ÉCONOMIE

L'agriculteur

C'est en toute simplicité d'expression, l'ouvrage de souvenirs et de réflexion d'une jeune agricultrice, Anne-Marie Crolais, aînée d'une famille de huit enfants : sa jeunesse à St-Gano dans la grande salle au sol de terre battue dans laquelle vivait toute la famille, parents et enfants ; la dure condition de la femme paysanne, surtout pour les générations précédentes, les préjugés ; l'évolution morale et matérielle ; le combat syndical. C'est un témoignage humain attachant qui n'exclut pas la fermeté : pour elle, la passion de la terre ne peut plus être uniquement sentimentale : elle doit se combiner avec une formation professionnelle en profondeur, notamment au plan de la gestion... On trouve dans ce livre l'esprit de l'interview d'Anne-Marie Crolais que nous avons publiée le mois dernier (Ed. Ramsay).

YANN POLVET

Philippe Reliquet et Gilles de Rais

Comme tant de ses contemporains, Philippe Reliquet subit la fascination qu'exerce Gilles de Rais et ce n'est sans doute pas seulement parce qu'il est originaire de Machecoul où le grand seigneur pervers exerça ses sombres talents. Car on se passionne aujourd'hui pour ce criminel de haut rang dont la gloire édulcorée le dispute presque à l'honneur auréolé de Jeanne d'Arc dont il fut un fidèle compagnon d'armes. Ainsi c'est devant un public nombreux et fervent, peut-on dire, que Philippe Reliquet a présenté son ouvrage *Gilles de Rais, Marschall, Monstre et Martyr* (Ed. Belfond), dans le cadre des Rencontres chez Owen et Dodik, à Saint-Malo.

Le goût de la transgression
Yannick Pelletier - Pour quelles raisons notre époque est-elle devenue aussi sensible à ce personnage trouble et troublant qu'est Gilles de Rais ?

Philippe Reliquet - Sans doute faut-il voir là le rôle joué par les travaux des médiévistes et des nouveaux historiens, Duby par exemple. Notre connaissance du Moyen-Âge s'est affinée et nous comprenons mieux aujourd'hui ce XVI^e siècle saturé de mysticisme et exacerbé de violence. D'autre part, les tabous moraux qui ont pesé sur les générations précédentes sont à peu près absents chez nos contemporains que touche le problème de la transgression. Gilles de Rais est un personnage sadien, transgressant tabous, limites, ordre établi pour fonder un autre ordre ou "désordre" si l'on préfère. Enfin, - mais je me méfie un peu de cette explication - le climat d'incertitude et de violence dans lequel on vit aujourd'hui pourrait bien susciter des angoisses collectives qui nous rendraient proche le début du XVI^e siècle. Ceci dit, je crois que les gens ont toujours eu plus ou moins l'impression de vivre une période apocalyptique.

Un féodal brisé
Y.P. - Gilles de Rais, qui a échoué dans sa vie privée et dans sa carrière, aurait pu connaître un autre destin. Étais-il à même d'être un autre Olivier de Clisson ?

P.R. - Étant donné ce qu'il était, sa carrière devait se rapprocher de celle de Clisson. Loin-tain parent de Du Guesclin, Rais était aussi apparenté aux Laval. Bien né, disposant d'une grande fortune, éduqué militairement, il avait devant lui un itinéraire de soldat pouvant le conduire à la position de grand seigneur politique. La première partie de sa vie le dirigea très nettement vers cet état puisqu'il est maréchal de France à vingt-cinq ans.

Philippe Reliquet (photo Owen Jegou).

Y.P. - Gilles de Rais a pratiquement voulu sa perte. Puisqu'il assiste, impuissant comme tous ceux de sa caste, au déclin de la Féodalité, ne s'est-il pas choisi un destin presque symbolique : "Je me sacrifie parce que nous sommes perdus". A quoi on pourrait ajouter qu'il s'assure de son pouvoir déclinant en outrageant toutes les bornes : "Je fais ce que je veux, y compris tout le mal possible, parce que je suis le maître". Ainsi le sacrifice de Rais s'accompagnerait d'une vengeance...

P.R. - Il est juste d'identifier la chute de Gilles de Rais avec celle d'une classe sociale : les grands feudaux qui sont "déstabilisés" à cette période de l'Histoire. La Féodalité écarte à diverses reprises non par les chevaliers anglais, mais par les archers, les arbalétriers a perdu son prestige, voire sa raison d'être. Le chevalier fait pour la guerre apparaît incapable de remplir correctement sa fonction. Ainsi se perd la justification des privilèges exorbitants du seigneur aux yeux du peuple qui maugre contre la noblesse. Gilles de Rais est très représentatif de cette classe qui, ne gagnant plus sur le terrain militaire et n'innovant plus sur le plan intellectuel, mais disposant encore du pouvoir et de la richesse, se livre à tous les excès, excès prestigieux et négatifs de la transgression, par aspiration au vide, par fascination de la chute et de l'annihilation. Dans quelle mesure Rais en a-t-il eu conscience ? Il est difficile de répondre. On peut examiner son cas parce qu'on possède des éléments cliniques sociaux et juridiques, mais sa personnalité reste confusément décrite à travers les pièces de son procès. A coup sûr, il n'était pas aussi frustré et mis qu'on l'a fait. De même, sa brutalité reste assez confuse si on la compare à celle de ses contemporains.

De Jeanne d'Arc à la passion du Christ
Gilles alors que s'est-il passé ? Philippe Reliquet fait justement remarquer que la criminalité de Gilles de Rais débute en 1430 quand meurt son grand-père, homme dur, paillard, cupide et intriguant, dans l'ombre duquel vit le petit-fils attendant ardemment de jouer son propre rôle. Mais l'intelligence politique de l'aïeul lui fera défaut et il portera son "savoir-faire" sur un tout autre plan. Et Jeanne d'Arc ? Si la rencontre du futur criminel et de la future sainte est spectaculaire, reconnait P. Reliquet, il ne faut pas lui accorder une importance excessive. Toutefois, précisez-vous, Jeanne d'Arc n'a pu que fasciner et étonner, d'autant de son identité et tourment : la promiscuité guerrière avec cette jeune fille sans doute attachante, sa personnalité exceptionnelle, son mysticisme... tout en elle devient le séducteur. Elle aurait pu le conduire à une vie exemplaire. Mais il y a son échec apparent et sa mort. Le bien et la pureté ne mentant qu'un regard, Rais a-t-il voulu par dépit trouver l'Absolu qu'il recherchait confusément dans le mal et le démoniaque ? Et Gilles de Rais, condamné, aura une mort exemplaire. "Comme tout contemporain, il a voulu identifier sa mort d'abord à celle du Christ, aussi extraordinaire que cela puisse nous paraître, ensuite à celle de Jeanne d'Arc, même si dans son propre cas il ne fait qu'expier des fautes personnelles. Il faut imaginer Gilles de Rais faisant agnouter la foule assistant à son supplice pour prier avec lui. Le monstre repenti devenant un martyr aux yeux d'un peuple admirant un mort si édifiant. Qu'on puisse voir une dernière jouissance à travers la mise en scène d'une "grande coquette", d'un exhibitionnisme achevé, il ne s'agit pas moins d'un des aspects superbes d'un personnage qui ne manque pas d'éclat".

YANNICK PELLETIER

Y.P. - Gilles de Rais a pratiquement voulu sa perte. Puisqu'il assiste, impuissant comme tous ceux de sa caste, au déclin de la Féodalité, ne s'est-il pas choisi un destin presque symbolique : "Je me sacrifie parce que nous sommes perdus". A quoi on pourrait ajouter qu'il s'assure de son pouvoir déclinant en outrageant toutes les bornes : "Je fais ce que je veux, y compris tout le mal possible, parce que je suis le maître". Ainsi le sacrifice de Rais s'accompagnerait d'une vengeance...

P.R. - Il est juste d'identifier la chute de Gilles de Rais avec celle d'une classe sociale : les grands feudaux qui sont "déstabilisés" à cette période de l'Histoire. La Féodalité écarte à diverses reprises non par les chevaliers anglais, mais par les archers, les arbalétriers a perdu son prestige, voire sa raison d'être. Le chevalier fait pour la guerre apparaît incapable de remplir correctement sa fonction. Ainsi se perd la justification des privilèges exorbitants du seigneur aux yeux du peuple qui maugre contre la noblesse. Gilles de Rais est très représentatif de cette classe qui, ne gagnant plus sur le terrain militaire et n'innovant plus sur le plan intellectuel, mais disposant encore du pouvoir et de la richesse, se livre à tous les excès, excès prestigieux et négatifs de la transgression, par aspiration au vide, par fascination de la chute et de l'annihilation. Dans quelle mesure Rais en a-t-il eu conscience ? Il est difficile de répondre. On peut examiner son cas parce qu'on possède des éléments cliniques sociaux et juridiques, mais sa personnalité reste confusément décrite à travers les pièces de son procès. A coup sûr, il n'était pas aussi frustré et mis qu'on l'a fait. De même, sa brutalité reste assez confuse si on la compare à celle de ses contemporains.

De Jeanne d'Arc à la passion du Christ
Gilles alors que s'est-il passé ? Philippe Reliquet fait justement remarquer que la criminalité de Gilles de Rais débute en 1430 quand meurt son grand-père, homme dur, paillard, cupide et intriguant, dans l'ombre duquel vit le petit-fils attendant ardemment de jouer son propre rôle. Mais l'intelligence politique de l'aïeul lui fera défaut et il portera son "savoir-faire" sur un tout autre plan. Et Jeanne d'Arc ? Si la rencontre du futur criminel et de la future sainte est spectaculaire, reconnait P. Reliquet, il ne faut pas lui accorder une importance excessive. Toutefois, précisez-vous, Jeanne d'Arc n'a pu que fasciner et étonner, d'autant de son identité et tourment : la promiscuité guerrière avec cette jeune fille sans doute attachante, sa personnalité exceptionnelle, son mysticisme... tout en elle devient le séducteur. Elle aurait pu le conduire à une vie exemplaire. Mais il y a son échec apparent et sa mort. Le bien et la pureté ne mentant qu'un regard, Rais a-t-il voulu par dépit trouver l'Absolu qu'il recherchait confusément dans le mal et le démoniaque ? Et Gilles de Rais, condamné, aura une mort exemplaire. "Comme tout contemporain, il a voulu identifier sa mort d'abord à celle du Christ, aussi extraordinaire que cela puisse nous paraître, ensuite à celle de Jeanne d'Arc, même si dans son propre cas il ne fait qu'expier des fautes personnelles. Il faut imaginer Gilles de Rais faisant agnouter la foule assistant à son supplice pour prier avec lui. Le monstre repenti devenant un martyr aux yeux d'un peuple admirant un mort si édifiant. Qu'on puisse voir une dernière jouissance à travers la mise en scène d'une "grande coquette", d'un exhibitionnisme achevé, il ne s'agit pas moins d'un des aspects superbes d'un personnage qui ne manque pas d'éclat".

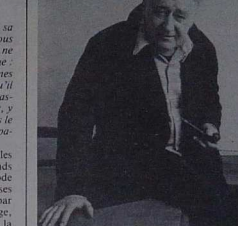
Yannick Pelletier

Y.P. - Gilles de Rais a pratiquement voulu sa perte. Puisqu'il assiste, impuissant comme tous ceux de sa caste, au déclin de la Féodalité, ne s'est-il pas choisi un destin presque symbolique : "Je me sacrifie parce que nous sommes perdus". A quoi on pourrait ajouter qu'il s'assure de son pouvoir déclinant en outrageant toutes les bornes : "Je fais ce que je veux, y compris tout le mal possible, parce que je suis le maître". Ainsi le sacrifice de Rais s'accompagnerait d'une vengeance...

P.R. - Il est juste d'identifier la chute de Gilles de Rais avec celle d'une classe sociale : les grands feudaux qui sont "déstabilisés" à cette période de l'Histoire. La Féodalité écarte à diverses reprises non par les chevaliers anglais, mais par les archers, les arbalétriers a perdu son prestige, voire sa raison d'être. Le chevalier fait pour la guerre apparaît incapable de remplir correctement sa fonction. Ainsi se perd la justification des privilèges exorbitants du seigneur aux yeux du peuple qui maugre contre la noblesse. Gilles de Rais est très représentatif de cette classe qui, ne gagnant plus sur le terrain militaire et n'innovant plus sur le plan intellectuel, mais disposant encore du pouvoir et de la richesse, se livre à tous les excès, excès prestigieux et négatifs de la transgression, par aspiration au vide, par fascination de la chute et de l'annihilation. Dans quelle mesure Rais en a-t-il eu conscience ? Il est difficile de répondre. On peut examiner son cas parce qu'on possède des éléments cliniques sociaux et juridiques, mais sa personnalité reste confusément décrite à travers les pièces de son procès. A coup sûr, il n'était pas aussi frustré et mis qu'on l'a fait. De même, sa brutalité reste assez confuse si on la compare à celle de ses contemporains.

De Jeanne d'Arc à la passion du Christ
Gilles alors que s'est-il passé ? Philippe Reliquet fait justement remarquer que la criminalité de Gilles de Rais débute en 1430 quand meurt son grand-père, homme dur, paillard, cupide et intriguant, dans l'ombre duquel vit le petit-fils attendant ardemment de jouer son propre rôle. Mais l'intelligence politique de l'aïeul lui fera défaut et il portera son "savoir-faire" sur un tout autre plan. Et Jeanne d'Arc ? Si la rencontre du futur criminel et de la future sainte est spectaculaire, reconnait P. Reliquet, il ne faut pas lui accorder une importance excessive. Toutefois, précisez-vous, Jeanne d'Arc n'a pu que fasciner et étonner, d'autant de son identité et tourment : la promiscuité guerrière avec cette jeune fille sans doute attachante, sa personnalité exceptionnelle, son mysticisme... tout en elle devient le séducteur. Elle aurait pu le conduire à une vie exemplaire. Mais il y a son échec apparent et sa mort. Le bien et la pureté ne mentant qu'un regard, Rais a-t-il voulu par dépit trouver l'Absolu qu'il recherchait confusément dans le mal et le démoniaque ? Et Gilles de Rais, condamné, aura une mort exemplaire. "Comme tout contemporain, il a voulu identifier sa mort d'abord à celle du Christ, aussi extraordinaire que cela puisse nous paraître, ensuite à celle de Jeanne d'Arc, même si dans son propre cas il ne fait qu'expier des fautes personnelles. Il faut imaginer Gilles de Rais faisant agnouter la foule assistant à son supplice pour prier avec lui. Le monstre repenti devenant un martyr aux yeux d'un peuple admirant un mort si édifiant. Qu'on puisse voir une dernière jouissance à travers la mise en scène d'une "grande coquette", d'un exhibitionnisme achevé, il ne s'agit pas moins d'un des aspects superbes d'un personnage qui ne manque pas d'éclat".

YANNICK PELLETIER



Yannick Pelletier (photo René Jacques)

Un grand feu ronfle dans la cheminée. Là-bas du côté de Huelgou, à Locmaria-Berrien. Nous sommes dans l'aire de l'un des grands de notre expression contemporaine. Un geste au vent de rêve, gilet breton qui semble ne jamais le quitter, grand éclat de rire à la boutonnière. Voilà Yannick Gwernig, le chartroux d'Ar Majenn, dans son local de retraite. Celle de l'écriture. Celle de la remise en place de ses chansons et de ses poèmes. Celle de ces nuits lentes et noires, peuplées d'étoiles, où il fait revivre dans sa pensée et sur la page blanche qui s'anime de whisky "La Grande Tribu" de ses connaissances et de ses amitiés. De ses amours et, pourquoi pas, de ses traques. Une grande tribu affective dans laquelle il sait trouver place pour mieux redire la dynamique de la vie des populations émigrées de New-York. Parmi eux, bien des Bretons !

Un monde cosmopolite

On ne dira pas que "La Grande Tribu" de Gwernig est une œuvre auto-biographique. Yannick ne le veut pas. "Même si mon héros est né en 1925, qu'il a été viré de chez les Bons Pères tout en étant bon élève, qu'il est somnole, a été pigiste dans un journal bien-pensant et qu'il a passé quinze ans à New-York, ce n'est pas moi. D'ailleurs il s'appelle Ange Rosso, né de père péromantais et cela ne m'est jamais arrivé". Yannick se veut le témoin d'une histoire et de multiples histoires qui, de quelques années, sont réduites à l'expression de quelques week-ends new-yorkais de l'année 1967. Des week-ends de fête où vivent dans une sorte de fricque picturesque non des marginaux et des beatniks mais des gens "pas couillins" qui travaillent et s'éclatent en fin de semaine. Une fête qui rassemble des Bretons de Montréal et de New-York, des noirs, des Porto-Ricains, une Abacene et, dans le rêve permanent, la "copine" du héros : Mildred Moynihan, une irlandaise bon teint qui permet à l'auteur de nous faire pénétrer dans le milieu irlandais-américain d'où "IRA" n'est pas absente. Une "Grande Tribu" qui s'avère très cosmopolite car "le clan est très, très vaste et il n'envisage pas de se refermer sur lui-même".

L'hymne à la liberté et à la fête

Dans le grand éclatement de la vie que représente ce roman, une large place est faite à la défense des minorités. "Je ne pouvais passer à côté. C'est mon aspect littéraire. La défense de la liberté, de la justice, la révolte contre toute forme d'injustice sont primordiales pour moi". Ce roman d'une exceptionnelle trauence se veut un hymne à la liberté et à la fête. Deux grands aspects de l'œuvre de et de la personnalité de Gwernig. Deux orientations majeures

«LA GRANDE TRIBU»

du chartreux d'Ar Majenn

d'une vie et d'un militantisme qui collent tout à fait à l'écriture de cette "Grande Tribu" dont l'un des premiers titres fut "L'homme au casque d'argile". Une image juste pour l'histoire d'un homme en forme de plaidoyer pour la liberté. Et la liberté bretonne ne s'est pas atteinte de ces pages qui fleurissent bon comie, cette forme d'expression qui fait partie intégrante de la gouaille, du sens du bon mot, du rire imprévu et généreux de l'homme de Locmaria-Berrien, et aussi d'argile qui à certains paristes (east !) reprochent déjà de n'avoir pas écrit son livre en breton. Dans son grand rire d'accent libertaire, Yannick avoue qu'il ne s'entend rien. Surtout pas le plaisir de parler de New-York, de Lucien Losz, du Café des Sports et de sa "frangine" qui vit toujours outre-Atlantique...

Mais c'est dans sa retraite d'Ar Majenn, au milieu de livres écrits en anglais, breton ou français, de journaux occasionnels, de publications du Parti Socialiste Américain avec qui il est en contact depuis longtemps ("aucun impact" dit-il dans un grand bol de riz !) et près de sa cornemuse qu'il a écrit "La Grande Tribu" (1) et qu'il prépare une pièce de théâtre, une dramatique et un nouveau microfilm. Tout cela sous le regard de "Fisel" sa chatte, "une emmerdeuse" et de l'affection du clan que Sazig ne manque pas de ramener quand c'est nécessaire. Au milieu de ses feuilles de papier, mais à quelques pas de son atelier ("je ne peux rester un moment sans toucher du bois. Ça me détoxifie") et de son armoire secrète remplie de bocaux et de flacons où, alchimiste de la nature, il invente "ses infusions nouvelles".

Une autre histoire...

A Ar Majenn, on tente de protéger les libertés et on fait le pain. Mais on imagine en permanence pour assurer son autonomie, par rapport à l'électricité par l'installation d'une éolienne, dans la récupération et le filtrage des eaux de pluie, dans la production de sacs pour permettre l'autonomie des véhicules... Là, il n'est plus question de rêve ou de rêve, mais d'une réalité de demain. Celle d'une autre histoire !

ANDRÉ-GEORGES HAMON

(1) Éditions Grasset

Vu par le peintre Guy Terdel



ARTS et ARTISTES

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

BREST - Maison de la Culture, salon Sérusier, du 8 octobre au 25 nov. : histoire naturelle de la sexualité.
FOUGÈRES - Ofac Espace III, du 2 au 30 nov. : photos de René Laboye.
GISORS - Maine, du 1^{er} au 10 oct. : aquarelles de Betty G.
GUINGAMP - Chapelle de la mairie, du 16 au 23 tableaux d'amateurs.
MORLAIX - Musée des Jacobins : hommage à Mathieu Méheut.
NANTES - Galerie Convergence, jusqu'au 21 oct. : le peintre Moris Gotard. Gal. de l'Orange.

Bellefleur, jusqu'au 20. Derlozes, Doutheleau, Deman, Anastasios, Guillemard, etc. **Château des Ducs** : faïences et poteries : tour du fer à cheval jusqu'au 24 oct. : tapisseries géorgiennes de Guis Kandareli, jusqu'au 28 nov. Seattle, visions de la nature, photos de Joseph Namking / Petit Gouvernement, jusqu'au 24 oct. : crâmesques géorgiennes de Alid Kakabada.
PARIS - Gal. des Editions maritimes, 17, rue Jacob, jusqu'au 18 : aquarelles d'Yves Parenti. **Maison de la Bretagne**, Maine-Montparnasse, à partir du 1^{er} nov. : aquarelles de Betty G. sur le Tresp.
QUIMPER - Galerie de l'Épée, jusqu'au 31 oct. : gravures, aquarelles et huiles de Shochi Hasegawa, à partir du 3 nov. : pastels de Jean-Pierre Le Bozec.
RENNES - Hôtel de ville, jusqu'au 16 : Rennes côté jardins. **Bibliothèque municipale** : histoire d'une liberté (l'information de 1881 à 1944). **Théâtre**, jusqu'au 28 : Christian Jeman, à partir du 30 : José San Martín. **Musée des Beaux-Arts** : Gonzalez, dessins et sculptures des années 30. **Maison de la Culture** - L'Irlande, photos de Jean Guivarch, peintures de Pourmayot / eau : peintures sous verre du monde entier (jusqu'au 17 oct.). **Hôtel de Blossac** : scènes de la vie quotidienne dans le Leon, photos de Michel Guivarch.
ROCHE JACU (LA) - Château : quelle eau ? quelle agriculture.
ST-BRIEUC - Galerie Flore : Bernard Locca, le pain du village - C.A.C., du 8 oct. au 28 nov. : le monde fantastique des nefs - du 8 oct. au 18 nov. : figures - d'Alain Le Borjeu - du 7 au 28 oct. : tradition en ferme, photos de Bernard Cornu - du 16 oct. au 23 nov. : Pierre Andrieu, créations de bois : Vera Szekely, 14-15-16 oct. : dessins d'humour de J.F. Batellier.
VITRE - Musée du Château : photos de Bernard Cornu et André Cordierel.



Maripol à l'avec Gisèle-Jan Simon dont nous avons parlé à plusieurs reprises (ph. M. Elout)

La poétique peinture de MARIPOL

Nous connaissons déjà les talents de chanteuse et de poète de Maripol. Mais elle est aussi peintre... Nous avons découvert dans un style vivement coloré la thébaïde dans laquelle elle veut. La gamme des couleurs fait évoluer le tempérament au bouillonnement brillant.

Je suis une femme qui cherche à se définir

Maripol chante les couleurs, l'attente, le cri, les mains qui se lèvent, se tendent et veulent saisir. Les visages aux yeux égarés nous interpellent. La peinture n'a permis d'exorciser une certaine violence que je portais en moi. Voyez les thèmes que j'ai choisis : les planètes éclatent, l'œil se brise... mais ce n'est pas un éclatement négatif. En peignant j'ai trouvée une stabilité et pu faire le lien entre le monde de la poésie et le monde matériel dans lequel j'évolue et que je ne comprends pas. La scène était obscure et en servant des pièces, j'en embarque vers la couleur. J'ai trop souffert d'être qualifiée de pré-tresse et autres noms, je suis une femme qui cherche à se définir parmi toutes les femmes que je peins.

Une autre approche de la poésie

Voire peinture est pleine de vitalité, forte, avide et l'ensemble de vos tableaux s'articule en mille facettes à la manière d'un arlequin.

Par ma peinture, j'ai effectivement une autre approche de ma poésie. J'emploie surtout les violets et les rouges. Je ne transpire pas. Il est certain que je fais corps avec le minéral et le végétal qui m'entourent. Je suis un peu tout cela. Chaque tableau est un habillage, un puzzle, une illustration de mes cassures, des états d'âme que j'ai traversés. Je rends "hommage aux pierres levées" qui sont aussi ma prison de cristal. Je peins l'arbre sous sa forme d'escalier comme chemin entre le céleste et le cosmique. Je peins des mondes dont on ne sait pas trop s'ils sont dans le ciel ou dans la mer. J'ai voulu montrer tout ce qui vole au-dessus de nous, tout ce qui grouille à la lisière de l'herbe, des pierres et que l'on occulte.

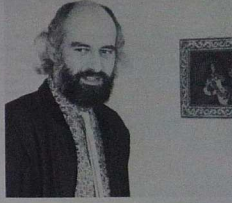
Maripol s'assied parmi les insectes rugueux... croise l'homme aux cheveux verts... vague avec cette vague d'argent ou de soie noire... nous offre des visages en instance de vie, des mains fragiles qui appellent les énergies et qui veulent vivre, vivre !!! dit Gisèle Jan Simon, ajoutant : "Sa poésie est musicale et la musique est dans sa peinture".

Marie-Christine TREGARO

la fête et les spectacles

Le bilan de Cherif Khaznadar

Encensé ici, banni là, Cherif Khaznadar n'a jamais laissé indifférent dans la direction de la Maison de la Culture de Rennes qui est devenue l'une des premières, sinon la première de France. Pour notre part, nous avons toujours apprécié, librement, le travail réalisé et toujours trouvé beaucoup de plaisir, de découvertes, de richesses sous les éclats de la grande maison de verre. Nous avons toujours reconnu, en toute loyauté, le talent et les qualités artistiques de ce directeur qui a su faire à la Bretagne, dans la création, une place qu'elle n'avait jamais eue avant lui. Aujourd'hui, à l'heure du bilan, il a joué le jeu de l'interview et nous l'interrogeons sur la création bretonne.



En dehors des mouvements de mode

Armor-Magazine - Après neuf années passées à la direction de la Maison de la Culture de Rennes, quel bilan pouvez-vous présenter ?

Cherif Khaznadar - Un bilan positif en ce qui me concerne, car j'ai personnellement appris beaucoup et j'espère avoir fait découvrir des formes de culture différentes. Je n'ai pas souhaité que la Maison de la Culture de Rennes ne présente que les grandes œuvres connues et reconnues. J'ai toujours essayé de faire connaître celles qui ont su durer et qui, en dehors des mouvements de mode, ont une valeur plus permanente.

A.M. - Quels ont été les grands moments de ces neuf années ?

C.K. - Il y en a eu beaucoup. En dehors des événements ponctuels qu'ont été les festivals que nous avons créés (Café-Théâtre, Arts Traditionnels, Cinéma militant, Rencontres du Tiers-Monde, Théâtre musical) qui marquaient des jalons chaque saison, il y eut des événements peut-être moins spectaculaires, mais tout aussi marquants. Je pense à l'action d'animation rurale, à l'action autour de créations suscitées par nos soins, mais il ne faut pas oublier que la M.C. a été à l'origine du renouveau lyrique à Rennes : "Tantré" et "Eurydice" ont été pour nous de très grands moments.

L'identité culturelle est permanente

A.M. - Lorsque vous êtes arrivé vous n'aviez dit ne pas beaucoup connaître la Bretagne. En neuf années qu'avez-vous découvert ?

C.K. - Un certain nombre d'aspects positifs : une volonté de création, une volonté de l'expression d'une identité culturelle. C'est d'ailleurs ce qui me touche le plus car ma recherche va vers le respect des identités et la mise en marche de ce qui est nécessaire à leur développement et à leur expression. La Bretagne est dans cette mouvance. Il y a une réflexion, un travail sur cette recherche. Il y a aussi des erreurs et des tentations d'aller vers autre chose que soi-même, la mode. Je lutte contre cela car la mode est un phénomène passager alors que l'identité culturelle est permanente, enracinée. Dans les aspects positifs, il y a cette recherche et la possibilité pour certains de réussir à l'exprimer. C'est notamment vrai pour la musique et la chanson. J'ai découvert, aussi, qu'au niveau du théâtre, il y avait de gros difficultés à pouvoir aujourd'hui faire un théâtre spécifiquement breton. Au niveau des Arts Plastiques, il y a un mouvement très intéressant : là aussi, il y a une recherche d'identité qui progresse bien.

A.M. - Certains auraient aimé voir transformer la M.C. de Rennes en Maison de la Culture de Bretagne. Et d'uccius vous reprochent de ne pas

avoir favorisé autant qu'ils l'auraient souhaité la création bretonne.

C.K. - Le rôle de la Maison de la Culture n'est pas d'être tournée exclusivement vers la culture bretonne. Au contraire : c'est d'apporter à la Bretagne toutes les formes d'expression qui se vivent ailleurs, de façon à être une fenêtre ouverte sur le monde. Et que cette fenêtre puisse refléter vers le monde ce qu'est la Bretagne est évident. Mais elle ne peut pas se fermer, être une sorte de ghetto de la culture bretonne. C'est une option que j'ai défendue et à laquelle je crois encore. La créativité est quelque chose qui naît au fond d'un individu ou d'un groupe qui a besoin d'exprimer quelque chose, et ce n'est pas le fait de décider que telle forme sera bretonne qui puisse le faire. Il faut aussi savoir ce qu'est la créativité bretonne ? Est-ce cette recherche d'identité culturelle d'un peuple qui veut s'exprimer à travers son mode de pensée, d'esprit, d'expressions, ses traditions ? Ou est-ce le fait de créer quelque chose en Bretagne ? Il y a là grave danger. Le fait que des créateurs viennent travailler en Bretagne ne veut pas dire qu'il y ait une création bretonne. Ce serait alors le "dikita" de certains sur les normes culturelles. Ce que nous faisons actuellement au Théâtre de la Ville, en lyrique, je ne le considère pas comme de la création bretonne. Pour moi, la création bretonne doit être le fait des créateurs bretons abreuvés de leur propre culture.

Je crois aux traces

A.M. - Sous votre direction "la Maison de la Culture" a pris une dimension éditoriale. Pourquoi ce choix ?

C.K. - Je crois aux traces. Je suis un homme d'audio-visuel qui n'a pas rejeté pour autant la civilisation de Gutenberg. On est encore sous l'emprise de l'écriture. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que les moments principaux de réflexion, de recherche, demeurent dans des traces écrites. Mais aussi dans un "son" d'où le pourcentage des enregistrements : "bruyé" et "art traditionnel".

A.M. - Faire un bilan, c'est aussi parler gestion. Certains laissent entendre que vous partez avec une "comptabilité négative". Qu'en pensez-vous ?

C.K. - Ils se trompent dans la mesure où je pars en laissant une situation tout à fait saine. Et je peux dire, ce qui est d'ailleurs de notoriété publique, que la M.C. de Rennes est la seule Maison de la Culture qui n'a pas connu de crise de gestion, qui n'a jamais eu à supprimer de postes, qui a, au contraire, créé des postes nouveaux et a été en expansion malgré les difficultés de subventions à certains moments. Je quitte la

Maison en laissant un bilan équilibré et la gestion la plus saine possible.

Au service des cultures du monde

A.M. - Vous prenez la direction de la "Maison des Cultures du Monde". Pouvez-vous dire les orientations de cette Arche de Noé et quelle place la Bretagne pourra éventuellement trouver dans ses murs ?

C.K. - Elle aura comme définition celle que j'étais prêt à début de cet entretien, c'est-à-dire d'offrir au public français toutes les formes d'expressions de peuples qui ont su garder une réalité originale. Nous allons essayer de montrer la créativité contemporaine, non pas à travers les initiations de formes dominantes, mais à travers ce qu'elle doit avoir d'original. Nous serons attentifs à ce qui se passe dans le monde de façon que, non seulement Paris, mais la France puisse connaître l'état de la créativité dans les autres pays. Nous présenterons la réalité culturelle de tous les pays. La Bretagne aura sa place. D'une part "la Maison des Cultures du Monde" soutiendra des initiatives locales et facilitera la réalisation de certaines manifestations qui auront lieu en Bretagne et qui aborderont "les cultures du monde". D'autre part la Bretagne sera présente, et je l'espère, des juillet dans le cadre d'une activité d'été de "la Maison des Cultures du Monde" orientée vers le public étranger, pour lui faire connaître la vie culturelle des différentes régions. On commencera, pour cela, par la Bretagne, et la chanson bretonne, pour ce que public puisse mieux les connaître.

Propos recueillis par ANDRÉ-GEORGES HAMON

LE GRAND SALON DE PEINTURE DE BRETAGNE

A l'Hôtel de Ville de Caracac se tient pour la 3ème année consécutive du 1^{er} au 31 décembre le "Grand salon de peinture de Bretagne" regroupant des peintres et illustrateurs de nos cinq départements et devant permettre au public de découvrir divers aspects de la peinture contemporaine en notre pays.
 Contacts : Y.F. Follet, Ty-Form, 29228 Plouzanou.

RENNES - ARTS PLASTIQUES

Pour tous renseignements sur les expositions d'arts plastiques organisées par la Ville de Rennes, à la Rotonde du Théâtre pour 1983, s'adresser à la Mairie - Développement Culturel - 82, rue de Paris. Tél. (09) 36.48.48 - Poste 615. Date limite de dépôt des dossiers : 15 novembre.



Séguineau : ailes et liberté
 Depuis des années Robert Séguineau mûrit l'idée d'exprimer dans la matière l'espace sans limites. Pour cela il choisit les métaux de coulée ou de forgeage, bronze, aluminium, acier, les inscrivant dans son œuvre qui est figurative ou abstraite - s'inspire de thèmes ou l'homme est omniprésent. L'homme est sa femme de chaque jour qui se nomme Liberté. Ainsi, dans "Ailes et Liberté" Séguineau suggère le jaillissement de la vie, la déliant de sa pesanteur et fixant dans le métal ce moment d'équilibre où l'énergie ramassée va se déployer. Le volume est discret avec une grande économie de gestes mais on pressent de vastes espaces où l'horizon doit sans cesse reculer. On comprend que l'homme est son ami et qu'à travers sa sculpture c'est bien de Liberté qu'il s'agit. **Galerie de l'Épée, Quimper, du 1^{er} au 31 octobre.**

Scènes du Leon
 L'exposition de photographies "scènes de la vie quotidienne dans le Leon" présentée à l'Hôtel de Blossac en octobre, par Michel Guivarch, l'ine en 1982 à Santez) est l'expression d'une recherche qui prend la majeure partie de ses activités : le choix du thème tient à la fois à son lieu de résidence et à ses origines d'où un intérêt affectif et culturel évident, d'où aussi un contact plus aisé avec des "moules" traditionnellement mélangés de pierre abstrait.



Verres peints
 A la Maison de la Culture de Rennes, une exposition originale des verres peints, 350 pièces de toutes tailles, venant du monde entier, ainsi qu'une série érotique de Françoise Grund.

L'art et les carmels
 Du 17 novembre au 15 février à Paris, musée du Petit Palais, 100 œuvres inconnues seront présentées à l'occasion de l'année Ste Thérèse d'Avila. Yves Rocher France le catalogue de cette exposition "l'art du XVIIe siècle dans les Carmes".



Bernard Locca
 présente Igalena Flore, rue St-Guery à St-Brieuc ses œuvres récentes en octobre sur le thème "le pain du village".



Ecole de Le Bon (XVIIIe siècle)
 La vierge à l'enfant au Carmel d'Angers (détail)

CHERCHE ORGANISATEURS POUR
 * ANDY IRVINE, le chanteur de Planity, accompagné par Artt Mc Glynn et Nollag Casey, du 1^{er} au 9 février 83.
 * PHILIPPE DESCHÉPPER (du quartet Henri Texier) avec son quartet, fin février.
 * TANWAH WEAVERS, célèbre groupe folk écossais, en mai 83.
 Contact respectivement : Daniel Thénaidy - café animations Ar Seizh Avel - 22140 Prat - Tél. (06) 35.80.64 (le soir).

Au XII^e festival interceltique de Lorient : une marée humaine

Le XII^e Festival interceltique de Lorient, élaboré par le Comité animé par Pierre Guerguadec et Jean-Pierre Pichard, aura été par son ampleur (regroupement durant 10 jours de 4 500 musiciens, chanteurs, danseurs, artistes, écrivains, sportifs des nations celtiques à travers 150 spectacles) l'événement de l'année.

Il faut avoir vécu durant ces dix jours et dix nuits le festival pour constater que le mot "populaire" n'est pas un vain mot. C'était la "FÊTE" au sens noble du terme et celle-ci était partout avec la participation de toute la population. Les concerts improvisés démarraient tard dans la nuit pour se clore à l'aube aux terrasses de cafés qui étaient restés ouverts.

Parmi les points forts : la grande parade du dimanche matin avec 3 000 costumes traditionnels qui atrira plus de 20 000 spectateurs sur le parcours, au parc du Moustoir le festival des danses celtiques termine par la "danse des mille" et le Triomphe des soneurs à travers la ville, drapeaux de tous les pays celtiques en tête ; les Tri Yann ; Brenda Wootton, les chanteurs du Pays de Galles ; l'extraordinaire concert de Brendan's Voyage ; le Uilleann Pipe de Liam O'Flynn, entouré de 50 musiciens dirigés par Noël Kelehan, donnaient à cette composition de Shawn Davey une dimension qui dépasse le merveilleux, tout cela agrémenté des photos géantes de Christian Le Jalle ; pour le concert d'Alan Stivell avec Angelo Branduardi au Moustoir 17 à 18 000 spectateurs remplissent le stade ; la vente des écrivains bretons ; l'hommage à Anjela Duval et Xavier Grall ; les jeux athlétiques ; la Grande Nuit du Port de Pêche avec ses 30 000 participants ; la Nuit interceltique du folk...

Un fait souligne la reconnaissance officielle du festival : c'est la réception offerte par Jean-Paul Frouin, sous-préfet. Le tout Lorient était présent, mais aussi Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, M. Fleuret, directeur de la musique, le Préfet du Morbi-



Le président du B.A.S. Marcel Pesezovic, proclame les résultats du concours national des bagadoù. Près de lui, Emile Alan et Michel Le Gouec.



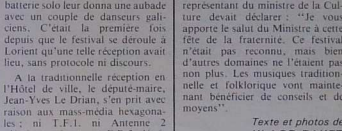
Erwan Rogers avec la coupe de champion de Bretagne.



Le tournoi de bridge.



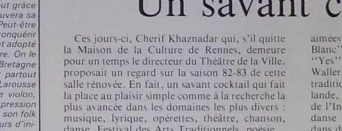
Les drapeaux des pays celtiques en tête du défilé des lutteurs.



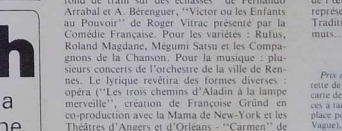
Le Moulant. Le Dref et Audran, lauréats du journal d'échecs, reçoivent la coupe des mains du président Karpoum. A g. M. Pirel.



Animation : un groupe Accroché au Rulve.



La "poissonnade".



Au centre la cornouaillaise Brenda Wootton.



Le Moulant. Le Dref et Audran, lauréats du journal d'échecs, reçoivent la coupe des mains du président Karpoum. A g. M. Pirel.



Animation : un groupe Accroché au Rulve.



Au centre la cornouaillaise Brenda Wootton.



Le bagad de Lann-Bihoué.



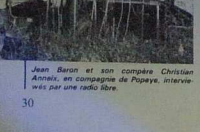
Le bagad de Kemper.



A la réception de Jean-Paul Frouin.



Pendant l'allocution de Jean-Yves Le Drian.



Jean Baron et son compère Christian Denzau, en compagnie de Popere, interviewés par une radio libre.

Le violon

Le violon, dont l'ancêtre est la viole de bras, voit son apparition en 1529. Mais c'est surtout grâce aux luthiers de Crémone que le violon trouvera sa forme définitive au XVIII^e et XVIII^e siècles. Peut-être bien venu de chez les arabes le violon va conquérir la musique savante, mais il sera également adopté par toutes les formes de musique populaire. On le verra en Europe centrale, en Irlande, en Bretagne et plus tard en Amérique. Le violon est partout dans toutes les musiques folk. Le petit Larousse nous dit : "violoncelle" mauvais joueur de violon, mais nous disons, joueur de violon d'expression populaire et traditionnelle. Dans le cadre de son folk club, le M.J.C. du Plateau propose un cours d'initiation au Violon Folk avec J.L. Desnos. Des renseignements plus précis seront donnés à la M.J.C. du Plateau, pour les inscriptions, s'adresser également à la M.J.C.

breizh

magazine de la culture bretonne
Abonnement 1 an 50 F
C.C.P. RENNES 2135 53 V
Le Prad / TREDION - 56250 ELVEN
et chaque mois chez votre libraire

THÉÂTRE DE LA VILLE DE RENNES : Un savant cocktail

Ces jours-ci, Cherif Khaznadari qui, s'il quitte la Maison de la Culture de Rennes, demeure pour un temps le directeur du Théâtre de la Ville, proposait un regard sur la saison 82-83 de cette salle rennève. En fait, un savant cocktail qui fait la place au plaisir simple comme à la recherche la plus avancée dans les domaines les plus divers : musique, lyrique, opérettes, théâtre, chanson, danse, Festival des Arts Traditionnels, poésie...
On retiendra particulièrement pour le théâtre : "Le Livre des Morts Thibetan" dans une mise en scène de Yoshi Oida, "Les moutons arrivent à fond de train sur des échasses" de Fernando Arrabal et A. Berenguer, "Victor ou les Enfants au Pouvoir" de Roger Vitrac présenté par la Comédie Française. Pour les variétés : Rufus, Roland Magdane, Megumi Satsu et les Compagnons de la Chanson. Pour la musique : plusieurs concerts de l'Orchestre de la ville de Rennes. Le lyrique revêtra des formes diverses : opéra ("Les trois chemins d'Aladin à la lampe merveilleuse"), création de Françoise Gründ en co-production avec la Mama de New-York et les Théâtres d'Angers et d'Orléans - "Carmen" de Bizet dans une mise en scène d'Antoine Bourseiller - "Faust" de Gounod dans une mise en scène d'André Bataille - "La lune Vagabonde", création de René Koering - "La Servante Maîtresse" de Pergolèse dans une mise en scène de Françoise Gründ (Yannick Peletier dans ses colonnes a dit tout le bien qu'il en pensait). Opérettes, très

aimées à Rennes - "L'auberge du Cheval Blanc", "My Fair Lady", "La Belle Héloïse", "Yes", Théâtre musical : un hommage à Fal's Waller, "An'In'n behaving). Pour les danses traditionnelles : une épopée dansée de Thaïlande, le Pansori de Corée, la musique Dhrwad de l'Inde et les danses Buto du Japon. Pour la danse : le Théâtre Chorégraphique de Rennes dans deux soirées de création et "A la mémoire de ma fille chérie" une création de Caroline Marcade et Compagnie. Et puis les tournées Barret, un spectacle Jean Cocteau, un autre autour de l'œuvre de Prévert, etc... En tout plus de 80 représentations sans compter le Festival des Arts Traditionnels. Une grande saison bâtie tous azimuts...

ANDRÉ-GEORGES HAMON
Prix des places : pour l'opéra de 56 F à 17 F ; l'opérette de 34 F à 11 F ; les concerts de 56 F à 17 F. Une carte des Amis du théâtre (60 F) permet l'accès aux places à tarif réduit. Un système d'abonnement est mis en place pour l'opéra (4 spectacles) - "Conte de la Lune Vagabonde", opérettes (4 spectacles) - spectacle Prévert) et l'association opéras + opérettes.

ENVOI DES TEXTES
Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

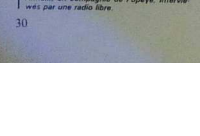
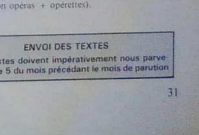
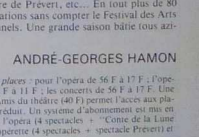
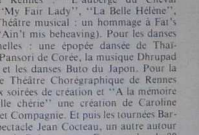
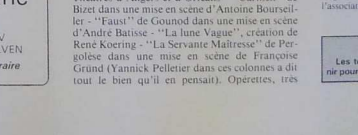
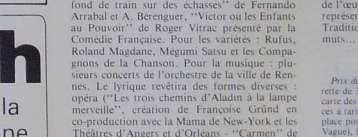
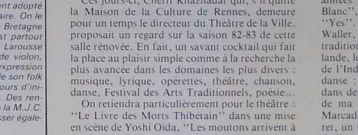
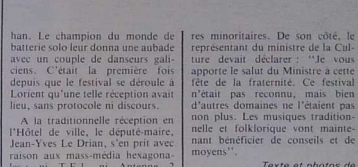
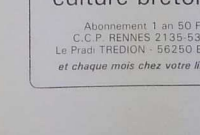
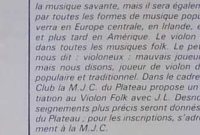
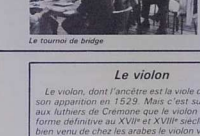
Au XII^e festival interceltique de Lorient : une marée humaine

Le XII^{ème} Festival interceltique de Lorient, élaboré par le Comité animé par Pierrick Guerguadec et Jean-Pierre Pichard, aura été par son ampleur (regroupement durant 10 jours de 4 500 musiciens, chanteurs, danseurs, artistes, écrivains, sportifs des nations celtiques à travers 150 spectacles) l'événement de l'année.

Il faut avoir vécu durant ces dix jours et dix nuits le festival pour constater que le mot "populaire" n'est pas un vain mot. C'était la "FETE" au sens noble du terme et celle-ci était partout avec la participation de toute la population. Les concerts improvisés démarraient tard dans la nuit pour se clore à l'aube aux terrasses de cafés qui étaient restés ouverts.

Parmi les points forts : la grande parade du dimanche matin avec 3 000 costumes traditionnels qui attirera plus de 20 000 spectateurs sur le parcours au parc du Moustoir le festival des danses celtiques termine par la "danse des mille" et le Triomphe des sonneurs à travers la ville, drapeaux de tous les pays celtiques en tête ; les Tri Yann ; Brenda Wootton ; les chœurs du Pays de Galles ; l'extraordinaire concert de Brendan's Voyage ; le Uilleann Pipe de Liam O'Flynn, entouré des 50 musiciens dirigés par Noel Ketchan, dominant à cette composition de Shawn Davoy une dimension qui dépasse le merveilleux, tout cela agrémenté des photos géantes de Christian Le Jale ; pour le concert d'Alan Stivell avec Angelo Branduardi au Moustoir 17 à 18 000 spectateurs remplissent le stade ; la vente des écrivains bretons ; l'hommage à Angèle Duval et Xavier Grall ; les jeux athlétiques ; la Grande Nuit du Port de Pêche avec ses 30 000 participants ; la Nuit interceltique du folk...

Un fait soulignera la reconnaissance officielle du festival : c'est la réception offerte par Jean-Paul Frouin, sous-préfet. Le tout Lorient était présent, mais aussi Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, M. Fleuret, directeur de la musique, le Préfet du Morbihan.



Le président du B.A.S. Martial Penneuc, proclame les résultats du concours national des bagadoù. Prés de lui, Emile Alain et Michel Le Garrec.

Le bar youd

Théâtre en breton "Dahud" avec Maria Kermarec

Animation spontanée place Aristide-Briand

Chaque jour 2 000 repas pour les festivaliers

Yanni Brekilian, Glenmor et quelques autres prennent des forces avant la vente signature des voisins

Mabo Louarn dédicace son album "La vedette"

Le champion du monde de batterie solo leur donna une aubade avec un couple de danseurs galiciens. C'était la première fois depuis que le festival se déroule à Lorient qu'une telle réception avait lieu, sans protocole ni discours.

A la traditionnelle réception en l'Hôtel de ville, le député-maire, Jean-Yves Le Drian, s'en prit avec raison aux mass-media hexagonales : ni T.F.1 ni Antenne 2 n'étaient présents, et F.R.3 s'était dédit au dernier moment pour des raisons de restrictions budgétaires : une somme de 30 000 F alors que le film devait être co-produit avec la B.B.C. et la ville de Lorient participait financièrement et qu'étaient présentes 10 télévisions étrangères. Profitant de la présence de M. Fleuret, représentant Jack Lang, il emlit un souhait qui rejoint le rapport de M. Giordan, celui de voir créer un Centre national de Documentation, de Recherche et d'Echange sur les langues et cultures

minoritaires. De son côté, le représentant du ministre de la Culture devait déclarer : "Je vous apporte le salut du Ministre à cette fête de la fraternité. Ce festival n'était pas reconnu, mais bien d'autres domaines ne l'étaient pas non plus. Les musiques traditionnelles et folkloriques vont maintenant bénéficier de conseils et de moyens".

Texte et photos de KLAOD PAKET

Le violon

Le violon, dont l'ancêtre est la viole de bras, voit son apparition en 1529. Mais c'est surtout grâce aux lutteurs de Crémone que le violon trouva sa forme définitive au XVII^e et XVIII^e siècle. Pour être bien venu de chez les arabes le violon va conquérir la musique savante, mais il sera également adopté par toutes les formes de musique populaire. On le verra en Europe centrale, en Irlande, en Bretagne et plus tard en Amérique. Le violon est partout dans toutes les musiques folk. Le petit Larousse nous dit : violoneux : mauvais joueur de violon, mais nous disons : joueur de violon d'expression populaire et traditionnel. Dans le cadre de son folk club la M.J.C. du Plateau propose un cours d'initiation au Violon Folk avec J.L. Desros. Des renseignements plus précis seront donnés à la M.J.C. du Plateau pour les inscriptions, s'adressant également à la M.J.C.

Le Moustoir. Le Dref et Audran, lauriers du Journal d'Archeve, reçoivent la coupe des mains du président Kajooum A.g. M. Piral.

Animation : un groupe écossais au Ruffie

Au centre la compositrice Brenda Wootton

Le "poussinade"

Le Théâtre de la Ville de Rennes : Un savant cocktail

Ces jours-ci, Cherif Khaznadar qui, s'il quitte la Maison de la Culture de Rennes, demeure pour un temps le directeur du Théâtre de la Ville, propose un regard sur la saison 82-83 de cette salle renouée. En fait, un savant cocktail qui fait la place au plaisir simple comme à la recherche la plus avancée dans les domaines les plus divers : musique, lyrique, opérettes, théâtre, chanson, danse, Festival des Arts Traditionnels, poésie... On retiendra particulièrement pour le théâtre : "Le Livre des Morts Tibétain" dans une mise en scène de Yoshi Oida, "Les moutons arrivent à fond de train sur des échasses" de Fernando Arrabal et A. Brenguier, "Victor ou les Enfants au Pouvoir" de Roger Vitrac présentée par la Comédie Française. Pour les variétés : Rufus, Roland Magdane, Mégumi Satsu et les Compagnons de la Chanson. Pour la musique : plusieurs concerts de l'Orchestre de la ville de Rennes. Le lyrique revêtira des formes diverses : opéra ("Les trois chemins d'Aladin à la lampe merveilleuse", création de Françoise Grind en co-production avec la Mama de New-York et les Théâtres d'Angers et d'Orléans - "Carmen" de Bizet dans une mise en scène d'Antoine Bousleiller - "Faust" de Gounod dans une mise en scène d'André Batisse - "La lune Vague", création de René Koering - "La Servante Maîtresse" de Pergolèse dans une mise en scène de Françoise Grind (Yannick Pelletier dans une colonnade à dit tout le bien qu'il en pensait). Opérettes, très aimées à Rennes : "L'auberge du Cheval Blanc", "My Fair Lady", "La Belle Hélène", "Yes", "Théâtre musical - un hommage à Fall's Waller, "Ain" (mis behaving). Pour les danses traditionnelles : une époque de danse de Thaïlande, le Pansori de Corée, la musique Dhrupad de l'Inde et les danses Buto du Japon. Pour la danse : le Théâtre Chorégraphique de Rennes dans deux soirées de création et "A la mémoire de ma fille chère" - une création de Caroline Marcadet et Compagnie. Et puis les tournées Barret, un spectacle Jean Cocteau, un autre autour de l'œuvre de Prévert, etc... En tout plus de 80 représentations sans compter le Festival des Arts Traditionnels. Une grande saison bâtie tous azimuts...

ANDRÉ-GEORGES HAMON

Prix des places : pour l'opéra de 56 F à 17 F ; l'opérette de 34 F à 11 F ; les concerts de 56 F à 17 F. Une carte des Arts du théâtre (40 F) permet l'accès aux places à tarif réduit. Un système d'abonnement est mis en place pour l'opéra (4 spectacles + spectacle Prévert) et l'association opéra + opérettes.

ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution.

CÔTES-DU-NORD

C.A.C. ST-BRIEUC - 9 OCTOBRE TOP DÉPART

Le grand jour est arrivé : Jack Lane sera présent à l'inauguration du Centre d'Action Culturelle le samedi 9 octobre. Mais l'événement, ce n'est pas tant la venue du Ministre de la Culture que la mise en place de cet outil que l'on attend depuis toujours et qui promet de donner à St-Brieuc sa véritable dimension culturelle.

La programmation pour cette saison 82/83 est variée. Nous en donnerons les détails chaque mois. Notons parmi les grands spectacles, l'inauguration par le Théâtre de Foile Pensee (voir Armazazine n° 152), le voyage à Pampol, une création CAC par le Cie Tazarda-Sarthou, le ballet national polonais, Armide Aliaz, Charlette Couture, Serge Reggiani et bien d'autres. L'ouverture, elle, sera faite par le bagad Aliré. Le programme cinéma commencera par le cycle fantastique, les expositions se succéderont à des rythmes irréguliers, les unes tenant l'affiche 8 semaines, les autres 3 semaines.

ST-BRIEUC (C.A.C.) - Samedi 9 - Inauguration du Centre d'Action Culturelle, place de la Résistance, à partir de 14 h avec le "Bagad Aliré". Toute la journée, animations, spectacles... A 16 h, inauguration officielle en présence de Jack Lang, ministre de la Culture. Du 8 au 19 - Cycle "Cinéma fantastique" (4 semaines) 10 - "Qui a peur de Virginia Woolf ?" par le Théâtre Actuel et le Théâtre en Liberté (17 h). 11 - Cycle "Cinéma et littérature" (13 h 45). 12 - Patrice LeBour, conteur Gallo, au forum (20 h 30). 13 - Patrick Lebrun, à l'amphithéâtre (14 h). 13 - "Les Colombiers", clown théâtre (14 h). 13 - "Zaffraza", Théâtre de la Jacquane au Forum (17 h). 15 - "Balthazar" (20 h 30). 17 - "Beaufort" par le Théâtre de la Foile Pensée d'après l'œuvre de Louis Gulloux "Le sang noir" (17 h). 18 et 19 - "Benfugor" (14 h 30 et 20 h 30). 19 et 21 - chansons, musique avec Jean-Pol Colin à l'amphithéâtre (14 h). 20 - Jean-Pol Colin au Forum (17 h). 21 - Ballet National Polonais (20 h 30). 24 - chanson avec Yvette Thiriaux (17 h). 25 et 26 - "Clowns de chiffon" par la Cie de la Grande Marguerite à 14 h 30. Les 13 et 14 octobre - Toute l'équipe de Francine et au C.A.C. - animations, peaux, spectacles directs et engagements Jean-Louis Fouquier, Gérard Klein, Lucien Jeunesse. Le 13 octobre à 17 h - Claude Villers et le Tribunal des flagellants défilés... Invitation gratuite à venir au C.A.C. Le 14 octobre à 22 h - spectacle Gerard Blanchard, entrée gratuite.

GUINGAMP - mardi 19 - théâtre avec M. Eugène ou le Maître de Terre de Litane Altan, par le Théâtre du Totem Cinema Cathic. 21 h - les 23, 24 et 25 - foire à la brocante au parc de Kergoz.

KONFORT PRAD (à Saub Avel) - 6 - John Malpoux. 15 - Naphaline. 22 - théâtre de la Jacquane. 5 novembre - Paule Charnard.

FINISTÈRE

Le 13 octobre à 17 h - spectacle Gerard Blanchard, entrée gratuite. GUILMANG - mardi 19 - théâtre avec M. Eugène ou le Maître de Terre de Litane Altan, par le Théâtre du Totem Cinema Cathic. 21 h - les 23, 24 et 25 - foire à la brocante au parc de Kergoz. KONFORT PRAD (à Saub Avel) - 6 - John Malpoux. 15 - Naphaline. 22 - théâtre de la Jacquane. 5 novembre - Paule Charnard.

Le 13 octobre à 17 h - spectacle Gerard Blanchard, entrée gratuite. GUILMANG - mardi 19 - théâtre avec M. Eugène ou le Maître de Terre de Litane Altan, par le Théâtre du Totem Cinema Cathic. 21 h - les 23, 24 et 25 - foire à la brocante au parc de Kergoz. KONFORT PRAD (à Saub Avel) - 6 - John Malpoux. 15 - Naphaline. 22 - théâtre de la Jacquane. 5 novembre - Paule Charnard.

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent.

Brest les 9 et 10 octobre FETE DU PEUPLE BRETON

Le samedi, Graeme Allwright, Blues train, opera chinois traditionnel, Roots Africa Reggae, gwerz, Kergist, Ferhat (Kabylie), Youenn Gouernig, Catherine Ribeiro, Fest Nos Vras - Ball Folk (Beiz-Ruz, Desnos, sonneurs vannes, Katerien Brasparts). Le dimanche, Michel Cottinge, Strollat ar Yoc Pagan "Spomus cricquy", Na Ma Na, Kevenn de Rennes, Jean Cassidy, Yves Guelou, Yoc Cocker. Artisanat, associations, animations pour enfants, restaurant, moto brûleurs de gomme, Expos - sculpture, peinture, b.d., Cinéma : Wajda. La vignette pour les 2 jours : 30 F.

BREST - Maison de la Culture - 10 octobre - récital d'orgue par Michel Guouarnig (église St Martin, 17 h). 12 - Leonid Kogan, violoniste (auditorium, 20 h 45). 17 - orchestre de musique légère (salle de la direction de R. Delennay) (auditorium, 17 h). 15 - The blues night avec B. B. King, Eddie Shaw, Zachary Richard, Melvin Taylor (20 h 45, Ponted, petite salle). 19 - Sarrte par la-mère (Atlantide, 20 h 45). 22 - Les squeistes d'Altona, de J.P. Sarrte (salle Gerdan, 20 h 45). 4 novembre - Marie-Paule Belle (salle Gerdan, 20 h 45). 7 - Quatuor via nova (auditorium, 17 h). Victor ou les enfants au pouvoir, drame bourgeois de Roger Vitrac (salle Gerdan, 17 h).

QUIMPER - MPT Odet (ciné-club) 8 octobre les Mifris. Théâtre - 16 - La cage aux folles avec Michel Roux et Jean Jacques. Le Vison Voyageur de Ray Cooney et John Chapman dans une adaptation de J.L. Dabadie. 20 octobre (9 h 15), 21 (9 h 15 et 14 h), 22 (9 h 15 et 14 h). Le zanzan de Renart et Appellez moi Arthur, par le Théâtre Populaire de Bretagne. 6 novembre - Madame Procresse, de F. Marceau avec Martine Mercadier (salle Baret).

ILLE-ET-VILAINE

FOUGÈRES (OFAC) - 6 octobre - Marie-Paule Belle (21 h, espace III). 14 - Dialogues sur la paix d'après l'œuvre de Jean Giono et Jean Guhenno (14 et 21 h, espace III). 27 - Ballet national de Bali (21 h, espace III). 14 novembre - concert par l'Orchestre de la Police Nationale (16 h, espace III).

RENNES (Théâtre) - 9 et 10 octobre - opérette L'automne du cheval blanc de Benatzky (20 h 30 et 15 h 30). 13, 14, 15, 16 (20 h 30, 17 (15 h 30) - théâtre (création) Le livre des morts, témoins. 22 - concert par l'Orchestre de la ville de Rennes (20 h 30). 23 - Yvonne Yvonne (Touraine Baret, 20 h 30). 27 - théâtre (création). Les moutons arrivent à fond de train sur des échasses (20 h 30, 120 h 30 et 31 (15 h 30); danse traditionnelle Rannikern, épopée dansée de Thaïlande. 4 novembre (20 h 30). 5 et 6 (14 h 30 et 20 h 30), opéra (création) Les trois chœurs d'Aladin à la lampe merveilleuse, co-production avec la Mama de New York, Angers et Orléans. 9 Madame Procresse, de F. Marceau avec Martine Mercadier (Touraine Baret, 20 h 30).

MAISON DE LA CULTURE

Théâtre avec le Théâtre de la Mère de Paris, les 17, 22, 23, 24 octobre, "Mastoloniana" (création) les 28, 29, 30. Danse - Le Théâtre Chorégraphique de Rennes dans "Un train peut en cacher un autre" (Rennes)

les 20 et 21 + scolaire le 21 à 14 h 30. Ballet de Lublin le 22 à 21 h. Musique - Festival : musique subaquatique 14 h 30 (scolaire). 19 h 21 h, le 22 octobre. Cinéma "Psychose" de Hitchcock le 27 à 20 h. "Camouflage" : 19, 20, 21. "Les démolisseurs de Mike" : 19, 20, 21, 24. "Que la fête commence" de H. Ross les 26, 27, 28. Conférences - les 23 et 24 "Jungla de Barroco" les 30, 31 "Le monde des volcans". ST-GREGOIRE - Les 23 et 24 - salon des inventions et des curiosités.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES Opéra, 2, 5, 8, 10 octobre, Werther, opéra de Jules Massenet avec Alain Vanzo, Glynnis Linox... 15, 16, 22, 23, 29, 30 octobre, 5 et 6 novembre - rencontres chorégraphiques de l'ouest avec la participation de plusieurs villes de Bretagne et de l'ouest. 12 octobre, La grande ecurie et la chambre du roy, 2 novembre - une heure avec... l'ensemble de percussion de Nantes. Orchestre Philharmonique - Lundi 11, Hiro Koro-saki (violon), sous la direction de Marc Soustrot dans des œuvres de Prokofiev, Mendelssohn, Schmitt. Lundi 25, orchestre philharmonique de Bucarest sous la direction de Mircea Cristescu. Maison de la Culture de Loire-Atlantique - 19 - rencontre avec la musique, Christian Ferras et Pierre Barbizet, violon et piano. 22 et 23 - renouveau avec la danse, les ballets du Rhin au conservatoire de Beauvais. Palais de la Beaujoire - Holiday on ice, du 5 au 17 octobre, avec les grands noms du patinage. Centre Neptune - 5 et 6 novembre - la Réunion, France créée de l'Océan Indien, de Loïc Lebrun (visages et hérités du monde).

MORBIHAN

LES DIX ANS DE DASTUM Dastum fête ses dix ans à Pontivy du 11 au 14 novembre. Nous y reviendrons.

FESTOÙ NOZ

9 - St Troael (22), fest avec Joli Monde, les Piris, les chantous du Méné, etc. St Aubin (35). Le Prez (79) - Brest, avec Bleiz Ruz, Desnos, les kanerien Brasparts et des sonneurs vannetais - Muzillac (56). 10 - Montreuil - Paris, tir Vrnetonec, fest deuz. 16 - Coetmeux (22), plerie de celtic suivie d'un festnoz - Ploezel (22) - Lamerzel (56) - Morsang s'Org. 23 - Le Bodedo (22) - St Aeron avec Joli Monde. 24 - Paris, tir Vrnetonec, fest deuz. 30 - Plénet, fest-noz du Camp Vert avec Bleiz Ruz, Joli Monde, les Farlède, les chantous du Méné - Malestrou, festnoz du groupe gallo-breton. 31 - Konfort Prad (22), fest-dez gratuit. 6 novembre - St Troael (22).

Tournée du trio "An Delen Dir"

Octobre - 5 - Ivry, Salle municipale, 7 - Sigeon, Die Rampe, 8 - Naha, 9 - Wenzstadt, Jazzclub Armer Konrad, 10 - Abstadt, Université populaire, 11 - Aalen, Université populaire, 12 - Stuttgart, théâtre de la vieille ville, 14 - Langenargen, Jugendpflege, 15 - Göttingen, Norgeluff, 16 - Ludw, Maison des jeunes, 17 - Frankfurt, Folk meeting, 18 - Freiburg, 19 - Karlsruhe, Université, 20 - Offenburg, Gelbes Haus, 22 - Seligenstadt, Maison des jeunes, 23 - Munster, Folk club, 24 - Marburg, Folk club. Du 26 au 28 - Bourgogne (Dijon) Baret, 29 - Gessen, 30 - Lauda, 31 - Reutlingen. Du 2 au 15 novembre - Lille 59 J.M.F.

COURRIER

LETRE OUVERTE AU C.U.A.B.

"Chers Compatriotes, Notre association reste solidaire du combat qui est mené pour la réunification de la Bretagne avec le C.U.A.B. mais ne peut être en accord avec les termes de votre courrier du 20 juillet (reçu le 11 septembre). Il sous la signature du président Patrick Marschal. Le signataire de cette lettre écrit à Paris le 15 mai 1982, fier d'être la quand à la fin de la marche dans Paris, nous vîmes la rue de Rennes noire de monde sur le trottoir, dans ce que nous n'éhions pas venus pour rien, ressentit un profond malaise quand fut connu la "trahison" du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne. Le C.U.A.B. pouvait à la limite se taire, mais ne pouvait pas désapprouver publiquement l'initiative le travail important accompli par les militants culturels de la région parisienne. L'idée d'une "marche" à Paris est du C.U.A.B. Rappeliez-vous, elle devait se faire fin 1981, puis début 1982. Il ne fallait pas casser la "dynamique" ainsi créée, mais au contraire l'appuyer. Jamais l'organisation de cette marche sur

Paris ne fut "récupérée" par la Droite, comme il affirmé beaucoup trop de gens de l'U.D.B. C'était à l'U.D.B. d'assister aux nombreuses réunions d'organisations qui avaient lieu à Triar Yvonne, 22, rue Delambre, Paris (14e arrondissement). C'était au C.U.A.B. d'orienter ou de réguler le texte du tract distribué lors de la manifestation. La trentaine de personnes qui se réunirent et firent que cette manifestation fut un succès venant de rester unies, et nous ne le serons que si nous acceptons la différence de l'autre. Si haute fut commise le 15 mai 1982 lors de cette marche à Paris, elle ne le fut que par un "courant" du C.U.A.B. Il fallait le dire. Et quand la prochaine manifestation à Paris ou l'on verra sous la bannière du C.U.A.B. P.O.B.L., U.D.B., E.M.A., et toutes les associations et individuelles bretonnes, toutes origines confondues ? C'est notre souhait le plus cher. Ganeoc'h evit ar Vro! Le secrétaire du Centre Culturel Lorenvas K.B.B. MICHEL CHAUVIN (lettre adressée le 14 septembre à Michel François).

TRA PE DRA

Hunvreuz kaer e kambur ar stered

Ha c'hoarvezet eo ganeoc'h kousket e "kambur ar stered" eker ar hañ ? Ne goman ket eus kousket e soudar un delennet kloc'hañ pa pallennenn, Nann, peowir dindan seurt il-len ne weler na steredenn na loar, ne gwer ket kri mekousan un hupenn-noz ha ne senter ket an dra diderennus ha kevrenn ma'z eo strouder an noz. Ya, ar re n'o deus gwech ebet tremenet un novezh dindan heñ ar hier, ne ozañ ket petra eo klevout trond l'wek ar gwevodan en hañ, petra eo menel kousket, distan, a-hed an noz, prest da antrel en hunvreuz kaeroh. Rak ar dizeozenn o deus studiet an hunvreuzdow tiech a lavar e vez graet hunvreuzdow broc'h 'ta gousker e-mpec. Abaoe peñ o deus an dud klasket stur un arvezio bretonniz s'wach, diouvanon e-walleged a-wechoù 'ta - a dremen dirazo e du pe e liv e-pad o c'housk. Pap hunvreuzenn he dije ur sterc - pe e tegas soñ eus traou tremet; pe e'z an abenn d'an amzer da zont. An hunvreuz n'o deus netra da welout gant heñ vout na gant heñ c'hoarvezeg. E-pad euzveñho e veompenn evn en bed distag diouzhomp, hag den a denn eus kousked e hor prederadennus. An traou falcuzenn e c'hoarvez ar bed, ha s'petra hep hon eus c'hoant brad da savout un d'hoze a zigorfe deomp dou an donnan achantes-ese. Alia's nera d'ober ? Dre vras e kouskomp e-pad un d'edreñenn eus hor buhez, ha war-dro 25 % eus ar c'housk a vez dalc'het gant an hunvreuzdow, da larout eo un den en deus bevet 60 vloevet en deus hañveet e-pad 5 bloaz. Hurlinkou pe gweledigezhioù marzhuz, nou a vejou kevrenn e bed lusedel ! Un tang-wal a welli dre ho kousk ? Sin vat ! Gouezet e vo ganeoc'h an trec'h gortozet, Gwelout a rit doue e-lec'h, ur sterc tinnoañ ? Alia's arouez ur c'hoantidenn an him eo. Meur ha meur a lez a zo bet skrivet war ar skann-se, ha met a veze treñ e brechoneg ar re bet skrivet gant Freud ha Jack Jung, evit komz eus ar re-se hepken. HERVE HUIBAN

le carnet d'armor

LUCIEN ROSE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR Naitre ami Lucien Rose a reçu les insignes d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur des mains de son camarade de résistance François Mitterrand, Président de la République. Cette légitime distinction honore à la fois le combattant de la clandestinité, un grand professionnel de la publicité (il fut notamment directeur régional de l'Agence Havas) et l'homme politique dévoué à la cause publique (il est adjoint au maire de Rennes après avoir été préfet en 1944, député en 1945). Nous lui présentons nos sincères félicitations.

Dans notre pays depuis 1976, Louis-Marie Davy, 35 ans, a été nommé chef de B.R.I. à FR 3 Bretagne en remplacement de Jean-Pierre Fritout parti à Marseille.

Remplaçant M. Latzeuc qui rejoint le groupe Tests à Paris, qui fut Bernard (famille originaire de Blain), qui fut notamment commandant sur les navires de Delmas-Vieljeux, a été nommé responsable du service commercial du port autonome de Nantes-St-Nazaire.

Né à Brest en 1932, le colonel Christian Guéguen a été promu général de brigade aérienne.

M. Hurand, nouveau secrétaire général de la préfecture du Morbihan.

Venant de la SEMAEB, M. Guilloin a été nommé directeur de la S.A.T.I. Mor.

Jean Quéry, né en 1934 à Roanne, remplace Georges Leclerc comme délégué régional à l'Éducation surveillée.

Nouveaux maires : Raymond Joudat à St-Etienne-en-Côtes ; Francis Marrec à Riec-sur-Belou ; Louis Chemin, 59 ans, à Comboutillé.

NÉCROLOGIE

Le peintre nantais Jean Billecoq, 80 ans. Emmanuel Bannier, 62 ans, ancien maire-adjoint de Landereau ; il était le père de notre ami Jean Bannier, responsable des relations publiques au CMB.

Né à Lorient en 1937, le lieutenant-colonel Jean-Pierre Bizeul a été abattu par un franc-tireur au Liban où il dirigeait le Génie de la Force inférieure des Nations-Unies ; il a été inhumé à Rennes.

Michel Lefevre-Utile, 87 ans ; il était fils de celui qui, en 1846, crta ans à Nantes la firme du célèbre "petit beurre LU".

Notre ami Jean Montaufay, ancien président de l'Association des parents d'émigrés en Amérique du nord et d'Armorique-Québec, est mort à Gourin dans sa 59e année ; il a été inhumé à St-Briac-sur-Mer.

François Cadier, 68 ans, ancien maire de Quérien ; Charles Le Noan, 74 ans, ancien maire de Trézézac ; Victor Souffler, 62 ans, maire de St-Thuriau.

Avez-vous votre Bzh sur votre voiture ?



"DÉCOUVREZ L'AVENIR"

Du 20 septembre au 23 octobre 1982
Gagnez un des fantastiques voyages de 8 jours
à Cap Kennedy - Floride ou l'un des 420 sacs
de voyages offerts par le Crédit Agricole Mutuel
du Morbihan.

Renseignez-vous vite et bonne chance...



CRÉDIT AGRICOLE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan

Grand Angle le brest

LE PAYS DE VANNES

VERS LE «GRAND VANNES ECONOMIQUE»



PAR PAUL CHAPEL

“**A**boutissement logique de la volonté des hommes et évolution naturelle des événements” : ainsi était présentée dans ces colonnes, voilà près d'un an, la naissance du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes. Créé en janvier 1981, ce Comité d'Expansion, à l'instar du développement normal d'un enfant, peut donc aujourd'hui “marcher” tout seul !

Au-delà de l'importance de cet outil, c'est un changement de mentalité, une meilleure prise en compte d'une réalité à la fois géographique, voire culturelle, mais également économique et sociale que nous pouvons évoquer.

Certains l'appellent déjà “Le Grand Vannes”. “Outil essentiel”, disions-nous. En effet, ce Comité entend, depuis bientôt deux ans, “unir les hommes, les rassembler autour d'un programme de développement tenant compte des particularités des uns, du spécifisme des autres”.

Cet outil, auquel onze communes font confiance, permet également de mieux cerner une réalité géographique. Unis au sein d'une même assemblée, élus, entrepreneurs - au sens étymologique du mot -, responsables sociaux, personnalités diverses... se rencontrent, confrontent leurs idées, leurs réflexions, leurs initiatives. De tout cela aboutissent des opérations de “promotion” du Pays de Vannes. Exemple : celle de l'Haître de Bretagne avec la création d'une Confrérie qui sera l'ambassadrice de l'ostréiculture bretonne, et la Semaine de l'Haître associée étroitement avec la vingt-septième Foire-Exposition de Vannes.

Prise en compte donc d'une réalité géographique, mais surtout d'une réalité économique.

En effet, les relations entre Vannes et les communes péri-urbaines deviennent de plus en plus nombreuses et variées. Aujourd'hui, il faut donc substituer une notion élargie de l'agglomération vannetaise à celle déjà ancienne de “ville de Vannes”. A ce sujet, une analyse de la situation actuelle des onze communes du Pays de Vannes est en cours - notamment, en matière de répartition d'activités, d'équipements et d'habitat. Les tendances et les besoins à moyen terme en matière d'aménagement et de foncier font l'objet de l'attention du Comité d'Expansion Economique.

On le voit, la réalité géographique, qui est aussi économique, évolue. Les responsables la perçoivent mieux. Sans préjuger de l'avenir, nous pouvons conclure que tous les efforts du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes tendent à voir l'environnement vannetais dans sa vraie dimension, c'est-à-dire “Le Grand Vannes Economique”.

PAUL CHAPEL

Maire de Vannes
Président du Comité d'Expansion
Economique du Pays de Vannes

Marbrerie **ROGER LAMBERT**

- Caveaux en 24 h (évitte tous frais supplémentaires)
- Monuments granit - exposition importante
- Articles funéraires et fleurs

MAGASIN : route de Sené - 56000 VANNES (face à Calmont)

Tél. : 47.11.84 et 24.29.24

LE SPORT DANS LA CITÉ

Les nouveaux aménagements

Conscient de l'importance que revêt, dans notre monde moderne, le développement harmonieux du corps, la Ville de Vannes poursuit la mise en place et la rénovation d'installations sportives permettant aux Vannetais de pratiquer ou de suivre, dans les meilleures conditions, le sport de leur choix.

Le double souci de l'information des citoyens et de la sécurité des pratiquants a motivé la parution d'une plaquette, éditée à la gloire du Sport dans notre Cité, et la mise en place d'un Centre Médico-Sportif. La plaquette "Loisirs et Sports dans la Cité" dresse la liste des disciplines pratiquées dans notre Ville par 8 480 licenciés. Elle donne la possibilité aux Clubs de s'exprimer et de mieux se faire connaître. Elle confère l'explication "Vannes 100 Loisirs" dont la dernière édition a eu lieu à la Cohue les 2 et 3 octobre derniers.

Le Centre Médico-Sportif ouvert depuis le 1^{er} octobre 1981 avec l'aide du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports et du Tennis Libre, permet aux médecins agréés de délivrer, après examen médical, le certificat préalable à la licence de compétition.

Ces visites gratuites apportent aux parents et aux dirigeants tous apaisements sur l'état de santé de leurs enfants et adhérents.

En créant ce "Service public" unique en Morbihan, les élus vannetais ont témoigné de l'intérêt qu'ils portent à nos Sociétés sportives.

POUR UNE MEILLEURE PRATIQUE DU SPORT

Sans vouloir dresser une liste exhaustive des nouveaux aménagements sportifs, il convient de citer :

- En matière de rénovation d'équipements sportifs existants :

- l'installation, au Parc des Sports, de deux tribunes pouvant accueillir 600 spectateurs et l'amélioration de l'éclairage du Stade porté à 400 LUX.

- la réfection, au Stade de Bécé, de la salle et la mise à disposition des secrétaires de la Boule Vannetaise de huit nouveaux jeux de boules.

- la remise en état de la piste d'athlétisme, au Centre Sportif de Kercado, et la mise en place d'un nouveau matériau de choix permettant aux



Pour une meilleure pratique du sport

PAR ANDRÉ DELEAU



licenciés des Clubs et aux 5 600 scolaires d'y évoluer dans des conditions optimales et d'y organiser des rencontres de haut niveau.

En matière de création d'équipements sportifs :

- la mise à disposition, depuis septembre, de deux terrains de football en stabilisé, à Menmir et à Kercado dont la perméabilité du matériau permet une occupation intensive quelles que soient les conditions climatiques.

- la mise en place, rue de la Salle d'Asile, d'une salle COSSEC (20 m x 40 m) dénommée salle Richemont, utilisée dans la journée par les scolaires du Collège Jules Simon et, après 17 heures, par nos sociétés sportives.

- la décision prise par le Conseil municipal de doter le Complexe sportif de Kercado d'une salle de Sports, avec un plateau d'évolution de 44 m x 24 m et des gradins pouvant recevoir 1 700 spectateurs environ.

L'évocation de ces équipements sportifs témoigne du vif intérêt que portent au sport mes collègues du Conseil municipal.

Je les assure de mon amicale gratitude.

Puisse la mise en place de ces installations complémentaires valoir à nos citoyens, sociétés et scolaires, les plus vives satisfactions dans la pratique de leur sport favori.

ANDRÉ DELEAU
Maire-adjoint

centre distributeur
E. LECLERC

des **PRIX** ...

56000 VANNES

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS R. MAGNIER

Kergoussel - 56850 CAUDAN - Tél. : (97) 76.16.41 +

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES clefs en main
REALISATIONS TRES ECONOMIQUES

Charpentes Bois International DEHONDT - Charpentes Béton Brevet PROFILMIXTE

Les raisons d'espérer

Dans quelques mois nous fêterons les deux années d'existence du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes. Ce laps de temps relativement court qui nous sépare de son lancement en février 1981 permet, avec des yeux encore relativement neufs, de faire un bilan de cette période de travail, de réflexion et de mise en place.

Cette année et demie n'aurait pu être qu'un temps de recherche et de recueil d'informations. Elle a, certes, été cela, mais elle a été, par la volonté de tous ceux qui animent le Comité, une période d'actions, d'opérations diverses, d'ouvertures vers l'extérieur et de rencontres avec des hommes et des femmes qui sont susceptibles de nous aider dans notre mission.

DEJÀ DES ACTIONS

Cette première année a permis également de mettre à la disposition des entreprises existantes un outil qui faisait défaut à notre Pays de Vannes, c'est-à-dire un accueil permanent au service du monde économique.

Les contacts pris dans le cadre de ce Comité, le nombre de chefs d'entreprise qui ont fait appel à lui, montrent la nécessité de son existence et prouvent, s'il en était besoin, que nous avons eu raison de créer le Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes.

Mais ces actions n'ont pu se réaliser que grâce à tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche.

Rien, aujourd'hui, n'est l'affaire d'un homme, pas plus que d'une catégorie de personnes.

UNE SOLIDARITÉ EFFICACE

Ce que je crois être la réussite de notre Comité d'Expansion et l'espoir que nous pouvons en attendre, nous les devons aux élus qui ont largement apporté leur contribution dans l'effort entrepris, en fonction des réflexions et des événements ; mais nous les devons également à tous ceux, hommes et femmes, qui nous aident régulièrement dans nos réunions ou commissions de travail, et qui n'attendent rien de leurs efforts, en tout cas, rien d'autre que la satisfaction de participer à cette œuvre commune dont ils se sentent profondément solidaires. Ces hommes et femmes, dont les professions sont de toutes natures : enseignants, comptables, fonctionnaires, salariés, chefs d'entreprise, commerçants, artisans, et même religieux, ne comptent ni leur temps, ni leurs efforts. Qu'ils en soient remerciés.

Je voudrais aussi remercier la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, dont l'accord signé entre nos deux organismes va bien au-delà d'un simple contrat détachant un cadre pour moitié de son temps. Nous avons parfois l'impression que c'est toute la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan qui se met à notre service, là aussi pour nous aider à concrétiser nos espoirs.

Il est toujours délicat, et parfois dangereux, de privilégier dans ses remerciements telle ou telle catégorie de personnes, ou de groupes de personnes, car vous êtes sûrs de donner à certains l'impression d'avoir été oubliés.

Je m'en voudrais qu'une telle chose puisse m'être reprochée ; c'est pourquoi tous ces remerciements vont bien entendu à tous ceux qui, à un moment quelconque, nous ont apporté leur aide ou leur savoir.

OPTIMISTES MALGRÉ TOUT

La période que nous traversons n'est pas particulièrement facile. La fragilité de certaines activités allée à une baisse sérieuse de la volonté d'entreprendre de la part des créateurs d'entreprises ne permet pas d'être particulièrement optimistes. Malgré cela, nous voulons croire en l'avenir, nous voulons être prêts lorsque la reprise s'effectuera. Même si le monde qui nous entoure est en pleine évolution, même s'il est raisonnable de savoir que rien ne sera plus comme avant, nous croyons aux chances du Pays de Vannes, par la richesse de son environnement, la spécificité de ses atouts et la qualité et la volonté des hommes qui y vivent.

PAUL CHAPEL
Maire de Vannes
Président du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes

COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU

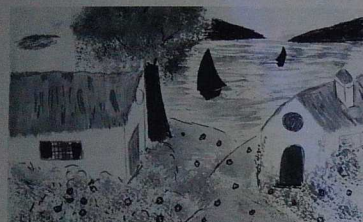
PAYS DE VANNES
TERRE D'ACCUEIL
TERRE DE TRAVAIL

ARRADON — BADEN — MEUCON — PLOEREN — PLESCOP

ST-AVE — ST-NOLFF — SENÉ — THEIX — TREFFLEAN — VANNES

26, rue Jeanne d'Arc - 56000 VANNES - Tél. : (97) 63.26.18
Télex : Chamvan 950 573 F

Vacances semi-studieuses pour chefs d'entreprise



Le Pays de Vannes vu par Christophe Moimier, CM2, école publique St-Avé

PAR EUGÈNE LE LANNIC

Qu'il est doux le Pays de Vannes un soir de 10 août, par un soleil éclatant, un ciel bleu sans nuage et l'appel de la mer, des plages et de la campagne qui, partout, offrent une invitation permanente à la détente et aux loisirs.

En fait d'invitation au far niente, cette année encore le Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan se sont de nouveau associés dans la préparation et la réalisation de l'opération : "Rencontre avec les chefs d'entreprise en vacances".

A cette soirée de Vannes, 70 personnes étaient présentes, à la fois pour travailler, écouter, s'informer et se détendre. Et croyez-moi, il n'est pas évident d'arracher à leur rêverie, à leur bateau, à leur partie de pêche, ou, tout simplement, à leurs familles ou amis, des chefs d'entreprise et décideurs économiques qui profitent de ces quelques jours ou semaines pour recharger leur batterie avant de retourner dans un environnement dont tous s'accordent à reconnaître qu'il ne sera pas facile.

Ce fut d'ailleurs la réflexion de certains qui, tout en reconnaissant l'aspect positif de telles rencontres, se souciaient avant tout du repos présent avant d'affronter les difficultés d'un futur très proche.

Malgré cela, malgré le temps, malgré le charme indiscutable et indiscuté du Pays de Vannes, cette soirée du 10 août 1982 fut un succès.

Après que M. Paul Chapel, maire de Vannes et président du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes, ait accueilli les participants, que M. Eugène Le Lannic, maire-adjoint de Saint-Avé, Conseiller général et vice-président du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes, ait présenté le Comité, M. André Delcau, adjoint au maire de Vannes, vice-président du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes, est intervenu en tant que président de la Délégation Vannetaise de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, pour faire un tour d'horizon sur l'économie de cette région.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU PAYS DE VANNES

Que peut-on tirer de telles rencontres, et que faut-il en attendre ? Si l'on considère e point de vue des organisateurs de telles soirées, il est évident que le but est, tout en présentant les aspects positifs d'une région et ses possibilités d'accueil tant au niveau de l'environnement économique qu'au point de vue aides financières, d'inciter les créateurs d'entreprise à venir s'implanter en Pays de Vannes.

Certes, la situation présente n'est pas particulièrement réjouissante et, lorsque l'on fait le compte des dossiers de créateurs d'entreprise, la chute importante constatée depuis un certain temps n'incite pas à l'optimisme. Cependant, il n'est pas raisonnable de ne pas croire à un redémarrage même sans en connaître avec précision la période et, c'est en prévision de cette éventualité que les responsables de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan et les élus du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes ont voulu ces rencontres qui donnent de notre région une image volontairement optimiste et constructive.

Quant aux chefs d'entreprise en vacances ayant participé à ces rencontres, leur satisfaction fut évidente. La présentation d'un monde qu'ils ignoraient pour la plupart, celui de notre économie, fut pour eux une véritable découverte. Et il est vrai que la taille de nos entreprises, la protection de notre environnement, les implantations que l'on peut qualifier d'intelligentes de nos zones d'activités, ne permettent pas de découvrir avec évidence la taille et la performance de nos entreprises pour les centaines de milliers de personnes qui ne connaissent notre région qu'à travers ses lieux privilégiés de vacances.

Les contacts pris, les échanges d'adresses et d'informations enregistrés, les promesses de marchés réalisées entre les personnes présentes, qui quelques heures avant cette réunion s'ignoraient totalement, furent indiscutablement des éléments positifs de ces soirées.

Donner de notre région l'image d'une Terre de Travail, tel était le but voulu pour ces rencontres. Le message a été transmis et nous pensons qu'il a bien été reçu.

Le pot de l'amitié qui a clôturé cette soirée et qui s'est prolongé fort tard a prouvé, s'il en était besoin, que cette expérience avait mérité son renouvellement par rapport à 1981, comme il est souhaitable que, de nouveau, 1983 voit encore des rencontres d'été avec les chefs d'entreprises en vacances.

EUGÈNE LE LANNIC

Conseiller général
Adjoint au maire de Saint-Avé
Vice-président du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes

Banque Populaire
La Banque
Coopérative
Régionale.

Banque Populaire
Bretagne
Atlantique

Direction Générale

14 bd W. - Churchill
3X 44040
Nantes CEDEX

Banque Populaire
de l'Ouest

Direction Générale

6, rue de la Monnaie
35040
Rennes CEDEX

VANNES

Avec la pompe à chaleur Perche votre chaudière file doux !

La pompe à chaleur Perche en tandem avec votre chaudière vous fait économiser jusqu'à 50% de votre budget chauffage.



Vous habitez une maison individuelle chauffée au fuel. Associez à votre chaudière une pompe à chaleur Perche. Vous ferez de substantielles économies.

Le secret : Perche capte les calories gratuites de l'air extérieur et, pour une consommation électrique réduite, les injecte dans le circuit chauffage.

Selon la température, pompe à chaleur et chaudière travaillent ensemble ou séparément.

Et comme Perche travaille beaucoup, votre chaudière se repose beaucoup. Résultat : la baisse de votre consommation de fuel vous fait économiser en chauffage jusqu'à 50% de vos dépenses d'énergie.

Perche Garantie, Tout Installé (G.T.I.), c'est :
• un prix forfaitaire (pompe + installation),
• une garantie par le constructeur pièces et main-d'œuvre, sur 5 ans (extensible à 10 ans),
• un financement à un taux avantageux,
• un réseau exclusif d'installateurs appelé Qualipac.

ELECTRICITE DE FRANCE



« Pour tous renseignements sur les pompes à chaleur, les installateurs QUALIPAC, le financement, écrivez à :
Monsieur G.T.I. Electricité de France
22, avenue Victor Hugo - 56006 VANNES CEDEX



VOUS VOULEZ DEVENIR PROPRIETAIRE
- d'un LOGEMENT NEUF
- d'un LOGEMENT EXISTANT
VOUS VOULEZ AMELIORER, AGRANDIR, VOTRE LOGEMENT



LE CREDIT IMMOBILIER DU MORBIHAN

5, place de la Libération

56000 VANNES - Tél. 63.48.09

Organisme d'H.L.M. à but non lucratif

Vous propose
1. le P.A.P.

— Prêt aidé à l'Accession à la Propriété — Accord de Prêt Immédiate
— Possibilité de bénéficier de l'A.P.L. (aide personnalisée au logement)

2. PRETS SPECIAUX à taux réduits pour AMELIORATION
(8,50 % - 12,85 %)

plus de 8.000 familles ont déjà eu recours à nos services

Diverses possibilités de créations

ACCUEIL EN TERRAIN

Le problème de l'accueil en Pays de Vannes, pour une entreprise en création ou en extension, ne se pose que sur le choix du lieu d'implantation en fonction de ses besoins, de ses désirs ou de son environnement économique.

Que ce soit Baden, Meucan, Plescop, Saint-Avé, Saint-Noël, Séné, Theix, Treffleau ou Vannes, chaque commune s'est équipée en terrain aménagé pour recevoir toutes les activités compatibles avec le tissu industriel, commercial ou tertiaire, qu'il soit traditionnel ou innovateur.

Les voies de communications modernes mettent chaque lieu d'implantation en prise directe avec les villes importantes telles que Nantes, Rennes, Quimper, Brest et Paris. Des travaux importants permettent d'accéder plus rapidement aux ports de Roscoff et de Saint-Malo, portes ouvertes sur l'Angleterre.

L'aéroport de Lorient-Lann-Bihoué, par des services réguliers bien adaptés aux besoins des responsables économiques, met Paris à 1 heure de notre région.

Quant aux liaisons par voies ferrées, les 8 trajets quotidiens dans les deux sens permettent à chacun de choisir ses horaires en fonction de ses impératifs.

Des numéros précédents d'Armor-Magazine ont montré la diversité de la formation et la qualité du travail des habitants de notre pays de Vannes. Ces informations ne sont pas des légendes et, mieux que quiconque, les chefs d'entreprise du Pays de Vannes peuvent le confirmer.

AIDES À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Parmi les premiers départements de France, le Morbihan s'est attaché à aider les créateurs d'entreprises. Que ce soit sous forme de primes directes ou indirectes, de prêts bonifiés, de construction de bâtiments industriels, de mise à disposition d'usines relais, ou d'aménagement de nurseries d'entreprises, notre région a toujours fait les efforts souhaités pour ceux qui se lancent dans la création de leur entreprise.

Ces efforts ont permis au Morbihan d'être le premier département breton créateur d'entreprises industrielles et le premier en matière de création d'emplois.

Le Pays de Vannes est connu pour la qualité de son accueil. Il saura vous convaincre sur sa vocation de "Terre de Travail".



La Cafeteria de la Z.I. du Prat

Bientôt, une nurserie d'entreprises



L'échangeur de St-Léonard près duquel sera construite la nurserie d'entreprises

Pour beaucoup de créateurs d'entreprises, industrielles ou artisanales, une des premières difficultés rencontrées est le choix du lieu d'implantation. Compte-tenu du peu de financements en leur possession et du coût parfois élevé de certaines locations, il est certain que l'intérêt présenté par une usine-relais, dans le démarrage d'une activité industrielle, n'est plus à démontrer.

Trouver, dans les plus brefs délais, un bâtiment pour le recevoir dans des conditions de prix favorables et dans un environnement économique complémentaire, seul le principe d'une nurserie peut leur apporter la réponse à ces problèmes.

L'expérience réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, à Lorient, montre l'intérêt de ce système avec 17 entreprises actuellement en activité et des demandes supérieures aux possibilités d'accueil.

Profitant de cette réalisation, le Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes, à travers sa commission Industrielle présidée par Eugène Le Lannic, adjoint au maire de Saint-Avé et vice-président du Comité d'Expansion, a étudié les besoins et les possibilités d'une telle implantation en Pays de Vannes.

La nécessité d'un tel outil au service du créateur d'entreprise ayant été démontrée, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan a accepté de financer ce projet dont les plans ont été déposés fin juillet dernier à la Direction Départementale de l'Équipement.

SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DE ST LÉONARD

Le lieu d'implantation retenu ayant été la Zone d'Activité de Saint-Léonard sur la commune de Theix, à proximité de l'échangeur et à bordure de la quatre voie Nantes-Quimper, les points suivants peuvent être mentionnés :

1. Les surfaces des ateliers seront de dimensions petites et moyennes. L'expérience a montré que les demandes se situaient dans une fourchette de 200 à 300 m². Il est donc envisagé de créer six cellules de 200 m² et deux cellules de 300 m², pour une surface totale de 1 800 m². Outre l'adaptation de l'offre à la demande, ces superficies relativement modestes, inciteront les utilisateurs à abandonner les locaux dans le délai de deux ans, compte-tenu de l'érosion des lieux dans le cadre d'un développement normal et programmé de l'entreprise, et évitera de ce fait le risque d'une insaturation prolongée dans un bâtiment dont ce n'est pas la finalité.

2. Les caractéristiques techniques offriront des cellules différentes en hauteur sous plafond, et en dimension de portail-garage, ceci afin d'éviter des dépenses d'énergie inutiles compte-tenu des activités exercées.

3. Le bâtiment sera entièrement isolé et chauffé par un système aérotherme, dont le réglage se fera au niveau de chaque cellule.

4. Chaque atelier aura un bureau, un sanitaire et un vestiaire.

Les appels d'offres et les demandes de subventions étant actuellement à l'étude, il n'est pas possible de donner avec précision le coût de location de ces ateliers. L'on peut cependant avancer une fourchette de 8,00 à 10,00 F/m², mois.

Il est souhaitable que ces installations soient disponibles dès le printemps, compte-tenu de l'intérêt qu'elles présentent et des demandes déjà enregistrées.

Pour tout renseignement, il suffit de s'adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, 26, rue Jeanne d'Arc, à Vannes. Tél. (97) 63.26.18.

ANDRÉ DELEAU

Maire-adjoint de Vannes
Président de la Délégation Vannetaise de la
Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan
Vice-président du Comité d'Expansion
du Pays de Vannes

VANNES

Un chef d'entreprise installé dans le Pays de Vannes : «Non, je ne regrette rien»



UN PRODUIT EN VOIE DE DEVELOPPEMENT : LE CANARD

Avec 8 000 à 10 000 canards qui sortent entiers ou en morceaux, frais ou surgelés, chaque semaine, Procanar poursuit une expansion qui, pour l'instant, ne connaît pas de ralentissement. Le marché est ouvert : on n'en voit pas les limites. Vendu en France mais aussi en Belgique, en Allemagne Fédérale, en Suisse, en Grèce, en Hollande, dans le Golfe Persique, en Afrique Noire... (les exportations représentent 18 % du marché), le produit issu du canard tend à se populariser, à devenir une volaille que l'on ne mange pas seulement les jours de fêtes mais que les rayons dans les supermarchés, chez les bouchers présentent toute l'année.

Quand il a démarré en mars 1982, Jean-Paul Le Manissier n'a pas voulu mettre tous ses œufs dans le même panier : à la production de canards, dont il ne savait pas encore si elle répondait vraiment à une demande importante, il a ajouté celle de la dinde (2 500 dinde par semaine). Aujourd'hui, le doute est levé et Jean-Paul Le Manissier compte abandonner d'ici quelque temps les dinde pour se consacrer à son produit fétiche : le canard.

LES ELEVEURS BRETONS SONT MÉFIANTS

Alors, qu'en fait-il de ces canards qui sont élevés par des "intégrateurs" en Loire-Atlantique ou en Maine et

Loire ? Il les vend sous différentes formes, entiers ou découpés : c'est le célèbre magret de canard, la cuisse, le manchon (l'épaule) ou l'aillon. C'est aussi un produit nouveau : le rouladin, mini rôti de canard farci avec de la mousse de foie de volaille. Ce sont enfin des produits cuisinés qui vont être lancés sur le marché : leur particularité : la cuisson sous vide dans le sachet d'origine. Cette méthode a plusieurs avantages : elle permet au produit de garder sa saveur, de ne pas perdre de poids et enfin de se conserver plus longtemps.

À Lauzach, on fait le désosage, la découpe, le conditionnement et le stockage. Ni dévissage, ni abattage : « Il y a des essais actuellement dans le Morbihan car il est évident qu'il serait plus raisonnable d'avoir



la production sur place. Mais aujourd'hui, l'éleveur breton n'est pas encore convaincu de l'intérêt de faire du canard. Il a l'habitude du poulet, de la dinde, les abattoirs existent mais le canard, c'est nouveau et l'éleveur est sceptique ».

Pour l'instant donc, Jean-Paul Le Manissier fait appel à ce qu'il appelle des intégrateurs qui travaillent pour lui, à façon, et lui fournissent de leur Maine et Loire ou de Loire-Atlantique les volailles nécessaires à la production.

QUALITÉ AVANT TOUT

La concurrence ? Elle existe peu pour l'instant mais on peut penser qu'elle va se développer. Il suffit qu'une production marche pour que, dans la foulée, accourent les candidats. Au risque de ne pas tenir, d'ailleurs. Les atouts de Procanar : la qualité et là dessus, Jean-Paul Le Manissier se place sans complexe devant les producteurs du sud-ouest. Prévention ? Non pas mais une très grande conscience professionnelle qu'il met au service de son affaire. Un exemple : la négligence sanitaire est un élément qui peut être fatal à une entreprise agro-alimentaire : chez Procanar, on désinfecte les locaux tous les jours. « On ne badine pas avec ces choses-là », dit J.P. Le Manissier.

Optimiste ? « Tout concourt à ce que j'y sois. Alors pourquoi pas ? » A.E.P.

Jean-Paul Le Manissier est installé à Lauzach depuis un an et demi : il dirige une entreprise qui s'est spécialisée dans les produits de canard (et accessoirement de dinde) : Procanar.

Lauzach est situé à une quinzaine de kilomètres de Vannes mais l'accès à cette petite commune est facilité par la proximité de la voie rapide est-ouest : c'est cette raison (ajoutée à d'autres que M. Le Manissier expose plus loin) qui a amené ce chef d'entreprise à choisir le Pays de Vannes plutôt qu'une autre région. Un choix qu'il ne regrette pas aujourd'hui.

Jean-Paul Le Manissier : Il faut d'abord dire que Vannes était pour moi un lieu connu puisque j'y ai dirigé, en tant que gérant, une SARL de découpe de volailles ; j'y connaissais donc les organismes susceptibles de m'apporter leur aide pour une création : Chambre de Commerce, Comité d'Expansion, banques... C'est appréciable. Ensuite, je bénéficiais ici à Lauzach, de la présence d'une usine-relais me permettant de m'installer rapidement ; grâce au Sivom, le financement a été rapide. Ensuite, en matière de canard, il est préférable de se rapprocher de la Loire-Atlantique et du Maine et Loire. Réussir ces facteurs et vous constater que tout m'incitait à m'installer ici.

A.M. - Vous ne regrettez rien ?
J.P.L.M. - Absolument rien : j'ai trouvé sur place un personnel (à 70 % féminin) qui me donne entière satisfaction ; quand je dis sur place, c'est à Lauzach même ou dans les proches environs. Dans un premier temps, les employés ont suivi un stage avec l'ASTO de St-Brieuc ; maintenant, nous assurons la formation nous-mêmes. J'emploie une quarantaine de personnes.

A.M. - Un an et demi après, la réalité recouvre-t-elle ce que vous attendiez ?

J.P.L.M. - Mes prévisions sont même dépassées : au départ, j'avais fait un pari sur la découpe de canard ; le canard est un vieux produit mais qui est resté très marginal ; s'il était raisonnable d'envisager un développement des ventes de canards entiers, il était plus risqué d'imaginer la même chose pour la découpe. Ce pari, je l'ai tenu et le créneau, que je croyais étroit au départ s'est élargi de plus en plus.

A.M. - Vous sentez-vous intégré dans l'environnement industriel et économique vannetais ?
J.P.L.M. - Oui, dans la mesure où nous avons des rencontres régulières avec la Chambre de Commerce, le Comité d'Expansion... Mais ne nous leurrions pas : ces réunions sont davantage des lieux de rencontres que d'action : nous avons chacun une entreprise à diriger, à nous de mener la barque.

A.M. - Et les marchés : que représente la région ?

J.P.L.M. - Il est certain que, conformément au vieil adage "nul n'est prophète en son pays", j'ai commencé à vendre partout avant de vendre en pays vannetais. Il faut dire que sur le plan de la distribution, cela me pose de gros problèmes : il existe ici peu de distributeurs en produits frais et j'ai plus de facilités pour pénétrer les autres marchés ailleurs. Alors, je fais une tentative et me lance dans la vente aux particuliers, à l'usine : cela suppose un petit investissement mais qui, à terme, devra être payant car je pense qu'en touchant directement le consommateur, je sensibiliserai mieux le distributeur.

VOUS ETES ARTISAN, COMMERCANT INDUSTRIEL, ou MEMBRE des PROFESSIONS LIBERALES

Relevant du régime obligatoire institué par la loi du 12-7-66

L'arrêt de travail est UN RISQUE GRAVE

Il peut-être provoqué par une MALADIE, un ACCIDENT

PENSEZ A SES CONSEQUENCES SUR VOTRE SITUATION ET CELLE DE VOTRE FAMILLE !

Quatre Sociétés Mutualistes de Bretagne et la C.N.P. vous proposent ces garanties et leur expérience

UN EXEMPLE

E3	— Du 11 ^e jour d'arrêt (ou 6 ^e en cas d'accident) au 24 ^e mois inclus = indemnité journalière de	150	195
	puis		
	— Du 25 ^e mois à 60 ans : rente annuelle de	37 500	37 500

Si vous pensez que notre IDÉE N'EST PAS SANS INTERET, téléphonez, écrivez ou venez nous rendre visite :

- RENNES :** Société Mutualiste de Prévoyance d'Ille et Vilaine, cours des Alliés, Maison des Métiers - Tél. : 67.32.22
- QUIMPER :** Caisse de Prévoyance Sociale du Finistère, 1, rue de Belle-Ile-en-Mer - Tél. : 90.41.90
- VANNES :** Caisse de Prévoyance Sociale du Morbihan, 6, avenue de la Marne - Tél. : 63.27.18
- SAINT-BRIEUC :** Caisse de Prévoyance Sociale de l'Artisanat et du Commerce, 28 ter, rue du Docteur Rochard - Tél. : 33.28.10



La cinquième promotion

L'Institut de promotion hôtelière

Créé en 1973 par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, le CEPHOR accueille des jeunes gens et jeunes filles de 18 à 35 ans désireux d'apprendre les métiers de cuisinier et de commis de restaurant. Le placement des stagiaires (+ 90 % des anciens) dans la profession à l'heure actuelle justifie l'existence du Centre et a incité ses promoteurs à réfléchir sur les problèmes de formation du personnel et de l'encadrement dans l'hôtellerie.

Profitant de la loi de juillet 1977, l'Institut Consulaire de Formation du Morbihan a mis en place une section destinée à former du personnel apte à tenir les livres comptables, à assurer en même temps l'accueil et la caisse et, si besoin est, à aider le service du restaurant. La première promotion est opérationnelle depuis 1978.

La complexité croissante de l'exercice de la profession hôtelière, la nécessaire polyvalence de ses responsables ont présidé à la création d'un I.P.C. Hôtelière - le "CEPHOTEL". Les élèves du CEPHOTEL, sélectionnés parmi des techniciens de la restauration et de l'Hôtellerie, sont destinés à scolariser les responsables des moyennes entreprises hôtelières, voire créer leur propre entreprise.

A ce niveau du développement des activités de formation hôtelière, il est apparu opportun de regrouper une structure unique, harmonisée, fidèle à la réalité des problèmes de cette profession. L'évolution de l'environnement socio-économique dégage la nécessité de positionner l'"entreprise hôtelière" dans la direction vers laquelle les événements tendent aujourd'hui. Ainsi est né l'Institut de Promotion Hôtelière avec pour principaux objectifs :

- former le personnel de base et donner aux techniciens en place des possibilités de perfectionnement et de promotion,
- être un centre permanent de réflexion et de recherche pour les chefs des petites et moyennes entreprises hôtelières personnelles et familiales.

ANDRÉ DELEAU

Rentrée studieuse au CEPHOTEL

Le CEPHOTEL (centre d'études et de perfectionnement à l'hôtellerie) a accueilli, le lundi 6 septembre dernier, sa cinquième promotion composée de 21 stagiaires (15 garçons et 6 filles).

Pendant dix mois, ces stagiaires âgés de 23 à 36 ans vont s'initier au sein de cet Institut de Promotion Commercial de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan aux mille et un mystères de la gestion en hôtellerie restauration avant de rentrer à la mi-juin 83 dans la vie active.

Ces stagiaires d'une moyenne d'âge de 27 ans, qui ont déjà au minimum trois années d'expérience en hôtellerie et le niveau scolaire du baccalauréat, auront, outre le stage pratique en entreprise, à assumer une formation particulièrement importante durant leur séjour à Vannes.

Placés sous la direction de Mme Tirel, les cours du CEPHOTEL préparent ces stagiaires à prendre la responsabilité de la gestion d'hôtels et de restaurants à l'issue du stage.

A.D.

VOLVO



LAND ROVER RANGE ROVER LE LAGADEC

Zone Commerciale de Luscanen PLOEREN

56000 VANNES

(97) 63.47.27

Etude de M^r Jean GLAUNEC

18, rue des Tribunaux

56000 VANNES

Tél. : (97) 47.38.88

A VENDRE

- **BADEN** - lieu dit «Locmoque», terrains 2082 m², 2075 m², 1097 m², 750 m², 853 m².
- **ARRADON** - Le Pouldin, terrain constructible de 1500 m².
- **VANNES** - rue du 505^e R.C.C., maison comprenant de plain-pied : 1^o pièce, toilettes. Au rez-de-chaussée surélevé : cuisine aménagée, séjour, salle à manger, W.C., véranda, solarium. A l'étage : 3 chambres, salle de bains, W.C., Atelier, chaufferie, garage, jardin 700 m².
- **VANNES** - Le Vincin, maison de 270 m² au sol ayant : Au rez-de-chaussée : Cuisine, séjour, salle à manger, bureau, 2 chambres, 2 salles de bains, W.C., Cellier. Au 1^{er} étage : 2 chambres, salle de bains, W.C., mezzanine, grenier. Au sous-sol : cave, chaufferie, buanderie, atelier. Jardin 3067 m².
- **VANNES** - Résidence les Arts, rue du 11 Novembre, appartement en duplex. Séjour, cuisine, entrée, W.C., 2 chambres, salle de bains, 2 caves éclairées.
- **VANNES** - Résidence Les Capucins, studio comprenant : Pièce principale, salle d'eau, placard, cave, parking, chauffage.
- **VANNES** - Avenue Victor Hugo, appartements 11 : Rez-de-chaussée : 32,56 m² - 2ème étage : 32,56 m² - 3ème étage : 25,27 m² et 20,69 m² et commerces

Les enfants dans le coup

Concours de dessin

LES GAGNANTS

Six enfants se sont vu offrir un baptême de l'air au-dessus de notre région et du Golfe du Morbihan, histoire de voir notre paysage habituel autrement qu'au niveau des aïeux, des grands ou des bruyères.

Ces dix jeunes récompensés ont été : Eric Marrec, 6 ans, (C.P. Ecole St-Vincent Ferrer, Vannes) ; Florence Madec, 8 ans, (Ecole Privée Mike, Baden) ; Carole Danard, 9 ans, (Ecole Nicolas, Vannes) ; Valérie Guillaume, 10 ans, (St-Noff) ; Isabelle Monfort, 10 ans 1/2, (Ecole Ste-Anne, Séné) ; Christophe Monier, (Ecole Publique, St-Avel).

Quant à la classe de CM2, de l'Ecole Primaire d'Armorque à Vannes, celle-ci ayant obtenu à l'unanimité le meilleur classement général par la qualité des dessins présentés, elle s'est vu offrir un voyage de fin d'année dans un lieu de son choix, parmi les 5 départements bretons. Une lettre de remerciement, écrite par l'un de ces élèves et signée de toute la classe, en date du 22 juin dernier, nous faisait part de leur joie après avoir visité Quimper, Lorient, le phare d'«Eckmül», Bénodet et Concarneau.

UN AUTRE THEME EN 1983

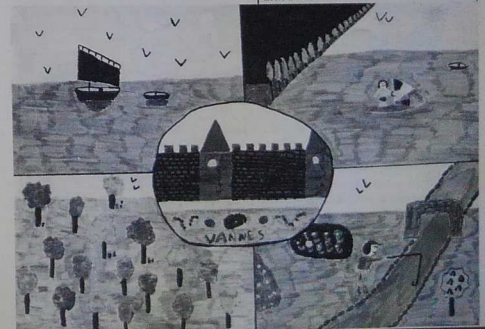
S'il est normal de parler des enfants, de leur participation, de leur travail et, pour un grand nombre d'entre eux, de leur talent, il serait injuste d'oublier les enseignants, qu'ils soient institutrices, institutrices, directrices et directeurs. Pour mener à bien cette initiative, eux aussi ont donné de leur temps, et de leur savoir, en y apportant toute la patience et la compréhension nécessaires à leur mission. Que les uns et les autres en soient remerciés.

Il ne faut accuser que 1983 vers une seconde édition de ce concours de dessin, que, de nouveau, les enfants de notre région auront à faire preuve d'imagination et de talent sur un thème qui reste à trouver, mais qui, de toute façon, cherchera à leur faire comprendre combien il est doux de vivre en «Pays de Vannes».

ANDRÉ CHAZARD

Maire-adjoint de la ville de Vannes
Secrétaire du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes

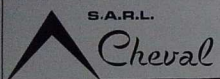
Dessin d'Isabelle Monfort - 10 ans 1/2 - CM1-CM2 - Ecole Sainte-Anne - Séné



S.A. KERGUEN

Distributeur exclusif
BIERES
KRONENBOURG
Limonades - sodas
Eaux minérales

★
Kermelin - Saint-Avé
Tél. : (97) 60.75.47



COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE

6, rue Abel Leroy
56000 VANNES
Tél. : (97) 47.18.64

ENTREPRISE ARTISANALE
DE BATIMENT
S.A.R.L.

**Christian
KOLARICK**

Corn er houet - Lasné
ST-ARMEL - Tél. 26.40.93

Comment économiser en faisant
construire votre maison sans inter-
médiaire et sans surprise.

Je vous propose 3 PIECES plus CUI-
SINE salle de bain, y compris carrelage
et tous branchements

pour **250 000 F TTC**

La Semaeb : un outil au service du Pays de Vannes

Cette année, la SEMAEB va fêter son 25ème anniversaire. La SEMAEB ? Des initiales bien étranges pour les non initiés. Pourtant, son nom accompagne et symbolise depuis un quart de siècle beaucoup des travaux d'aménagement que notre région a connus. Et derrière ce sigle, ce sont les élus municipaux, les conseillers généraux, les conseillers régionaux qui œuvrent à

cette tâche délicate de transformation. Présente dans les quatre départements bretons, la SEMAEB (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne), regroupe comme toute société d'économie mixte, des représentants du secteur public (majoritaires) et du secteur privé. Ainsi le plus important actionnaire

public en est le conseil général du Morbihan, représenté par M. Kergeris, maire de Landevant, au conseil d'administration. C'est pourquoi, dans le cadre de ce numéro sur Vannes, il nous a paru intéressant de rencontrer Yves Mahevas, responsable de l'agence du Morbihan, à propos des activités et perspectives de la SEMAEB dans le pays de Vannes.

A.M. - Une agence à Vannes, c'est récent. Pourquoi cette création ?

Yves Mahevas - En effet, l'agence de Vannes a été créée depuis seulement trois ans et demi. Cette décentralisation s'inscrit dans le souci constant que la SEMAEB a de bien sentir le terrain, de coller de près aux volontés municipales, de tenter d'y répondre de la manière la plus efficace.

Pour cela, il est nécessaire d'être proche des élus pour mieux cerner leurs besoins et la façon de les résoudre. On adapte ainsi de manière plus opérationnelle nos possibilités aux besoins locaux. C'est pourquoi, après Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Malo, une nouvelle agence a été créée à Vannes. Ainsi d'une part nous avons des contacts très rapprochés avec les élus et d'autre part nous pouvons offrir des services multiples qu'une société régionale est à même de pouvoir proposer. La SEMAEB peut en effet mettre au service des municipalités un "pool" aux compétences très diversifiées : des ingénieurs, des architectes, économistes, juristes, sociologues, spécialistes de l'information, des finances communales, des problèmes fonciers, sont là pour, chacun dans son secteur, intervenir dans un souci de cohérence et d'efficacité. C'est une question de confiance entre les élus et nous.

A.M. - Et cette confiance l'avez-vous trouvée ?

Y.M. - Je l'espère. La fidélité de beaucoup de localités dans tout le pays de Vannes peut en être un témoignage. Ainsi l'agence travaille, outre Vannes, avec Plescop, Grandchamp, Séné, Arradon, St Jean Brévelay.

Cette confiance se trouve d'ailleurs renforcée par la crédibilité financière dont jouit la SEMAEB. Cette assure financière nous permet notamment de préfinancer, c'est-à-dire de payer les entreprises, avant même que les financements définitifs ne soient mis en place. C'est une donnée très importante dans la conjoncture actuelle.

A.M. - Justement, cette conjoncture, les investisseurs industriels se font timides, les candidats-proprétaires plus rares. N'est-ce pas un problème ?

Y.M. - Il est vrai, nous rencontrons quelques difficultés dans une conjoncture peu facile au milieu des zones industrielles et qui commencent



Un entretien avec
YVES MAHEVAS

à se faire sentir aussi sur nos zones d'habitation. Cependant, la diversification croissante des activités de la Société fait que les difficultés passagères n'ont qu'une incidence relative sur le fonctionnement interne de celle-ci.

Ainsi, nous travaillons à présent dans des secteurs plus larges : création d'usines-relais, d'équipements publics, de superstructures. Pour exemple, nous avons des dossiers prêts pour construire un gymnase à Saint Jean Brévelay, une usine à Plescop et une deuxième à Grandchamp. De plus, la mairie de Plumelin, comme la première usine de Grandchamp, que nous avons construites, sont presque terminées. Et des contacts très sérieux sont déjà pris avec d'autres communes pour réaliser des équipements publics divers : salles polyvalentes, cantines, C.A.T. ...

LA PROGRAMMATION, UNE AIDE EFFICACE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

A.M. - Vous élargissez là, le rôle d'aménagement traditionnel, non ?

Y.M. - Il est vrai, la SEMAEB élargit sensiblement ses capacités d'intervention. Elle donne une nouvelle dimension au rôle traditionnel d'aménagement. Instrument des collectivités locales, elle a su suivre l'évolution des problèmes

que celles-ci rencontrent ; ce qui d'ailleurs confirme la confiance des élus dont nous parlions précédemment. Et même si dans la région de Vannes le caractère d'aménageur traditionnel reste encore le plus évident, de nombreuses expériences dans le Morbihan illustrent cette adaptation.

C'est ainsi par exemple que les collectivités locales se rendent de plus en plus compte de la nécessité de bâtir un programme précis avant de construire un équipement de superstructures. Savoir quels sont les besoins, connaître la qualité des matériaux, choisir le chauffage la plus performant... Autant de questions à se poser afin de permettre au bout du compte un meilleur rapport qualité-prix. Et aussi d'apporter une réponse fonctionnelle aux besoins exprimés.

Les prestations nouvelles que nous proposons aux collectivités, en matière de définition de programme, me paraissent être l'élément essentiel de l'assistance que nous leur apportons en matière d'équipements publics.

Connaître l'impact d'investissements financièrement lourds sur le budget communal, à court ou moyen terme, constitue un élément déterminant des choix municipaux en terme de programmes d'équipements.

Quelques opérations...

ARRADON : 5 ha, au Bot-Queven réservés à des activités tertiaires.

PLESCOP : Zone artisanale de Trehuc... à 2 km de l'agglomération de Vannes. Projet de raccordement à la voie express. Déjà 7 ha aménagés qui représentent l'annonce d'une grande zone industrielle. Une usine-relais construite pour le compte de la commune sera disponible.

SENE : La Z.I. de Poullanc de 30 ha dont 17 sont encore libres. Elle est dans le prolongement de la Z.I. du Prat et se situe le long de la route nationale Vannes-Nantes. Les travaux d'aménagement ont commencé en septembre. La moitié des terrains sont réservés dont un pour l'implantation d'un centre commercial.

Une zone artisanale de 5 ha est prévue à Ker-Brépe.

GRANDCHAMP : Zone artisanale de Kervel (5 ha). La première tranche est aménagée. La SEMAEB a construit une usine d'abattage d'ovins (qui fonctionne déjà) et commence la construction d'une usine-relais.

Lotissement du Guenfrout : logements groupés, équipements sociaux (en particulier un C.A.T. pour les non-voyants) dont la SEMAEB a la maîtrise d'ouvrage déléguée et des lots libres (terrains à vendre).

SAINT-JEAN BRÉVELAY : maîtrise d'ouvrage déléguée pour un gymnase.

VANNES : la SEMAEB a participé aux études de la ZAC de Cliscoët. Elle en assurera aussi la commercialisation. Elle a été chargée d'autre part de la campagne d'information (montages audio-visuels, exposition) auprès de la population.

C'est la raison pour laquelle la SEMAEB s'est dotée de compétences dans ce domaine, lui permettant de procéder à des analyses de finances communales à l'occasion d'un projet important ; ou de manière générale pour la constitution d'un tableau de bord permettant aux élus de maîtriser le développement de leur commune.

De même, le problème de l'information des habitants est un point important lors de la réalisation d'un projet quelqu'il soit. Cette fois encore pour répondre à cette nécessité et aux demandes des collectivités locales, la SEMAEB a créé l'Atelier Information Communication (AIC). Composé de spécialistes, l'A.I.C. se charge d'organiser des campagnes de sensibilisation et d'information (montages audio-visuels, affiches, expositions...).

DE NOUVEAUX SERVICES

A.M. - Pour conclure, la question rituelle. Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Y.M. - L'agence de Vannes entend précisément développer dans l'avenir ces secteurs, tels la programmation, la maîtrise d'ouvrage, les finances communales. L'information, mais aussi les économies d'énergie. Autant de nouveaux services qui composent des éléments susceptibles de répondre aux attentes et inquiétudes actuelles des communes du Pays de Vannes. Outil souple et proche des réalités locales, c'est bien le rôle de la SEMAEB de s'adapter et de trouver des solutions aux nouveaux problèmes que rencontrent les collectivités locales et c'est à quoi nous nous attachons.



La mairie de Plumelin en cours d'achèvement



OUEST CARRELAGES

Z. I. du PRAT - Avenue Gontran Bienvenu
VANNES 56000 - Tél. (97) 54.30.13

EXPOSITION PERMANENTE

ouvert tous les jours du lundi au samedi inclus

Un grand choix de carrelage
A votre disposition

A l'écoute de ...

Le Pays de Vannes n'échappe bien sûr pas au grand mouvement des radios libres que l'on connaît un peu partout. Certaines stations ont d'ailleurs déjà cessé d'émettre : Radio Venètes et Chrystal FM n'existent plus. Il reste les plus anciens, Radio Golfe (ils ne doivent pas avoir besoin que l'on parle d'eux, ils n'ont pas répondu à nos questions), Radio Vannes et les petits derniers, Radio 9.

RADIO VANNES

Radio Vannes est confortablement installée au 2^e étage du 2 de la rue Joseph Le Brix, juste en face de la Maison de la Presse. C'est là que chaque jour une équipe de 62 animateurs, presque tous bénévoles, travaillent. Seuls Jacques et Didier sont permanents et rémunérés. Leur programme : de la musique et des émissions parlées. Là, comme dans la plupart des stations de Bretagne, on dédague la musique celtique au profit de musiques soi-disant plus demandées. Ce doit être cela la décentralisation : on n'entend plus de Paris mais de Bretagne une musique venue d'ailleurs ! Dommage ! Quoi qu'il en soit, l'équipe est sympathique et fait avec passion une animation qui les porte bien au delà de Vannes, jusqu'à Lorient, Gourin, Plélan le Grand, Pontivy. De la musique donc, des émissions sur le cinéma, des invités du jour, des annonces de spectacles... tel est le menu offert aux auditeurs sur 101 mgh. A

côté de ce rôle purement radiophonique, Radio Vannes joue un rôle plus commercial (il faut bien gagner sa vie !), animant des kermesses, des quinzièmes, des braderies... Ils organisent également des spectacles, faisant venir à Vannes des artistes, ils proposent des voyages, etc. Dans les projets : une carte de fidèle auditeur, qui leur apporterait une aide financière ; pour l'instant, un journal tiré à 15 20 000 exemplaires leur permet de recueillir une publicité que la loi leur interdit de passer à l'antenne.

RADIO 9

A Radio 9, de la publicité, on en fait... et on ne s'en cache pas, ou si peu. Cela leur vaudra peut-être de ne pas être homologué par la Commission Holleaux. Qu'importe ! Pour le moment, ils en profitent du haut de leur studio situé en St-Avé à Berval : de 7h le matin à minuit, ils émettent sur 102,6 mgh (modulation de fréquence, comme les autres), partagent la journée entre des plages musicales, des recettes de cuisine, des jeux (prêtées à des échanges publicitaires), des interviews... La aussi, beaucoup de musique, de tous les genres : variétés, françaises, jazz, blues, hard-rock, etc. Eux aussi sont présents dans les animations commerciales, telle la récente foire-exposition de Vannes. L'avenir ? "On verra bien, dit l'un des 9 co-créateurs de cette station. Pour le moment, on s'en sort".

LA PRÉFECTURE DÉMÉNAGE

C'est à la fin de 1983 que les services de la Préfecture habitent leur nouvelle demeure : le chantier est en effet fort avancé et l'on pense qu'en décembre de l'année prochaine il sera fini prêt pour accueillir le public. Les conseillers généraux, eux, siègeront dans une salle toute neuve, construite le long de l'aile ouest de la préfecture actuelle. Celle-ci continuera d'ailleurs de rendre de bons et loyaux services en abritant l'ensemble des services de l'assemblée départementale, appelée, comme on le sait, à prendre une importance particulière quand entrera en vigueur la loi sur la décentralisation.

AQUARIUM PUBLIC

L'idée est lancée mais bien lancée : Vannes pourrait disposer, dès l'été prochain, d'un aquarium public. Ce projet, mis au point par un commerçant vannetais, Denis Konmert, est en bonne voie de réalisation : la maquette en a été présentée à la récente foire-exposition et tout devrait démarrer rapidement. On n'attend

plus que le permis de construire (c'est une question de jours et l'argent (trois millions).

Près de la ferme des Morais, près de la future gare des Vedettes Vertes, cet aquarium comptera 8 salles d'une longueur de dix mètres de diamètre. Dans les autres, seront regroupées des espèces provenant d'une même région. On y trouvera également des poissons du Golfe du Morbihan, l'approvisionnement se faisant grâce aux pêcheurs locaux.

Avant même de commencer, Denis Konmert est optimiste, estimant que son aquarium (l'un des plus grands de France, 50 000 litres d'eau) est susceptible d'être visité par 100 000 personnes par an.

BIC MARINE : LE N° 1 DE LA PLANCHE À VOILE

On sait que la société vannetaise Babar Marine a été rachetée en 1978 par le baron Bich. Mais sait-on que Bic-Marine, de par ce mariage, devient la première entreprise mondiale de fabrication de planches à voile. La société dévient 21 % du marché mondial des

planches et 41 % du marché français. Quant à l'usine de Vannes, elle emploie 160 personnes.

VANNES, VILLE DE MUSÉES

Il manquait à Vannes un Musée de la Mer (vitrine du passé maritime) et un musée des Beaux-Arts (lieu d'exposition des nombreuses peintures que la Ville possède).

C'est maintenant chose faite. On pouvait déjà, au premier étage de la Cohue, prendre connaissance de tout un patrimoine qui avait été rassemblée : maquettes de navires, objets divers de marine. Les voilà en meilleure place aujourd'hui dans ce Musée du Golfe et de la Mer installé depuis le mois de juin au rez-de-chaussée du n° 1 de la rue Thiers. Les collections se sont étoffées et la présentation améliorée.

Quant au Musée des Beaux-Arts, il abrite dans les ex-locaux du Musée de la Mer à la Cohue quelque 850 œuvres dont 500 appartenant à la Ville. Des échanges sont prévus avec d'autres musées afin de présenter à Vannes des collections venues d'ailleurs.

S.A. DAILLET BRETAGNE

— Motoculture de plaisance —



Tondeuse à gazon - Motoculteur - Motobèche - Débroussaileuse - Tronçonneuse
Matériel professionnel pour parcs et jardins

DISTRIBUTEUR OFFICIEL : GOLDONI — BERNARD MOTEUR — HONDA — ECHO

Service après-vente - Démonstration - Crédit - Reprise

Mécanique générale, usinage, soudure, métallisation

Rectification et reconstruction moteur, pièces détachées

Freinage PL et VL - Pièces détachées embrayage tous types

5, rue de l'Emia - VANNES - Tél. : 47.38.59

MAGASIN D'EXPOSITION : rue de Capitaine Jude - VANNES - Tél. : 54.39.86

Après la Foire-Exposition

PAR ANDRÉ CHAZARD

Que peut-on penser à la fin d'une Foire-Exposition, ou le soleil, la foule, l'ambiance, les compliments d'usage, sont autant d'éléments tendant à donner une impression euphorique de cette fête de l'animation de la ville.

Ne nous laissons pas entraîner dans cette voie trop facile, mais soyons réalistes.

Si l'on en juge par le nombre de visiteurs, ce fut un succès, puisque leur augmentation fut de 26 % par rapport à 1980, et l'on peut raisonnablement affirmer que le cap des "70 000" visiteurs a été largement franchi.

Le nombre des exposants nous laissait déjà entrevoir la perspective d'une bonne Foire-Exposition : celui-ci dépassait d'environ de 10 % le nombre que nous avons connu voilà deux ans.

Pourquoi, alors que dans un climat économique plutôt morose, un chiffre si important ? Est-ce le succès des versions précédentes de cette Foire qui aurait suscité auprès de ces exposants (qui gardent, semble-t-il, le désir toujours vivace d'entreprendre et de préserver, pour eux et leurs employés, leur activité) cette envie de revenir, pour les plus anciens, mais également de découvrir pour d'autres, cette semaine riche en animation et contacts économiques.

Des exposants "disparaissent", d'autres arrivent. Pourquoi ce "turn over" ? Pourquoi ces évolutions quelque peu surprises ?

Une analyse économique s'impose. Ces exposants sont-ils des adeptes du poète qui déclamaient "La vie est un combat", et, sans vouloir prétendre à la palme céleste, sont-ils, tout simplement, réalistes ?

DES INNOVATIONS

Mais alors que s'est-il passé au cours de cette manifestation qui justifierait ce succès que d'aucun ne peut contester ? Le Comité de cette 27^e Foire-Exposition de Vannes espérait bien, allant dans le sens de l'évolution de toutes les Foires de cette nature, que les innovations et les réalisations attirantes séduiraient les visiteurs : voyons le de plus près !

• la disposition nouvelle des halls due à une surface accrue a permis aux concessionnaires "automobile" de s'installer de manière plus spacieuse, et aux autres une présentation des stands plus agréable.

• la "Féerie des oiseaux exotiques", initiative due au Commissaire Général de la Foire, n'a fait, et c'est le moins que l'on puisse dire, que renforcer le caractère attractif de cette Semaine.

• l'Huître de Bretagne et ses animations journalières, en autres gastronomiques, organisées par le Comité d'expansion économique du Pays de Vannes et les professionnels, a représenté un des événements de cette Foire.

• le stand des Energies Renouvelables a été le théâtre de conférences aussi intéressantes que nombreuses.

• la rencontre avec l'Assemblée Générale de la Ligue de l'Ouest de Football et la visite des plus grandes sommités de ce sport (Président National, de Ligue, de District, entraîneurs et arbitres nationaux...) ainsi que l'animation avec les jeunes, ont été une ouverture bien sympathique sur le monde du sport.

• rencontre également avec les Conférences vinicoles et gastronomiques venues de tous les coins de France à l'occasion de la création de la Con-

FRÈRE DE L'HUÎTRE DE BRETAGNE, AVEC LES MAIRES, PRÉSIDENTS ET REPRÉSENTANTS DES VILLES ET FOIRES JUMELÉES, AINSI QUE DES FOIRES DE L'OUEST.

• Il ne faut pas oublier non plus l'animation permanente des stands suscitée notamment par le concours du meilleur exposant, ainsi que celle créée par la présence de radios locales et leur diffusion de nombreux reportages.

• La Presse enfin, qui, chaque jour, a fait écho dans ses colonnes des différentes manifestations.

DAVANTAGE DE VISITEURS

Résultat : les visiteurs l'ont compris et sont venus nombreux.

Mais, le Comité de la Foire-Exposition de Vannes ne doit pas perdre de vue le but initial de toute foire : leur impact commercial, la relance économique qu'elle doit susciter.

En faire l'analyse immédiate serait présomptueux mais nous devons rester plus que jamais à l'écoute des exposants.

Une tendance, cependant, semble se dégager : la vingt-septième Foire-Exposition de Vannes

aura été, dans son ensemble, une bonne foire, et en tous cas, bénéfique au plan de l'animation et la mise en valeur de la ville de Vannes et de sa région.

Des projets pour 1984 ? Déjà il faut y songer ! Nous ne reviendrons pas sur la toujours réelle ambition de voir le support de la foire en bâtiments en dur. A ce sujet, le point de vue du Comité de la Foire ne varie pas, et ce, dans l'intérêt de tous les Vannetais.

Des innovations seront à rechercher à l'instar de celles que les visiteurs ont connues cette année.

Une très large accentuation des animations journalistiques va être étudiée. Par exemple, les démonstrations à caractère gastronomique vont être développées : il peut être également envisagé de mieux mettre en valeur nos richesses locales et régionales (activités économiques, culturelles, folkloriques...).

Enfin, les innovations et idées en tous genres seront toujours bien reçues, voire exploitées au mieux pour la Foire de 1984, afin que celle-ci soit dite de sa renommée et profitable à tous les futurs exposants et l'économie de notre région.

ANDRÉ CHAZARD

Adjoint au maire de Vannes
Président du Comité de la Foire-Exposition



L'inauguration de la foire avec MM. Chazard, Marcellin, Chapel (photo J.M. Primaldi)

OUTILLAGE ET FOURNITURES POUR LE MEUBLE ET LE BATIMENT

GOTTIN
QUINCAILLERIE

Siège social : 4, rue des Chanoines
Tél. : (97) 63.12.82

Route de Sainte-Anne d'Auray 56000 VANNES Tél. (97) 47.15.55

L'huître de Bretagne

L'huître appartient de longue date à l'histoire de la table et de la gastronomie. Les Grecs lui ont donné son nom (ostrâ) qui apparaît au Vème siècle avant J.C. sous le plume d'Hérodote. Elle est connue et consommée largement en Asie au temps du célèbre combat de Marathon.

Au temps de Rome, le grand-père de Catilina, Sergius Orata, fit une somptueuse fortune, aux dires de Cicéron, dans l'ostréiculture. Et, quand on parle banquet ou tout simplement bonne table chez ces Romains, on cite très souvent les huîtres, soit crues, frappées de glace, soit cuites, assaisonnées de diverses sauces dont le "garum", dont Pline nous a conservé la recette.

Moyen-Age, Renaissance et temps modernes ont aussi largement apprécié l'huître, recueillie sur le banc naturel de l'Atlantique, le long de la Côte Ouest Europe, particulièrement en Grande-Bretagne et en France, l'ostréiculture, si abondante à certaines époques qu'un édit de Colbert (1681) précise qu'il est inutile d'en réglementer la pêche. Sa valeur nutritive était reconnue. On la recommandait particulièrement aux convalescents et aux malades souffrant d'anémie, de dépression, etc...

Sous l'ancien Régime, son commerce était effectué par la Corporation des Ecailleurs.

Au XIXème siècle, un début d'épuisement des bancs naturels orienta les professionnels vers l'élevage en parcs aménagés. Ainsi naquit, au début du Second Empire, l'ostréiculture à Arcahon, Marennes, et en divers points de la Côte Bretonne. Le Pays de Vannes, avec le Golfe du Morbihan et la rivière d'Auray, avait, de plus, l'avantage de réunir les meilleures conditions de reproduction du naissain, plancton, salinité, température et turbulence des eaux. Le Pays de Vannes devint le seul "Pays naisseur" et actuellement toutes les ostréas (c'est le nom technique) produites en France naissent dans le Morbihan.

C'est à ce titre que le Pays de Vannes est le siège de la Confrérie de l'Huître de Bretagne.

Ajoutons que la valeur alimentaire de l'huître est bien connue : 100 grammes de chair d'huîtres contiennent (unités internationales) : Vitamines A : 420, Vitamines B1 : 100 à 200, Vitamines B2 : 100 à 200, Vitamines C : 8, Vitamines D : 5, Vitamines PP : 8,1.

Assez de penser pour que scientifiques et gastronomes se retrouvent autour d'un plateau.

YVON RENARD

Membre de la commission Presse-Information du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes

S.T.O.N. ALLAIN NAYL OFFREDO KERBELLEC LE PORT

notaires associés à VANNES,
2, place de la République
Tél. : 54.18.85

A VENDRE

- à VANNES, maison de 4 pièces, cuis, sur grand sous-sol, grenier aménageable, jardin 475 m².
- à VANNES, quartier gar, maison de 6 pièces, gren., cave, garage, jardin 411 m².
- à VANNES, centre, av. Victor Hugo, appartement de 5 pièces, cave, conf.
- à la RESIDENCE II, rue T. Labouelle, studios et 2 pièces, neufs, libres immédiatement, grand standing.
- en CAMPAGNE, sortie de St-Jean Brévelay, bâtiment de ferme à rénover, dépend. four à pain, jardin 3265 m².
- à ARRADON, sortie de Vannes, maison de 6 pièces, gar., conf., jardin 483 m².
- à ARRADON, Kerlérain, terrain de 800 m² constructible en lotissement.
- à L'ILE AUX MOINES, Kergonan, terrain constructible de 2223 m².

DANSE CONTEMPORAINE A VANNES

"L'Association Digloran-Eclaire par la danse", qui a pour but l'expression corporelle et la danse contemporaine d'inspiration populaire et traditionnelle, a repris ses cours de danse contemporaine à caractère celtique au centre social de Kercado. Les cours sont assurés par les animateurs de l'école de danse des Ballets Dihun de Redon. Ils ont lieu tous les lundis de 18 h à 19 h 30 (adultes) et tous les mercredis de 16 h à 17 h (enfants), de 17 h à 18 h 30 (adultes/ados.), de 18 h 30 à 20 h (adultes/ados.). Pour tous renseignements, tél. au 83.35.03.

L'HUITRE EN MORBIHAN

Tout d'abord, il faut bien distinguer "huîtres" et "ostréiculture". L'huître naturelle - d'aucuns disent "sauvage" - appartient de tout temps au paysage du Morbihan et en particulier des "rivières" voisines, Pénéf, Auray, La Trinité. La préhistoire à Têve, l'histoire romaine aux fouilles du Lodo en Arradon, nous en apportent la preuve. Le banc naturel s'étend des côtes du Danemark à l'Espagne, il est ici particulièrement abondant ; une ordonnance de Colbert réglementant la pêche des moules en 1681 - le siècle de Louis XIV - précise qu'il est inutile de la faire pour les huîtres car "les bancs d'huîtres naturels sont inépuisables".

L'OSTRÉICULTURE : UNE TECHNIQUE

La drague de ces bancs naturels suffit jusqu'au XIXème siècle. A ce moment la production baisse et à partir de 1850 naissent des projets de "bancs d'huîtres artificiels", autrement dit de parcs à huîtres entretenus avec du naissain ou larves d'huîtres. Un savant,

Mais avant de les ensemercer, et d'élever les huîtres - ce qui demande au minimum deux ans - il faut collecter le naissain, recueillir la minuscule semence (3/10e de mm) qui donnera le mollusque comestible. Il est abondant et vivace dans les eaux du sud Morbihan, Pénéf, Golfe et rivière d'Auray où ont lieu les premières expériences. Pour le fixer, on se sert d'abord de fascines en bois de chêne.

Dans le Morbihan, les parcs les plus anciens sont créés à Pénéf, chez Lostec et Fardel, en 1858. Puis en 1860 à Pencadonic (Tour du Parc). En 1862, on commence dans la rivière d'Auray et le Golfe du Morbihan. Bientôt les parcs se multiplient.



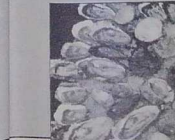
cousine de Napoléon III, exilée à Colpo. Elle a l'idée de faire tremper ces fascines dans un bain de chaux. On tente ensuite avec succès l'usage de tulle chaulées, ce qui facilite encore le décollage ou "détrouage" du naissain. Avec ce procédé, l'ostréiculture atteint sa vitesse de croisière.

UNE PRODUCTION FRAGILE

Intervient alors un personnage bien connu qui a marqué l'histoire morbihannaise à différents titres, entre autres, dans la construction de la Préfecture : la princesse Bacciochi,

l'invasion d'un ver, le polychaète... En 1938, c'est la crise économique, ce qui n'empêche pas un progrès de 1940 à 1945 malgré la guerre. C'est à nouveau le succès, les années fastes de 1960 à 1970. Puis encore des parasites, le Martelia et enfin le Bonoma : le métier d'ostréiculteur est un métier à risques. Et l'on ne peut qu'admirer la ténacité de ces hommes et de ces femmes pour nous fournir malgré tout ce plaisir de la gastronomie, les huîtres sur notre table, fleuron de notre patrimoine.

YVON RENARD
Membre de la commission
Presse-Information du Comité
d'Expansion Economique du
Pays de Vannes



Naissance de la Confrérie de l'huître

Lancée à l'initiative du Comité d'Expansion Economique du Pays de Vannes, "La Semaine de l'Huître de Bretagne" a vu un certain nombre de manifestations dont la plus originale a été sans conteste la création de la Confrérie de l'Huître de Bretagne.

Placé sous le triple signe de l'économie, de notre environnement naturel et de l'ouverture vers le monde extérieur, le baptême de cette Confrérie de l'Huître de Bretagne ne peut qu'être prometteur pour la longue vie que chacun souhaite à cette nouvelle assemblée.

LES CONFRÈRES : OUTILS DE PROMOTION

Il est vrai que les bonnes fées qui se sont penchées, le samedi 28 août dans les salons d'honneur de la mairie de Vannes, sur le bécreau du nouveau-né, ne peuvent que lui porter bonheur. Et, en premier lieu, M. Jean Valby, Grand Chancelier de la Chaîne des Rôtisseurs Ordre Mondial des Gourmets Dégustateurs, qui nous a fait l'honneur d'en être le parrain. Nous nous souviendrons longtemps du discours chaleureux qu'il a fait à notre rencontre et de la véritable plaidoirie qu'il a développée devant une assistance nombreuse, en faveur de l'huître et de la nécessité des confréries comme outil de promotion des produits locaux et comme gardien res-



pectueux et vigilant de notre patrimoine culinaire et artisanal. Ensuite, 17 confrères en grandes tenues venues des quatre coins de France ; trois délégations étrangères, allemande, belge et anglaise, et plusieurs centaines de personnes qui assistent à l'initiation des 100 premiers Chevaliers de l'Huître de Bretagne, en présence

des responsables politiques et économiques de notre région.

Mon propos n'est pas ici de passer en revue les raisons de cette création, mais qu'il me soit seulement permis de souligner l'importance que nous attachons à ce produit qui est l'huître de Bretagne, élevée dans nos parcs avec soin et amour par des hommes et des femmes, à juste titre, fiers de leur produit et gardiens vigilants de notre environnement que nous savons privilégié. Quant aux différentes manifestations de la "Semaine de l'Huître de Bretagne" qui se sont déroulées du 28 août au 5 septembre derniers, dans le cadre de la Foire de Vannes, il est difficile d'en donner une préférence, tant elles furent agréables, utiles et constructives.

Que ce soit la soirée de prestige sur le Navispace "Duc de Bretagne" où 273 invités purent découvrir le Golfe du Morbihan qui compte, dit-on, autant d'îles que de jours dans l'année, tout en savourant un menu préparé à base d'huîtres de Bretagne par MM. Thomas et Ollichon, le premier, chef à bord du Navispace, le second, chef de l'"Espadon" à Perivis ; ou la dégustation permanente d'huîtres cuites par des milliers de personnes sur la Foire de Vannes ; ou enfin, le concours culinaire du mercredi 1^{er} septembre au cours duquel 26 chefs régionaux réputés se sont affrontés dans la confection de plats cuisinés, là aussi à base d'huîtres de Bretagne, tout a concouru à faire de cette grande manifestation une réussite gastronomique, touristique et économique.

Pour terminer, qu'il me suffise de rappeler les derniers mots du Grand Chancelier, Jean Valby, dans son allocution lors de la création de notre Confrérie :

"Plein succès à l'Huître de Bretagne ! Longue vie à la Confrérie de l'Huître de Bretagne !"

MICHEL MET

Conseiller municipal de la ville de Vannes
Grand Chancelier de la Confrérie de l'Huître de Bretagne

GUIDE TOURISTIQUE DES PAYS DE VANNES ET AURAY

Envoi contre 10 F pour frais
(Sopel - CCP 2319 14 F Nantes)

Une nouvelle génération de vedettes

Paëlla volaille
et fruits de mer

Saupiquet

SAUPIQUET
B.P. 120 - 56003 VANNES Cedex - Tél. (97) 66.28.53
128, boulevard Jules Verne - 44300 NANTES

C'est une grande première sur le Golfe du Morbihan !

Il manquait en effet dans ce cadre prestigieux un navire de croisière gastronomique. C'est maintenant chose faite.

Le Navispace "Duc de Bretagne" navigue depuis le début de l'été sur le Golfe et la rivière d'Auray où ses croisières gastronomiques ont déjà enchanté de nombreux passagers.

Ce merveilleux bateau aux lignes futuristes est d'une conception entièrement nouvelle, véritable salon-restaurant flottant, spacieux et confortable, avec un bar et une piste de danse. Ses grandes baies vitrées offrent une importante visibilité, il est équipé de toits ouvrants pour l'été et d'un chauffage d'hiver.

Il est ainsi disponible en toute saison (capacité de 250 passagers assis en salles de restauration, chauffées l'hiver, jusqu'à 440 personnes pour des réceptions)...

Le Navispace, avec ses repas soignés entièrement préparés à bord, propose de luxueuses croisières gastronomiques pour des prix très raisonnables compte tenu de la qualité de ses prestations et du cadre.

Les prix comprenant la croisière plus le repas sont en effet proposés à partir de 120 F tout compris pour plus de 4 heures de navigation, des prix spéciaux sont consentis aux groupes.

Chacun peut trouver une excellente occasion d'organiser à bord du Navispace une sortie originale en famille, entre amis, en groupe, un séminaire, une présentation, un anniversaire... en étant assuré d'offrir une merveilleuse évasion dans une joyeuse ambiance comme seule peut la créer la présence à bord d'un bateau, en laissant un souvenir inoubliable.



UN STYLE ORIGINAL

Un bateau de promenade ? beaucoup plus, beaucoup mieux. Navispace crée un style de tourisme, maritime, côtiers.

On appelle cette vedette (35 m de long, plus de 10 m de large) le "Manoir sur la mer" mais un manoir pour tous, dont les prix s'adaptent à tous les budgets.

UNE AUTRE FAÇON DE DÉCOUVRIR LE GOLFE DU MORBIHAN

Un étroit goulet, à Port Navalo... et au-delà : 12 000 hectares d'Atlantique à l'abri des vagues, au cœur même du terroir breton, une véritable mer intérieure. De très nombreuses îles - 365 pour la légende. Un monde où la mer, la prairie, le bocage, les côtes rocheuses, se mêlent en paysage-surprise, insoupçonné, magique... Situé en Bretagne méridionale, caractérisé par la douceur de son climat, on connaît peu le Golfe du Morbihan.

Morbihan (la petite mer) a été envahi par les eaux de l'Atlantique il y a quelques siècles à peine - les rivières avaient déjà creusé leurs vallées. Voilà pourquoi il s'aventure si loin au cœur des terres, vers Vannes et Auray, par des fjords au caractère breton. Il ensere les anciennes collines en un véritable archipel : île aux Moines, île d'Arz, innombrables îles et îlots, rochers, boisés, portant parfois un hameau de pêcheurs et parfois, simplement des nœuds d'oiseaux. On y découvre une flore abondante et rare à une telle latitude : mimosa, rhododendrons, camélias, figuiers, pins et palmiers.

LE NAVISPACE «DUC DE BRETAGNE»

première vedette promenade restauration sur le golfe du Morbihan

Toute l'année... multiservices à la demande : 3ème Age... Comités d'entreprises... Matinées et soirées dansantes... Mariages... Communions... Baptêmes... Banquets... Cocktails...

RENSEIGNEMENTS : «LES VEDETTES VERTES»

GARE MARITIME - 56000 VANNES

Tél. : (97) 47.10.78 et 63.79.99

dubreuil voyages un VRAI spécialiste des VACANCES et des VOYAGES à votre service depuis 1947

VANNES, 31 bis, av. Victor Hugo Tél. : 47.41.76
AURAY, Galerie du Pavillon Tél. : 24.28.44

Lic. 60444

St-Nolff, la commune verte trouve son équilibre

CARTE DE VISITE

ST NOLFF (habitants : les Nolfiens)
Canton d'Elven
A 10 km de Vannes
2 500 ha - 2 537 habitants
De nombreux lotissements - 1 zone industrielle en cours - 3 écoles dont 2 écoles publiques - Equipements de sports et de loisirs...

UNE COMMUNE ECLATÉE

La commune est en effet une commune éclatée : on ne compte que 450 habitants dans le bourg ; le reste est réparti sur les 2 500 ha que totalise la commune ; plusieurs hameaux se sont constitués, avec une dizaine ou une quinzaine d'habitants ; c'est St. Amand, St. Colombier, Dillec, Le Potho, La Croix Bellevue, Bel Orient, Beau Soleil... Certes, comme partout, les agriculteurs ne sont plus majoritaires ; peu à peu est venue s'implanter une population ouvrière, les uns travaillant sur place (chez Guyomarç'h, fabricant d'aliments du bétail, le 3e au niveau mondial qui emploie ici une centaine de personnes ou chez Bétra, le spécialiste de la diode, qui compte 175 employés ou encore chez l'un des 50 artisans installés sur la commune), ou bien à



LA RESTAURATION DU LAVOIR



"Vous savez, la machine à laver, ça use le linge et ça ne lave pas si bien que ça !". Elle a l'air ravie cette dame de venir chaque semaine laver ses couleurs au bord du lavoir qui se trouve en plein cœur de St Nolff. "Il a toujours existé ce lavoir mais la municipalité a refait la toiture ; on est bien ici ; on est à l'abri du vent, du soleil, de la pluie. Et puis, on est plusieurs femmes à y venir ; c'est une occasion de se retrouver".

A coup sûr, l'initiative de refaire ce lavoir, tout en en conservant le bassin, est bien prise ici. "Alors qu'il nous rend encore beaucoup de service, il aurait été dommage de le laisser se déteriorer", dit encore cette dame tout en continuant de froter son linge.

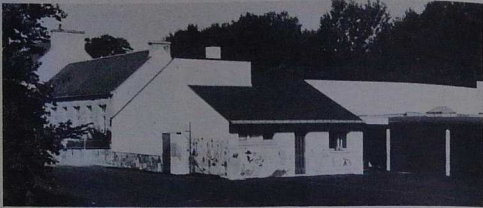
Vannes, à St. Avé... C'est pour cette population nouvelle que la municipalité a dû se lancer dans toute une série de travaux : ce sont les lotissements afin que les arrivants trouvent à se loger - une opération avec 46 lots vient d'être lancée, répondant ainsi à une demande que les deux autres lotissements (un privé, l'autre communal) ne pouvaient plus satisfaire, faute de place.

Autres investissements importants : les équipements de sports et de loisirs ; entre 1977 et aujourd'hui, plusieurs bâtiments sont sortis de terre : un mille-club, une ferme réaménagée achetée en 1978 et transformée pour abriter d'une part l'agence postale et d'autre part des locaux polyvalents servant à plusieurs associations dont le club sportif des Ajoncs d'or, le club du 3e âge les Génies, le club de jeunes "Les Lys" qui y possède section photo, atelier informatique et activités diverses, Le bouquet nolfien, association créée pour fleurir la commune... Un deuxième terrain de football a été aménagé au bourg, ainsi que des vestiaires, un terrain de basket, deux courts de tennis. Un peu plus loin, on commence à creuser un étang, un plan d'eau de 8 000 m² qui devrait constituer l'une des attractions touristiques de la région, car en la matière, St Nolf est peu pourvu : quelques belles pierres, une église, trois chapelles, deux calvaires, une statue cachée dans le jardin du recteur et les bois... St Nolf est en effet appelée la commune verte ; jamais remembrée (cela ne s'y prête pas), la commune est entourée de verdure.

L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Mais le grand souci de Jean Humbertot, c'est l'aménagement du bourg : "nous avons fait des routes, nous nous sommes lancés dans une opération importante de tous à l'égoût collectif".

millions), dont la première tranche se termine, nous avons mis en place un certain nombre d'équipements, d'autres sont en projet comme la construction d'une salle omnisports et d'une cantine; les écoles, depuis l'extension de celle du bourg, sont suffisantes pour l'accueil des enfants, nous avons rénové la mairie afin de la rendre plus accueillante... Maintenant, notre grand projet, c'est celui de la zone commerciale qui va revitaliser le bourg grâce à l'implantation de commerces; cette zone comprendra une superette, neuf boutiques (boucherie, agence bancaire...), l'agence postale et un local pour permanence".



Une des trois écoles de St-Nolff

Il faut dire que cette opération, dont les travaux viennent de commencer, va être le poumon de St-Nolff: jusqu'à maintenant en effet, les seuls commerces sont une boulangerie et une épicerie, ce qui oblige les Nollfféens à faire leurs achats ailleurs.

BIENTÔT, UNE ZONE INDUSTRIELLE
Pour la salle omnisports, qui est en prévision depuis déjà plusieurs années, l'heure semble bientôt sonner: les subventions devraient être votées d'ici la fin de l'année, ce qui permettrait le démarrage de la construction (qui s'inscrit dans un ensemble cohérent terrain de football, court de tennis...) dès 1983. "Nous comptons beaucoup de jeunes sur la commune et nous devons leur fournir les équipements qui leur permettent de se distraire sur place".

Mais tout ne se fait pas en un jour et Jean Humbertot estime qu'en peu d'années, la commune s'est équipée des éléments essentiels qui sont nécessaires à son développement: loissements, écoles, commerces (en cours d'implantation), etc... et bientôt une zone industrielle, artisanale et commerciale qui va être équipée au lieu-dit Kerbouard, en bordure de la voie express (14 hectares qui, espère-t-on ici, trouveront rapidement acquéreurs. Avis aux amateurs !

ANNE-EDITH POILVET

DES FLEURS, ENCORE DES FLEURS
A St-Nolff, on aime les fleurs: Le bouquet n'offense, association 1901, crée il y a deux ans, fleurit toute l'année les lieux publics, conseille les gens dans le choix des variétés et organise même des cours d'art floral. Leur ambition: rendre la commune accueillante et qui sait, peut-être, prendre des places dans les concours des maisons et des villages fleuris.

NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

La Loire-Atlantique en Bretagne: c'est, économique, son intérêt

PAR MICHEL FRANÇOIS

A la suite d'une "tribune" publiée l'an dernier dans Le Monde par Gilbert Declercq, délégué de la C.F.D.T. au Comité Economique et Social des Pays de Loire, Michel François, de Saint-Herblain, membre du syndicat des Finances C.F.D.T. (section Impôts), lui écrit notamment:

Des statistiques éloquentes

"Je suis surpris que tu limites l'intérêt économique de la réunification à l'avantage, pour les autres départements bretons, de compter avec eux un "département pilote" qui pourrait revendiquer d'autres "voisins", au même titre. "La réunification n'a pas vraiment besoin de justification économique. La controverse sur ce terrain vient uniquement de l'opposition qui a été faite, naguère, entre l'intérêt économique prêté aux "Pays de Loire" et la dimension "sentimentale" associée à la Bretagne (par la Loire-Atlantique).

"Sur l'intérêt économique des "Pays de Loire", on ne lit plus grand chose aujourd'hui. Les statistiques du chômage sont suffisamment éloquentes: 40 à 45 % du chômage de cette circonscription sont en permanence le lot de la Loire-Atlantique! "La crise" explique bien sûr une part importante de ce chômage, notamment lorsqu'elle "frappe" des industries traditionnelles comme la construction et la réparation navale.

La vocation maritime de la Loire-Atlantique

"Mais faut-il s'arrêter là, et ne pas voir que, dans sa circonscription actuelle, la Loire-Atlantique est le seul département ayant une réelle vocation maritime? Au niveau, bien sûr, du potentiel portuaire, des échanges qu'il devrait permettre et de l'effet de ces échanges sur le développement et l'implantation d'industries importatrices et exportatrices de produits diversifiés, c'est-à-dire toutes, plus ou moins? "En outre, de transports, Nantes est plus près de Londres, de Rotterdam ou de Hambourg que de Paris, avec ce que cela implique pour l'accès aux marchés extérieurs. Pourtant, toute la philosophie des "Pays de Loire" est de valoriser la

route de Paris, où l'on dépense des milliards pour gagner quelques minutes de trajet chaque année. Et pendant ce temps, nos ports sont vides et on pleure sur l'emploi.

La réunification créera un pôle d'attraction économique

"Le problème pour la Loire-Atlantique est de voir ses priorités reconnues comme étant aussi celles des autres départements de sa région. Et là, il n'y a pas le choc: tous les départements bretons ont des ports de commerce, tous ont intérêt à développer l'utilisation de ces atouts naturels. Des arbitrages sont bien sûr inévitables, mais équilibrés par de meilleures liaisons internes (voir Nantes-Rennes ou Vannes-Saint-Brieuc), ces arbitrages peuvent bénéficier à tous les secteurs de l'économie. C'est la Bretagne entière qui peut devenir, à terme, un pôle d'attraction économique. Aucun de nos voisins n'a intérêt à freiner ce processus... qui suppose la réunification (...).

La solution du bon sens: la coopération entre régions

"Le "Grand Ouest" que tu préconises, outre son caractère technocratique évident, ne répond pas à cette perspective. L'impréfait maritime y serait par trop contrebalancé par des priorités continentales, comme les liaisons avec Paris. Et plus généralement, les centres d'intérêt qu'on y trouverait ne suffiraient pas à fonder une véritable région. De véritables possibilités de coopération entre régions voisines sont pour ces problèmes là la solution du bon sens: ne recommençons pas pour les régions la farce des fusions de communes, presque toutes "justifiées" par l'économie au début des années 70, et qui se défont l'une après l'autre depuis cinq ans, parce qu'on a dû trouver mieux pour tenir compte à la fois de

l'intérêt de travailler ensemble... et de la possibilité de respecter les vraies communautés humaines!

Quelle taille?

"Ton propos semble indiquer aussi que la grande taille d'une région est indispensable à son poids. C'est l'illusion à laquelle s'accrochent depuis quelques décennies les milieux d'affaires nantais, incapables d'investir ou et quand il faut depuis près d'un siècle. Ont-ils regardé la taille de l'Etat de New-York, dont cette ville n'est même pas la capitale? Ont-ils des lumières sur la taille du Comité de Londres, ou celle des districts de Rotterdam ou de Hambourg? Pour ne regarder que ces deux villes, plus proches de notre problème, constatons que l'investissement maritime leur a plus apporté que la surface administrée à partir d'elles!

"Non. La question économique est largement résolue à l'avantage de la réunification des cinq départements bretons, et le vrai problème est ailleurs: il est pour la France d'accepter ou de refuser ces communautés humaines (...) qui font plus pour sa richesse que les "établissements publics" à quoi on a voulu jusqu'ici les réduire. La France, ce n'est pas que le téléphone et des autoroutes, et la Bretagne non plus (...).

Pour la fin de l'aliénation des travailleurs

"Même si l'ignorance d'eux-mêmes a été apprise aux Bretons - surtout ici - ils conservent à mes yeux le droit de vivre, de travailler et de décider en Bretagne - je veux dire chez nous - ce qui ne les coupe de personne, bien au contraire. La Duchesse Anne, laissons-la à son siècle, et occupons-nous du nôtre sans nous priver de notre première richesse culturelle: notre identité, ni des moyens de l'exprimer dans tous les domaines.

La fin de l'aliénation des travailleurs, c'est aussi cette réappropriation de leur identité, sans honte ni excessive fierté".

MICHEL FRANÇOIS

Inserions de la rédaction.

"AL LIAMM"
(Directeur: Ronan HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE
Abonnement: 80 F. Y. B. D'HAESE
Pont Keyvan - 29190 Pleyben
C. P. 4914 83 B Paris
EDITIONS AL LIAMM
100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS
Demander le catalogue à R. Huon, 2, Vanelle Poulbriquant, Brest

BULLETIN D'ABONNEMENT
à découper ou à recopier et à nous retourner
7, Pont Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE
M. Profession
Adresse
souscrit à un abonnement d'un an à "ARMOR magazine" à partir du mois de (ordinaire) ou 250 F (soutien) par - chèque bancaire - chèque postal - virement au C.C.P. Armor
2631 - 70 Y Rennes
* Rayer les mentions inutiles.

Tro Breiz
♦ Doux et Unaco, les deux grands abattoirs bretons, viennent de s'unir pour constituer le premier groupe mondial dans la production du poulet. ♦ En avant première à Rennes, précédant le Salon de l'automobile: la présentation de la nouvelle Citroën BX (880 millions d'investissements à la Janas, 150 emplois définitifs, 500 sa ca marché). ♦ Semaine galicienne à Lorient du 12 au 17 octobre. ♦ Contrat de la g.l.c.e. bretonne Sofrazeur (Ploemel) avec le Japon. 1.000 tonnes en 6 mois, 10 millions d'œufs entre et 30 millions de jaunes pour la mayonnaise. ♦ Le 20 octobre à Lorient, assemblée générale de la CRCI de Bretagne. ♦ Armor-Inox (Mauron) s'installe sur le marché soviétique avec une machine à désaérer les viandes moulées. ♦ Les Papeteries Bolloré vont construire une usine aux USA. ♦ Beau succès pour le stage d'été d'Ar Falz à l'île de Datz. ♦ La société germano-américaine Dixie-Union s'implante à Redon (emballages pour l'agro-alimentaire). ♦ Du 22 au 27 novembre, semaine bretonne à Végé (Espagne). ♦ Une licence de langues et civilisations bretonnes et celtiques à l'Université de Brest. ♦ Air Inter confie à BritAir l'exploitation des lignes Paris-Quimper et Paris-Rennes. ♦ Tunnel de Chevre - les travaux préparatoires sont commencés. ♦ Installation des surgelés Kerdas à St-Brieuc. ♦ Les Châtalets. ♦ A Quimper, création prochaine d'un marché au cadran des gèsses d'élevage. ♦ Naissance de Bretagne-Chemie Fine (filiale de Guyomarc'h) à St-Nolff - président: Jacques Piquen. ♦ Michel Leclercq crée une usine de montage d'U.L.M. (appareils volants ultra-légers) à Pontivy. ♦ En janvier 83, à Brest, colloque international des villes reconstruites. ♦ Manifestation à Rennes en faveur de l'enseignement du breton. ♦ Fermeture des abattoirs Le Meur et Le Sève à Langonnet. ♦ Naissance à St-Brieuc de Sofarmor "pour le développement économique et social de la région". p.d.g. Armand Dagon. ♦ Du 7 au 11 octobre à Nantes-La Beaujoire, 160 exposants au 26 salon des antiquaires. ♦ Gaston Defferre a inauguré le barrage du Dreznac - 8,7 millions de m³ de retenue d'eau. ♦ Fête à la brocante du 23 au 25 octobre à Guingamp. ♦

armor magazine
revue mensuelle fondée en 1969
Directeur YANN POILVET
♦ Direction, rédaction, administration, publicité: 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22400 Lamballe. Tél. 31.20.37 +
♦ RENEZEH, SKIDAZOZREZH, MEREREZH, BRADEREZH: 7, strada St-Jacqz - B.P. 123 22400 Lamb. Tg. - 31.20.37 +
♦ Editeur: SOPEL
♦ N° ISSN (international standard serial number): Fr 0044-8966/84/107735-X
♦ N° CPPAP 47.307
♦ N° SIRET: 302308741 00018
♦ Comité éditorial
Yann Poilvet (Ehane Deshayes (tourisme, loisirs) - André-Georges Hamon (la fête et les spectacles) - Yannick Pelletier (culture) - Anne-Edith Poilvet (vie moderne).
♦ Secrétaire générale
Thérèse Depaix
Catherine Botrel
♦ Abonnement d'un an: 93,80 francs (dont 3,80 francs de TVA)
♦ Abonnement de soutien: 250 francs
♦ Abonnement pour l'étranger: 124,80 francs (dont 4,80 francs de TVA)
♦ Diffusion: N.M.P.P.
♦ Imprimerie: Saint-Michel, rue Réaumur, zone industrielle, Saint-Brieuc. Tél. 81.42.88. N° imp. 1002
♦ Clichés: Rennes Quadra, 28, rue du Champ Maréchal 35760 St-Gregoire. Tél. (09) 08 94.46
♦ Rener ar gelaoenn (le directeur de la publication): Yann Poilvet.

FICHET - BAUCHE
150 ans d'expérience au service de la SÉCURITÉ
Coffres-forts - Armoires réfractaires et ignifuges
Chambres fortes - Alarme et télésurveillance
Contrôle d'accès
7, avenue du Marché Commun
44083 NANTES CEDEX - Tél.: 49.27.97
Agence à Rennes: 16, Rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est - 35100 RENNES - Tél. 50.64.52



Après Angers en 1980 et Marseille en 1981, ce sont conjointement les deux Clubs de Créateurs d'Entreprises de Nantes et de St-Nazaire qui ont été retenus pour organiser la 3ème Convention Nationale des 40 Clubs de Créateurs d'Entreprises les 1, 2 et 3 octobre.

Ces deux clubs, déjà "anciens" avec leurs quatre années d'existence, n'auraient pu, malgré plus de 150 adhérents, envisager de jouer ce rôle d'organisateur sans l'assurance des soutiens nécessaires qu'ils ont toujours trouvés dans leur département.

L'état d'esprit en faveur de la création d'entreprise, qui y régnait depuis de nombreuses années, et la collaboration étroite qui existe au niveau local entre le Conseil général, les CCI de Nantes et de St-Nazaire, les banques régionales, et de nombreux autres partenaires, permettra, à titre d'exemple, de proclamer durant cette Convention les résultats du 5ème Challenge départemental de la Création d'Entreprise.

Plus de 500 personnes, dont 400 chefs d'entreprises, sont attendues à Nantes et St-Nazaire, avec la participation des représentants des principaux ministères concernés, de nombreux élus, ainsi que la plupart des acteurs économiques.

Le thème central des travaux : "La création d'entreprise, génératrice d'emplois nouveaux" devrait permettre à l'ensemble des participants d'examiner la situation préoccupante de la création d'entreprise en France dans le contexte économique actuel.

Les commissions de travail auront pour thèmes : financement de la croissance ; entreprises nouvelles et alternative sociale ; formation du créateur, du personnel et environnement ; création d'entreprises et participation du conjoint.

Comité d'Organisation : Club des Créateurs d'Entreprises, 3, rue Thiers, Nantes - Melle-Vieau, M. Ouegnier - tél. (40) 89.30.00.

Le programme des 3 journées

- Vendredi 1^{er} octobre
- Nantes - Accueil - 10 h : transport par cars vers St-Nazaire
 - St-Nazaire - ICCI : Portes ouvertes sur l'exposition - Inauguration officielle - Cocktail - 14 h : retour sur Nantes
 - Nantes (E.S.C.A.E.) - 16 h : présentation des Clubs - 18 h : Commissions - 19 h : détente vignoble et dîner rencontre.
- Samedi 2
- Nantes (E.S.C.A.E.) - 8 h 30 : Accueil - 9 h 30 : Travaux - 12 h 30 : déjeuner - 14 h 30 : Travaux - 20 h : dîner sur les bateaux de l'Erde.
- Dimanche 3
- Nantes (E.S.C.A.E.) - 9 h 30 : Présentation en assemblée plénière des résultats des travaux - Débats avec les officiels - 12 h : Résultat du 5^e Challenge du Créateur d'Entreprise (cocktail) - Clôture.

44 Telex

- Le 6 novembre, le train forum du bâtiment s'arrêtera à Nantes. Le *Mozart* qui organise le circuit de ce train dans 16 villes propose à chaque arrêt des rencontres avec les spécialistes des principaux problèmes d'actualité des professions du bâtiment.
- Jean Le Coz a été nommé directeur régional de la distribution à la direction régionale EDF-GDF de Nantes.
- Le 2 décembre, assemblée générale de l'Association Quist-Atlantique au Centre Neptune.

C.C.I. DE ST-NAZAIRE :

Inquiétudes sur la situation économique

Réunie en assemblée plénière le 15 septembre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Nazaire a constaté une dégradation sensible de la situation des entreprises de sa circonscription ; elle se traduit par des résorptions particulièrement tendues, des mises en chômage technique, des licenciements ou des départs volontaires, ainsi que par une accélération des dépôts de bilan. Pour la Compagnie, ces difficultés, qui ont parfois des conséquences dramatiques pour les entreprises, sont dues pour partie à l'accroissement continu des charges qu'elles doivent supporter : augmentation du taux de la T.V.A., coût de l'énergie qui ne cesse de croître, taxation des frais généraux, imposition de l'outil de travail, augmentation du coût des transports, diminution du temps de travail.

L'impossibilité de répartir ces augmentations ou charges nouvelles en période de blocage des prix conduit à une importante diminution des marges, ce qui réduit ou supprime toute possibilité d'investissement, c'est-à-dire de création d'emplois futurs. Cette situation s'assortit de l'absence d'implantations nouvelles ou de créations de nouvelles entreprises. Dans ces conditions, le chômage dans la région nazairienne, déjà très important, ne pourra connaître de diminution, mais aura plutôt tendance à continuer son augmentation.

Constatant que ce sont d'abord les PME qui font les frais d'une réglementation anti-économique, la C.C.I. demande, outre le retour à la liberté de gestion des entreprises, à connaître le plus rapidement possible les conditions de sortie du blocage des prix, afin que les entreprises locales puissent souscrire, dès à présent, aux marchés pour 1983.

Un congrès régional du développement agricole

À la mi-novembre, Nantes accueillera le Congrès régional du développement agricole en prévision des Etats Généraux qui auront lieu à Paris en janvier. Deux niveaux de travail ont été prévus : au niveau régional les travaux sont organi-

sés sous la présidence de Joseph Arixau, président du C.E.S. et de la chambre régionale d'agriculture et M. Clément, ingénieur d'agronomie ; à l'échelon local, débats préparés en 16 petites régions agricoles avec un animateur.

RETOUVAILLES CARTOPHILES...

Les éditions Carto-Breiz viennent de tirer à 1 500 exemplaires cette carte qui porte la légende suivante : 24 et 25 octobre 1981 - "Retrouvailles provinciales" - 26 "Neudun" régional, la Bretagne De 2 à 4 de André Santerre, Gérard Lescomte, Gérard Neudin, François Lolichon, Françoise Pluvignage, Daniel Bénard, Joëlle Neudin, J.C. Pluvignage, Patrice Boubet, J.F. Jehanno, Jacky Gadel, Alain Le Chevillier, Alain Reboulot (photo A. Gordo-Finistres / Ed. Carto-Breiz, route de Redon, 44 130 Fay de Bretagne).



Photo Yvon

LE CENTRE DE RENCONTRES ET DE COMMUNICATION DE L'OUEST

doit ouvrir, Tour Bretagne, en décembre. Il sera à la fois une vitrine économique, la maison des médias et un forum. Une douzaine de bureaux, 140 "modules", une exposition économique permanente, deux studios radio, un stand de la presse régionale en constitueront l'ossature. Tél. (40) 89.58.74.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FRET

de Nantes-St-Nazaire sera à la disposition des usagers dès cet automne. Il doit permettre au port autonome d'entamer une reconquête des trafics alimentés par l'arrière-pays. Les perspectives (300 000 t. à l'horizon 1985) laissent envisager un potentiel d'environ 20 % de marchandises conteneurisées. On y bénéficiera d'un très large éventail de prestations allant du groupage des marchandises aux manutentions sous douane, en passant par le stockage et la maintenance des conteneurs, leurs empilage et dépotage, leur camionnage, leur positionnement. Ce centre sera dirigé par M. Mercier Lachapelle.

A ST-NAZAIRE, LA BOULETTERIE

aura en mars 1983 un centre commercial de 1 550 m², dont 850 de surface de vente, avec supermarché, boulangerie, banque, salon de coiffure, bureau de postes, etc.

LA JOURNÉE "EXPORTATIONS CEREALES"

organisée par les CCI de Nantes et St-Nazaire, le Port autonome et la Bourse de Commerce aura été pleine d'enseignements pour ses participants. Nous en parlerons le mois prochain.

NOUVELLES ROSES...

Meillard vient de présenter une intéressante collection de nouvelles roses :

- 3 roses à grandes fleurs : Catherine Deneuve (R) Mignonesse (R), Laura (R) Meiragelac et Malina (R) (R) Meirandran.
- 2 roses à petites fleurs : Pinico (R) (R) Meiduran et Mizi (R) (R) Meirandran.
- 1 rose arbuste : Audace (R) Bucchi.

Parmi les "vedettes" : Catherine Deneuve, une superbe fleur, d'un coloris rose saumoné, d'une grande élégance de forme, et Audace, un arbuste aux fleurs rose Camélia, très florifère.



Au Château des Ducs de Bretagne à Nantes

Expositions de Tibles : "Tapisseries géorgiennes" de Guis Kan-

darell (Tour du Fer à Cheval) "Céramiques géorgiennes" de Alois Kakabadze (Port Gouvernemental) jusqu'au 24 octobre. Expositions de Seattle : "Vest-

iges et visages, du chat Seattle à nos jours" "Visions de la nature" par Josiah Namking, photographes, jusqu'au 28 novembre (Tour du Fer à Cheval).

FOOTBALL

Gloire et caisse noire... Et au F.C. Nantes ? Pas question !

LA REPONSE DE MICHEL CORDIER, VICE-PRÉSIDENT DU F.C. NANTES

C'était l'auréole, mieux le bonheur. L'équipe de France revenant d'Espagne portée d'un titre de "finaliste honoraire" de la Coupe du Monde. Et si l'événement était accueilli avec eurythmie par qui est à l'affût de la mode, on se réjouissait surtout d'une formidable occasion pour le club de faire fructifier son sport majeur français d'être présent en habit de lumière sur le devant de la scène pour une superbe incitation à la pratique sportive.

Et paraitrait, revola les caisses noires. Tous les clubs en posséderaient-ils une comme l'a affirmé un journaliste de la Télévision, d'ordinaire plus mesuré dans ses propos. Nous avons interrogé sur ce sujet le docteur Michel Cordier, vice-président du F.C. Nantes, Conseiller subdélégué chargé des sports à la mairie.

Amor-magazine - Alors, M. Cordier, ou le F.C. Nantes cache-t-il sa "caisse noire" ?

Michel Cordier : A lire ce qui s'est dit sur cette affaire, on est affolé : tous les Clubs auraient une caisse noire... celle-ci serait d'ailleurs inhérente à la loi de

1901 régissant les associations sportives. Je m'éleve en faux contre cette affirmation. Il y a, c'est sûr, quelques drogants malséantés qui apparaissent épisodiquement sur la scène du football, prêts à tout. C'est leur procès qu'il faut faire, pas celui du football, ni des Clubs, ni de la loi de 1901. Or, ceux-là sont confortés par les médias qui se précipitent sur eux. Dame, ils ont du panache, de la façade, une façon évidente, et cela se vend bien. Alors, c'est un cercle vicieux, ils veulent une réussite toujours plus grande et pour cela font des acrobaties de plus en plus périlleuses. Ils se croient plus forts que les autres, jusqu'à en faire le jeu de leur dire. Alors pour se maintenir sur le devant de la scène, ils trichent.

Je ferai aussi le procès de leur entourage qui se fait trop long temps. Mais, au fait, créer la vérité, critiquer publiquement le dit prophète, n'est que trop souvent le suicide social. Alors on préfère se taire, ou lorsque l'on parle c'est trop tard.



Michel Cordier (Photothèque Ville de Nantes)

Quoiqu'il en soit, à Nantes ou la gestion du Club est démocratique et ouverte, il n'y a pas de caisse noire, il n'y a pas d'amitiés particulières. Au sens non péjoratif du terme ! Le F.C. Nantes paie toutes ses taxes (au fait, il doit être dans ce cas le seul de France, ou à peu près). Cela le laisse libre de faire du sport, net que du sport.

Recueilli par D. TRÉHIC

10 octobre : venez courir à travers Nantes

Entre Nantes et Rennes un accord avait été passé depuis 1979. Les années paires les "Foules Rennaises", tout un dimanche, permettaient en une quinzaine de courses, à toutes les catégories de s'élasser à la coucne en milieu urbain. Les années impaires, les "Foules Nantesaises" prenaient le relais.

Cette fois, Rennes a cru qu'il lui faudrait renoncer et le Comité d'organisation des Foules Nantesaises a songé, pour combler ce vide éventuel, et répondre à la coucne en milieu urbain, à lancer une épreuve différente, unique (après-midi, ouverte à tous "A travers Nantes" se fera le 10 octobre... et les "Foules Rennaises" le 24 octobre.

A Nantes le parcours, en deux boucles dissemblables (6 km et 6 500 km), quittera le Centre-Ville. Le départ sera donné près du



Le départ des Foules nantaises 81 (Photothèque V. de Nantes)

port et le circuit atteindra le rond-point de Paris, l'Érdre, le rond-point de Rennes, le passage du 1^{er} tour, l'arrivée se faisant devant l'Hotel de Ville. Pour participer au

second tour, il faudra parcourir le 1^{er} en moins de 40 minutes, ce qui nécessite une belle performance.

L'expérience des années précédentes laisse supposer la présence de plusieurs centaines de concurrents et de milliers de spectateurs. Parmi les concurrents, on attend des participants des villes jumelles de Cardiff et Sierrebruck.

Une fois encore, beaucoup de travail pour M. Lancersau et ses amis qui mènent une action inlassable et fructueuse en faveur de la course à pied et qui trouvent cela que lors une pleine collaboration de l'administration municipale.

On peut prendre son engagement (gratuit) en écrivant au Comité d'organisation de "A travers Nantes", 13, rue d'Alger, tél. 73.78.42.

DANIEL TRÉHIC

sports

Vivre et faire vivre le tennis en Bretagne ?

Le tennis serait-il un jeu du paradoxe ? Longtemps considéré comme une expression reléguée des établissements du Vieux Monde (Jean Prévost le définissant même, assez sottement pour une fois, comme une "danse triste en attendant le thé" !), il a, depuis 20 ans, bouleversé certitudes et structures. Les professionnels ont identifié les épreuves officielles : les pays de l'Est cultivent les champions d'un sport pourtant non-olympique. Partout en France, la pratique du tennis est facilitée pour tous par un formidable développement des courts municipaux. Tel est bien le cas en Bretagne où courts de plein-air ou halles couvertes foisonnent dans les villes, les petites communes ou les stations de vacances. La Loire-Atlantique est au nombre de licenciés dans le peloton de tête du tennis français.

Et d'élite ? La réponse est moins évidente - Jérôme Potier (voir Armor n° 138), Catherine Suire... quelques jeunes... et la perspective du National à la Baule en septembre 83. Daniel Trehic présente ici deux exemples parlants de la vie du tennis d'élite en Bretagne.

SNUC-tennis : 1 000 licenciés !

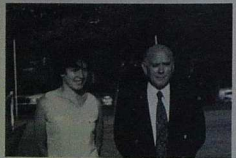
Née à Madagascar en 1959, Catherine a découvert le tennis lors de sa venue en France en 1973. Progression régulière et rapide : 15/1 en 1975, 4/6 en 1978, 15 en 1979, 9ème joueuse française en 1980, 7ème en 1981. Sportive polyvalente (natation, volley), elle aurait pu réussir dans d'autres disciplines. Mais son goût évident pour l'effort individuel, un bel instinct de l'équilibre gestuel, une élégance naturelle devaient la porter tout naturellement vers le tennis.

La réussite de Catherine Suire est aussi celle de la section tennis du Stade Nantais Université Club, grand club omnisports nantais (fondé en 1903, et qui, aujourd'hui, sous la présidence générale de Marcel Peigné, regroupe des activités de rugby, athlétisme et tennis. En tennis, Raoul Margat, président de la section et aussi du Comité départemental, avait mis en place une structure très efficace : un entraîneur, Jean-Luc Boutet, jeune pédagogue passionné, un préparateur physique, Alex Ruiz, frère d'un basketteur nantais international (J.O. de Melbourne, 1956), un service médical dirigé par le Docteur Carole Paris.

pinne de France mineure devant (rare double) sa camarade de club Pascale Chevalier. Frédérique vient de confirmer pour 1982 son titre national. Chaque année, le passage du circuit international Dunlop est un événement de la vie sportive.

Catherine Suire : 7è joueuse française

Sur le plan individuel, Catherine Suire, 7ème joueuse française, a beaucoup progressé. Ses victoires sur Kate Brasher (2 fois), Frédérique Thiabault, Brigitte Simon, la numéro 1 française, Nathalie Fuchs, Dominique Bellan, les argentines Montero et Perez, ont jalonné une progression reconnue par des succès dans les tournois nationaux ou internationaux de Nantes (2 fois), la Châtaigneraie, Lyon, Poitiers et une place de 1/4 de finale à Nice. Il ne manquait à Catherine que l'audace de se lancer pleinement sur le circuit international où il est vrai, la fatigue, l'isolement, l'anxiété du résultat, les frais de déplacement donnent une pesanteur peu soupçonnée à l'aventure surtout chez les féminines. Peut-être un classement dans les 6 premières françaises qui, en plaçant en série internationale, lui aurait évité le plus souvent de s'astreindre à un passage par les tableaux de qualification lui eût-il fait défaut.



Catherine Suire et Raoul Margat (ph. B. Lagrange)

Autour de Catherine, les résultats ont été indiscutables. Avec une base importante de 1 000 licenciés, évaluant sur 21 courts dont 6 couverts, le S.N.U.C. est le numéro 1 du grand Ouest. Son équipe féminine avec Catherine Suire est devenue championne de France de 1ère Division en juin 1980, accédant ainsi à la Nationale. Son équipe masculine, en 2ème Division, peut toujours prétendre à une accession et, en septembre 1981, Frédérique Linderc devenait cham-

PRÈS DE 55 000 LICENCIÉS

- LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS : Siège : B.P. 66, 22700 Perros-Guirec (pour les départements 29, 22, 35, 56) 28 786 licenciés - 1^{er} département : Finistère (9 873 licenciés) 308 clubs (96 en 1972). Président : Albert Lancier ; Secrétaire générale : Mme Nicolas ; C.T.R. : Antoine Ripalda. Meilleurs clubs : TC Lorient (2ème Division féminine, Championnat national cadet), TC Morlaix (3ème Division féminine). Meilleur joueur actuel : Jérôme Potier (ex-TC Patton, Rennes) environ 200ème place au classement mondial. A franchi cette année le 1^{er} tour de l'Open des Etats-Unis.
- COMITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE : 119, rue Paul Bellamy, Nantes - Tél. 48 00 93. Président : Raoul Margat ; Secrétaire général : Yannick Vollet ; C.T.D. : Michel Charpateau. 25 000 licenciés dont près de 8 000 à Nantes, 293 courts extérieurs (65 à Nantes dont 18 privés). 54 salles couvertes ou gymnases (36 à Nantes dont 9 privés) en préparation à Nantes - une halle couverte de 3 courts. Meilleur club : Stade Nantais Université Club (1ère Division féminine, 2ème Division masculine).



En couverture

Paris sangsue

Malgré cet ensemble de réussites, Catherine Suire va quitter Nantes... pour un grand club parisien. Comme bien d'autres... comme Jérôme Potier, passé du T.C. Patton au T.C. Vincennes, La Fédération, qui enregistre avec délice la progression du nombre de licenciés en province, ne fait rien, tout au contraire, pour freiner la gourmandise des grands clubs parisiens qui menent, pour s'imposer dans le Championnat national par équipes, une chasse féroce au talent venu d'ailleurs. Cet exil est-il indispensable à Catherine pour venir s'imposer personnellement à un niveau plus élevé tout en s'assurant à l'évidence une plus grande sécurité matérielle ? Viendrait-elle à regretter la vie paisible du jardin secret du S.N.U.C. ou, au printemps, les grands arbres séculaires couverts de leur bruissement les carillons joyeux de Sainte-Thérèse, la grande église proche aux murs de briques rassurants ? C'est une nouvelle vie qu'elle a choisie.

Le National à la Baule en septembre 1983

On en parlait déjà ces derniers années. Le Championnat de France de tennis se décentralisant, il était clair qu'un jour il viendrait prendre ses quartiers en Loire-Atlantique, dans l'un des clubs ou de sport est une réussite. C'est La Baule et le Country Club de Jean-Claude Briancourt qui ont été choisis.

Bien sûr, il aurait été souhaitable que ce rassemblement de l'élite du tennis français se fasse en août en pleine saison de vacances. Le calendrier international, qui porte alors les meilleurs joueurs vers les grands tournois américains, ne l'a pas permis. Le National aura donc lieu en septembre, dans une station redéveloppée plus paisible et dont l'arrière-saison offre souvent les plus beaux jours de l'année. Dans un cadre incomparable, élégant, précieux et accueillant, où le cotage de tradition voisine avec les colonnades néo-antiques, cette fête du tennis, retransmise par la télévision, sera une promotion incomparable pour le tennis et un attrait de plus pour la Bretagne du Sud. Nous en reparlerons.

DANIEL TREHIC



Une grande fête de la moto

Il n'est pas question ici de relater les 24 Heures de Bretagne car chacun sait qu'elles ne se racontent pas mais qu'elles se vivent ! Elles se vivent dans l'émotion, même si l'on n'est pas un fan de la moto, mais pourvu qu'on ait le sens de la fête. Car c'est bien d'une immense fête dont il s'agit.

Volontaire et opérateur, le président du Ker Moto Club, Hervé Kervella, a réussi à faire de ces "24 heures de Bretagne" une course unique dans les annales de la moto tout terrain. En quatre ans, il en a fait la première épreuve du monde et les chiffres sont là pour en témoigner : 1979 - 70 équipages ; 1980 - 86 ; 1981 - 96 ; 1982 - 110. Au total, plus de 800 pilotes avec les deux autres épreuves préliminaires que furent les "3 heures" et les "16 heures de plaisir". Des femmes sont sur la ligne de départ des 24 heures. Sur les seize "amazones", neuf Bretonnes des pays de Vannes, de Quimper et de Corseul.

La manifestation n'aurait jamais vu le jour sans le comité des fêtes de Ploubalay. Il est assez étonnant de voir comment toute une population peut se trouver concernée par la fête et contribuer ainsi à sa réussite. 2 500 litres de cette prosecco des Côtes d'Armor ont su accueillir 20 000 personnes de l'étranger.

Le bar panoramique situé au sommet du château d'eau, réservé aux journalistes, permettrait d'un seul coup d'œil de découvrir l'intégralité du circuit qui serpente sur plus de 7 km à travers champs et sous-bois. A certains moments de la journée, l'épreuve double d'une kermesse prenait le visage d'un grand commerce agricole. Il est vrai que le public venait essentiellement du milieu rural. Un immense chapiteau fut dressé pour la grande nuit... de la bière, animée par "Die Alten Kameraden", ce, c'est de la fausse note dans le concert. Les "24 heures" pourront vraiment se dire "... de Bretagne" lorsqu'elles sauront remplacer la choucroute par une assiette plus bretonne. Le comité des fêtes de Guerlesquin pourrait là donner quelques leçons, et sa fête "Ar Oastell" est aussi une révélation populaire. Les organisateurs, à qui l'on dit merci et bravo, ne sont-ils pas toujours en quête de suggestions ?

REMI CHAUVET



COURS ET STAGES

- Cours OBER de breton par correspondance - Trois méthodes différenciées au choix pour les débutants, deux degrés de perfectionnement ; équipement des cours de gallois et d'esperanto (ISKOL Ober, Guyven Leuven, Plultur, 22310 Pleslin).
- Cycle de formation pour le B.P.A. adultes en 800 h, rémunérées et conduisant à la capacité professionnelle demandée pour les aides à l'installation (M.F.F.L. La Ferrière, Buloen, 56540 Plumet).
- Stage de formation pour le certificat "économie-gestion" du BPA en 300 h, rémunérées (Institut rural, route de Ploüder, 29260 Lesneven).
- Pour les 16-18 ans, stage de qualification agricole en 200 h dont 400 en entreprise agricole (lait ou porc) ; indemnités (M.F.R.E.O., les Pins Hallet, 56200 Carantou).

Les FRANCIS de Bretagne organisent une session de formation d'animateur de Centre de vacances et de loisirs (préparation au Brevet d' Aptitude) du 22 au 29 octobre et un stage perfectionnement animateurs du 25 au 30 octobre (F.P.C., rue Henri Sellier, 56100 Lorient).

Le M.J.C. du Grand Cordel à Rennes ouvre à partir d'octobre, un atelier "Textile" qui sera animé par Marie-Cécile Ogné. Horaires : le mercredi de 20 à 22 h, le samedi de 14 à 16 h. Pour les enfants, le mercredi de 13 à 20 h.

RENTRE AU CENTRE DE LANGUES DE ST-BRIEU

Un laboratoire neuf. Deux langues supplémentaires proposées. Début octobre, le Laboratoire de Langues du Comité d'Expansion Economique reprend ses activités au service des candidats à l'apprentissage ou au perfectionnement dans la langue de leur choix. Ouvert à tous, scolaires ou adultes, à titre personnel ou professionnel, il offre les moyens d'une pédagogie active et les services d'une équipe d'enseignants expérimentés. Il sera encore amélioré cette année par la mise en place de nouvelles techniques et l'éventail des langues enseignées élargi en fonction des demandes. Il est envisagé de lancer des cours d'italien et de Néerlandais, en plus des cours habituels d'Allemand, Anglais, Espagnol et Breton. Béné et inscrit : Comité d'Expansion, 6, place Centrale de Gaulle, Saint-Brieuc.

MUSIQUE - fête traversière, violon, uilleun ppe - Rennes 35 80 04. 6 et 7 novembre, à Keralic en Pleslin les Grèves (22), stage de sonneur par couple, stage kan ha daskan, stage d'accordion diatonique. Date limite d'inscription : 23 octobre. Rennes, Gabrielle Perin, tél. (06) 38 28 05 ou Jeanine Bannic, tél. (06) 35 62 75. Fête traversière irlandaise jazz, tous niveaux du 24 au 26 octobre ; accordéon diatonique (tous niveaux) du 25 au 29

CARTES

LA BRETAGNE EST CARTOPHILE

Sur un dessin de P. Aulannaire, François Louchon a été à 250 exemplaires cette carte qui symbolise l'unité bretonne. 22 + 29 + 35 + 44 + 56 (Ed. Carte-Breizh, 211 rue de la République).

DANSE : danse traditionnelle du 23 au 27 octobre, du 20 au 24 décembre ; perfectionnement, les 16 et 17 octobre (pays Ploerlet), les 20 et 21 novembre (pays de Pontivy), les 4 et 5 décembre (pays nantais). Rennes, à Ti Kersalich - adresse ci-dessus.

EXPRESSION CORPORELLE du 22 au 26 novembre, du 6 au 10 décembre. Rennes, Jocelyne Maveu/Boismec, Kerisonard, 29120 Ploëur-Lanvern - Tél. (09) 87 66 76.

TESSUS PEINTS - du 25 au 29 octobre, du 22 au 26 novembre, du 13 au 17 décembre. Rennes, Maryvonne Durand, La Règne, 35150 Chanteloup - Tél. (09) 44 03 44.

ATELIERS D'EXPRESSION, DE CREATION ET DE LOISIRS : Toute l'année à la MJC du Grand Cordel à Rennes. Pour les enfants, le mercredi après-midi : peinture, cuisine, judo, musique, danse, etc... Pour les adultes, chaque jour : yoga, danse, céramique, textile, bandes dessinées, photo-montage, etc... Tous renseignements au (09) 36 42 67.

SALONS

Le 2ème salon du livre méconnu, salon de l'auto-édition, du compte d'auteur, des éditeurs méconnus et de la presse parallèle... aura lieu les 21, 22 et 23 janvier, 24, quai d'Austerlitz à Paris, dans le cadre de la 2ème Foire des Collectionneurs. Rennes et Nantes. L'objet d'art, B.P. 343, 49003 Angers Cedex - Tél. (41) 88 52 88.

philatèle

DOUBLE HOMMAGE A JULES VERNE

Le 22 novembre seront mis en vente, dans la série Croix-Rouge, deux timbres "Hommage à Jules Verne". Cinq séries en ballon, valeur 1,80 F + 0,30 F en brun et rouge et vingt mille lettres sous les mers, valeur 1,80 F + 0,40 F à 4 500 000 exemplaires. De format vertical 22 x 36, ils ont été réalisés en taille douce par Pierre Béquet.

Mise en vente anticipée : les 20 et 21 novembre, de 9 à 18 h, au BPT doté d'un timbre à date "Premier Jour" ouvert à la Galerie marchande du Centre Beaulieu à Nantes ; le 20 novembre, de 9 à 12 h, au bureau de poste de Nantes, n° 1.



RELIGIONS

LITURGIE ORTHODOXE

La paroisse de Notre-Dame de Boulogne et de la source vivifiante à la Communauté Vivifiante de la Garenne, liturgie orthodoxe le 2ème samedi de chaque mois selon le rite de St Germain de Paris (les Eglises orthodoxes au 1^{er} millénaire), bilingue : français et breton. Tous ceux qui ont suivi un réel ressourcement spirituel sont fraternellement invités.

EAU D'EPHÉDRA

Pour tous les moments à la fin d'une course effrénée, sur une peau fraîchement rasée, quand des bouffées de chaleur montent... l'eau d'Ephédra de l'aquaplanant apporte un nuage de fraîcheur qui vivifie et apaise les traits du visage. Une vaporisation et déjà les traits se détendent, retrouvant leur bien-être. Présente en aérosol, cette eau d'Ephédra est obtenue par extraction à la vapeur d'eau de l'éphédra, petit arbuste des bords de mer aux propriétés calmantes et adoucissantes. En vente par correspondance aux laboratoires de cosmétologie biomimétique Daniel-Luc Carac, av. de l'Atlantique, 56540 Carnac.

NOUVELLES SAISONS, NOUVELLES TEINTES

Pour l'automne et l'hiver, Lanor, comme a créé deux harmonies pour que la femme puisse être, selon ses goûts et selon son humeur, sophistiquée et passionnée, ou douce mais chausseuse. Fortissimo, ce sont les pourpres et les ors, le velours et l'argent, la boue qui est brillante et éclatante de rouge, l'ail magnifié de violet ; le gentil Platinissimo, ce sont les couleurs et les mystères des laines et des bruyères ; les yeux sont mauves, la bouche rose, les joues teintées d'orange.

Des bleus, des verts, des rouges, des ocres, des cognacs... La gamme est très colorée et variée chez Gerny-Réa pour le nouveau maillage printemps été.

LA TABLE BRETONNE ARMOR GASTRONOME

LE MUSCADET ET LES CONSOMMATEURS

Le C.I.V.O.P.N. a confié à la Société France-Marketing une étude sur le comportement, les attitudes et motivations des consommateurs de Muscadet.

Le ressort de ses conclusions que :
 • Le Muscadet bénéficie de la plus forte notoriété des vins blancs secs (notoriété spontanée et provoquée). Les catégories socio-professionnelles qui citent en premier le plus souvent le muscadet sont les employés, les cadres moyens, les chefs d'entreprise, commerçants et artisans. C'est le vin blanc sec le plus souvent bu, notamment au café. Il est consommé par l'ensemble des classes sociales.

• La connaissance d'un vin se fait surtout par la famille, les amis ou au restaurant, ce qui montre l'importance de la convivialité dans la consommation du vin. Ceci se vérifie pour le Muscadet. Le Gros Plant, lui, est plutôt découvert durant les vacances.

• L'ensemble des vins blancs secs est associé aux produits de la Mer. On ne fait pas un repas

complet au vin blanc. Environ une personne sur deux consomme du vin blanc sec en apéritif et le Muscadet est le plus souvent bu à cette occasion.
 • Environ 2/3 des achats de vin blanc sec se font par la grande distribution (libre-service et hypermarché) et 1/3 par le circuit spécialisé (cave, viticultriceur, négociant).
 • Les éléments importants lors de l'achat d'un vin sont son nom et son prix. La mention A.O.C. n'est pas un élément motivant pour au moins 40 % de la population.

• Plus de la moitié de la population interrogée aimerait acheter du Muscadet en quantité et 70 % sont prêts à payer la bouteille plus de 11 francs (prix moyen 1981 selon SECODIP : 9,81 F.).

• Les images qui viennent à l'esprit au sujet du Muscadet sont : la région - vignoble, Pays Nantais, Bretagne ; la mer, le bateau, le soleil, l'été, les vacances ; les huîtres et crustacés.

Signalons encore que les vins du Pays nantais sont en train de conquérir les gastronomes du Japon et de l'Asie du sud-est.

LA MOULE D'OR

Un label a été créé à l'occasion de la Foire-Exposition de St-Brieuc. Il s'agissait de récompenser les auteurs des meilleures recettes à base de moules. Voici les résultats :

PROFESSIONNELS : 1. Bruno Rival, la Barvenoux, place du Centre, Saint-Quay-Portrieux ; 2. Roland Parisei, les Salines, 1, rue de la Saline, Erquy ; 3. Sagimoto Tazuko, l'Hermine, 48, rue des Frères-le-Goff, Saint-Brieuc ; 4. M. Roulier, hôtel de France et du Pen-Prince, 4, rue Pasteur, Pléneuf ; Thierry Le Penner, bar-crêperie, Saint-Gilles-du-Vieux-Marché, etc.

AMATEURS : 1. Mme Corbenaux, 21, rue du Bos-du-Chat, Plouha ; 2. François Cottereau, 2, rue de la Mer, Plestin ; 3. Michel Regou, 4, rue de la Corniche, Binic ; 4. Eric Josse, Trefois en Ploufragan ; 5. Gustave Monipelat, la Ville-Gie, Pledran.

UN PASTIS, MAIS PAS D'ALCOOL

Il y a un an, les pastis sans alcool faisaient une apparition tonitruante. En 1982, on considère que huit millions de litres seront consommés par 10 % des foyers français. Actuellement, une vingtaine de marques se partagent le marché en s'attaquant toutes à la cible des consommateurs de spiritueux avertis. Le produit est essentiellement présenté comme un substitut du pastis et la confusion est entretenue par la communication commerciale, l'apparence des produits et, en magasin, par la mise en place dans les linéaires de spiritueux.

Chez Ricard on a voulu éviter le piège du "substitut", du pastis qui n'en est pas un. Pacific n'est pas une copie du pastis : c'est un produit à part entière, avec sa personnalité. Pour Ricard il ne s'agit pas de rivaliser avec les marques de spiritueux avertis mais de se placer face aux produits rafraîchissants du marché des boissons sans alcool.

S'il peut se boire dilué dans de l'eau (5 à 10 volumes), le Pacific se consomme également additionné de jus de fruits, de tonique ou de soda.



NOUVEAU : LA SAUCE AU FROMAGE

La Sauce au Fromage Benedicta est une sauce entièrement nouvelle en France, préparée à base de Bleu des Causses. Ce fromage à pâte persillée nous vient de l'Aveyron où il est fabriqué de façon naturelle avec du lait de vache et affiné en caves pendant plusieurs mois.

La présence du Bleu des Causses apporte à cette sauce non seulement un goût nouveau mais aussi une grande onctuosité qui permet de nombreuses utilisations.

Utilisée à froid, elle se marie aux salades pour changer de la traditionnelle vinaigrette, elle accompagne agréablement les crudités et se sert en nappage sur les plats froids.

Utilisée à chaud, elle peut entrer dans la composition de nombreuses recettes et relève le goût des viandes blanches, des omelettes, des poissons, etc.

«LE LIVRE DU TEMPS DES FRUITS»

Pour la première fois, un important fabricant, la Générale Sucièrre, publie le résultat de plus de 10 ans d'expérience sur l'utilisation des fruits et du sucre. Ce livre sur les confitures, les marmelades, les gelées, les sorbets et les délicieuses préparations à l'agave-douce, est enrichi de magnifiques photos et de reproductions botaniques anciennes : c'est aussi le "Qui" des fruits, qui permet de savoir qu'il y a... 20 000 espèces de pommes ou que l'abricot nous a été ramené d'Asie par Alexandre Le Grand.

Le "Livre du temps des fruits" peut s'obtenir moyennant 25 F. en écrivant au Service Consommateur Générale Sucièrre, 25, avenue F.D. Roosevelt, 75008 Paris.

SOUPE D'HUITRES AUX ORTIES

Cette recette a été présentée durant la semaine de l'Huître organisée dans le cadre de la Foire-Exposition de Vannes. On la doit à Myriam et Guy Ollivon, du restaurant L'Espadon à Penven.

Recette pour 4 personnes - Ingrédients : 1 litre de fumet de poisson, 1 gousses d'ail hachées, 24 huîtres creuses, 4 cuillers à soupe d'orties hachées, 4 cuillers à soupe de crème fraîche, 60 g de beurre doux, croûtons frottés à l'ail.

1) Faire un litre de fumet de poisson ou, à défaut, délayer un sachet.
 2) Ouvrir les huîtres, les réserver avec leur jus dans une casserole. Les pocher.

3) Incorporer le jus d'huîtres dans le fumet de poisson + la crème + un peu d'ail haché finement.

4) Pendant ce temps, faire cuire les feuilles d'orties dans l'eau bouillante salée pendant 3 minutes, les plonger dans de l'eau glacieuse pour qu'elles restent bien vertes, puis les hacher finement.

5) Hacher grossièrement les huîtres, les mettre dans des assiettes creuses avec une cuiller d'orties hachées.

6) Incorporer le beurre dans le fumet tout en faisant bouillir. Servir sur les assiettes préalablement passées au four.

7) Garnir les assiettes de petits croûtons frottés à l'ail.

Armor gastronomique

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD DINAN • LE BELAIS CORSAIRE, restaurant - M. et Mme La Guarnier - Le Port. T. 73.46.71 ETABLES SUR MER • LA COULMIÈRE, hôtel-restaurant panoramique dominant la baie de St-Brieuc. Bd. du Littoral, 2280 Etables-Mer - 15 km de St-Brieuc. T. 09 70.61.64. Spéc. : homard du vivier.	SANT MALO • HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE, hôtel-restaurant - NN - Spécialités de fruits de mer et de poissons. Directeur : Mme Berthoin - 2, place du Goff. T. 40.91.21 LOIRE-ATLANTIQUE BOUGUENAIS • RESTAURANT DE L'AEROPORT - M. et Mme Lardoux. Château-Bougon. T. 75.10.26 NANTES • LA VIGIE, restaurant - Table d'hôtes. Michel Pauvau, Chef de cuisine - 18, quai de Versailles. T. 71.56.22 et 20.36.28	MORBIGHAN LORIENT • L'ESPADONNE, 3 menus au choix - carte - Spécialité de poisson. J.P. Laurens, chef de cuisine, 17, rue Passoivrière. T. 67.84.28.87 MUZILLAC • ALBERGEE DE PEN MUR, hôtel - NN - Restaurant - René Miroche, 20, route de Yannes. T. 67.41.67.58 PORT NAVALO • L'ESCAPADE, 12, rue Général de Gaulle (face au square), 5660 Port-Navalo. T. 41.26.25. Ouvert du début août à mi-septembre.
--	--	--

QUIMPER • LA RESTONNE, restaurant - Paul Frenier, chef de cuisine - 30, avenue de la France Libre. T. 95.09.26 • AU RELAIS DE L'ÉGLISSE, restaurant-bar - Spécialités - plateau de fruits de mer - crêpe farinée à la coupe St-Jacques - saumon à la fine Bretonne - omelette navraise. À Erquy-Gabrie sur route Quimper-Cornil. T. 99.56.57	FINISTÈRE ILL-ET-VILAINE CESSON-SEVIGNE • GERMAL, Hôtel - NN - Restaurant - Logis de France - Salle de séminaire. A 5 km de Rennes. Dans un site exceptionnel, un vieux moulin sur un îlot de la Vilaine. Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi. Louis Guéhen, 9, cours de la Vilaine. T. 69.81.11.01 COMBOURG • HOTEL DU LAC, M. et Mme Hamon, 2 place Châteaubriant. En bordure du lac. T. 73.05.55 LE RHEU • LE PONT D'AVOINE, hôtel-restaurant. M. Alain Charrier. Centre Rennes, route de Lorient. T. 30.35.24 REDON • HOTEL DE LA GARE, chez Jean-Marc Chardonnoux - Relais du Gastro-nome. Spécial. : terrine à la menthe fraîche, sabote de fruits de mer, truite à la Pierre l'Herminier, pot au feu de bœuf, jambonneau dressé aux châtignes, soufflé aux fraises. 10, rue de la Gare. T. 69.71.02.04 RENNES • LA TAVERNE, Grillades au feu de bois. Cuisine italienne. Ouv. ts les jours st dim. 12 h à 19 h 30. 11, place des Lices. T. 30.61.82	BILLIERS-POINTE DE PEN LAN • GRAND HOTEL DE L'ÉGLISSE, restaurant-bar - Spécialités - plateau de fruits de mer - crêpe farinée à la coupe St-Jacques - saumon à la fine Bretonne - omelette navraise. À Erquy-Gabrie sur route Quimper-Cornil. T. 99.56.57 CRISIS (LE) • GRAND HOTEL DE L'ÉGLISSE - Sur les Rochers (dans les vagues) - Restaurant - NN - Gastronomie de la Mer - Voeux à homard et langoustes. T. 72.03.03 SAINT-MALO • LE CAP HORN, une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialités de poissons et de crustacés. En face de la plage - 100, bd Hébert (entre par l'hôtel des Termes). Réservation : 56.02.56	LES BONNES CRÊPERIES REDON • LE CLOS ST MARTIN, crêperie-salon de thé - Spécialités de crêpes et galettes. Ouv. ts les jours, midi et soir, sauf lundi. Boulevard de la Liberté. T. 73.02.02 VAL ANDRÉ (LE) • Crêperie LE CHATEL, Anne et Yves Galzin. La robe galette et crêpe tradition de la Montagne Noire - 73, rue A. Charrier. T. 72.26.98
---	--	---	--

PRODUITS GASTRONOMIQUES CIDRE-FINE BRETAGNE • Production LIÉGIS HARGEN, 3613 Drennegré • CIDRE DE KERISAC, Ets Gallier Frères, Guernoust 44. T. 78.61.55 CHARCUTERIE • R. GALLIARD, charcuterie fine et de campagne, 1, rue du 11 Novembre, 35000 GUICHEN (T. 57.01.49) et marchés de Rennes et Bruz. Bâches cuites au feu de bois, ambrosie fumée, jambon saupiquet, etc.	BISTROTS D'AMBIANCE 35400 SAINT-MALO • LIBERTY, bar snack. Concombre, 1 ^{er} chou. Musique tous les soirs. - 3, rue Jacques Cartier. T. 69.40.96.92
--	--

LE GOÛLEND • HOTEL DU GOÛLEND, 11, rue du restaurant LE GOÛLEND, place de la Gare. T. 69.74.07 (T. 741.74) - Déjeuner et dîner en musique de 11 h à 23 h, même le dimanche. Spécialités : Filet de bœuf aux petits légumes, Suprême de barbeau en papillote, Foie de veau à la crème de poireaux, Soufflé au Gorgonzola.	CAFES • BRULERIE DE CONNOUALLE, Ets F. Tannous. Le Spécialiste des Cafés fins. Route d'Ardenne, 29 S Plouhaux-Lanvern. T. 67.82.81 • CAFES ANROE, Maison La Bellouge. Brûlerie moderne, 30, rue de la Madeleine, 22200 Guargueng. T. 43.73.27
--	--

Les meilleurs jambons bretons La Bretagne était représentée par deux de ses cinq départements aux "palmes d'or" du jambon maison" organisées par la Confédération nationale de la charcuterie. Voici les lauréats classés par ordre alphabétique : Côtes-du-Nord - Daniel Audret, Saint-Brieuc; Coqueuon, Jugon-les-Lacs; Dubois, Lamballe; Lassalle, Loudoué; Lavorel, Dinan; Le Barbier, Béguen; Prévoctau, St-Brieuc; Sommier, La Roche-Derrien; Thébaud, Guingamp; Trémeil, Pleubihan. En cours d'analyse : M. Collin, St-Quay-Portrieux et M. Cornet, St-Brieuc. Ille-et-Vilaine - Jean-Yves Audret, Saint-Malo; Bellec, Saint-Malo; Collard, Rennes; Delaunay, Cesson-Sevigne; Evellard, Saint-Malo; Hestaux, Rennes; Langlois, Saint-Malo et Jean Queudillac, Maure-de-Bretagne. En cours d'analyse : M. Ricard, de Saint-Malo et M. Millet, de Fougères.	CAFES • LES VINS ARCHAÏES - Lanester. T. Lorient 67.64.74.72
--	--

Les établissements et les marques qui désirent figurer dans nos pages gastronomiques peuvent demander les conditions d'abonnement-promotion à notre magazine (service "La Table bretonne").

Les notaires bretons vous proposent

Nous rappelons que les textes doivent nous parvenir IMPÉRATIVEMENT au plus tard pour le 10 du mois précédant l'insertion. Faute de quoi, ils seront reportés au mois suivant.

Etude de Me **CONAN**, notaire,
29127 TELGRUCMIER - Tél. (98)
27.74.43

A VENDRE

A proximité de DOUARNEZ, bord immédiat de site, propriété classée de murs, 1 ha, maison de maître 10 pièces, eau courante, chauffage central, maison de garde, 1 200 000 F.

LANGONNET - Terrain à bâtir 1 000 m², 70 F le m² - Maison de campagne 220 000 F - Maison neuve 345 000 F.

LANDEVENNEC - maison et terrain 300 000 F.

Etude de Me **LE GUEN**, notaire à
Plougasnou 29228 - Tél. (98)
67.36.31

A VENDRE

PLOUGASNOU - Kerzhelan (proximité du bourg) - Maison récente d'un rez-de-chaussée divisé en garage, cuisine aménagée, salle de bains, une chambre, entrée, séjour salon. Étage divisé en salle d'eau, trois chambres. Jardin 1 400 m².

LE DIBEN face au port - Maison avec rez-de-chaussée divisé en hall d'entrée, cuisine aménagée, salon-séjour, salle de bains, garage. Étage 4 chambres, salle de bains. Jardin 262 m².

LANDIVISIAU - Proximité complexe sportif. Superbe bar.

Etude de Me **LUVEN**, notaire à **GOURIN** - Tél. (116 97) 23 44 15

A VENDRE

GOURIN :
- Très belle propriété récente de 6 pp sur terrain 1 180 m².
- Maison TS terrain 657 m².
- Maison TS terrain 485 m².

LANGONNET - Belle maison de 6 pp, tout confort, en bordure de l'état.

A LOUER

CHATEAUNEUF DU FAOU, en bordure du canal - Auberge - murs et fonds.

Etude de Me **LOUIS CARAES**, notaire, place du Chanone Gall, 29262 Ploudalmézeau - Tél. 48.06.22 (fermée le samedi).

A VENDRE

PLOUERNEAU - Crêch ar Cham : propriété avec maison d'habitation comprenant : séparation (cheminée rustique), cuisine, salle de bains, W.C. Etage de deux chambres et grenier aménagé. Chauffage central. Jardin 500 m². Proximité mer et plage.

SAINT-PABU - Kervadoul : propriété avec maison d'habitation divisée en séparation cheminée rustique, cuisine, W.C. Etage de quatre chambres dont une lambrissée, salle de bains. Garage, chauffage. Jardin 484 m².

Etude de Me **VESSIERES**, notaire,
22460 UZEL - Tél. (96) 28 80 10

A VENDRE

GRACEUZEL - au bourg - Maison d'habitation comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 3 pièces à l'étage, débarras, grenier, garage, jardin sur 788 m². Prix 200 000 F.

SAINT-HERVE - Le Bois Fourché - Maison d'habitation 3 pièces, cuisine, dépendances, grenier. Chauffage central. Jardin sur 458 m². Prix 170 000 F.

ST GILLES Vx MARCHE - Bâtiments de ferme à rénover, verger, le tout sur 2898 m². Vue sur étang. Prix 150 000 F.

LA HARMOIE - Longère de bâtiments à rénover, terrain sur 1 223 m². Prix 100 000 F.

ALLINEUC - Lefls - Maison d'habitation comprenant 4 pièces, salle d'eau, W.C., cellier, grenier, jardin. Le tout sur 471 m². Prix 150 000 F.

M Mes Jean-Yves et Roger BOGARD, notaires associés, 4, rue Pasteur, 22600 Loudéac - Tél. (96) 28.00.42 (Etude fermée le lundi).

A VENDRE

A LOUÉAC, près Centre Ville - Maison récente TS - parfait état. Jardin 619 m².

A LOUÉAC, proche Centre - Maison TS, très bien aménagée. Jardin.



A SAINT-BARNABÉ (proche Loudéac), "L'Estuaire" - Maison de campagne, bonne construction, confort. Habitable en l'état ou à rénover. Jardin 1 322 m².

A TRÉVÉ "Kerbaguel" - Maison de campagne, bon état général. Jardin.

A LOUÉAC, plein Centre - Commerce Jouets et Vêtements "Tout pour l'enfant et la maman". Bons chiffres.

A LOUÉAC, ZI Kersquet - Bâtiment neuf : 180 m² + logement. Terrain : 2 057 m². Très bien desservi.

A LOUÉAC, près Rocade - Bâtiment industriel avec quais de chargement - tout équipé 480 m², 3 niveaux, nombreuses possibilités.

Etude de Me **MALETTE**, notaire, 5, rue Voltaire, DOUARNEZ - Tél. (98) 92.00.23 (Etude fermée le lundi).

A VENDRE

REGION SUD FINISTERE (bord de mer) - Hôtel Bar Restaurant avec ou sans les murs. Bar avec murs et logement.

A DOUARNEZ-Tréboul tour le port de plaisance - Résidence de la Pointe - Appartements du studio au T3.

A AUBERNE, proximité port - Résidence Marcellin Berthelot - Appartements du studio au T3.

Belles amères

La ligne (35 signes ou espaces) - 15 F + tva (17,60 %) = 17,64 F

DEMANDES D'EMPLOI

• Yves Guillot, 25 ans, cherche EMPLOI manutentionnaire, réassortisseur, convoyeur, aide-venteur, aide-cuisinier, représentant ou similaire, même temporaire. B.P. 404, 1000 Bruxelles.

• J.F. 21 ans, B.T.S. secr. trilingue (all. angl.) cher. emploi en Bretagne. Tél. (98) 87.42.56.

• J.H. 26 ans, form. E.S.C.E. all. angl. courant exp. serv. adm. export. tit. prof. SOPHIA R.F.A. étudie TRES PROPOSITIONS. Tél. (97) 41.16.85.

• SECRÉTAIRE, exécute traduction anglais-français et tous travaux dactylographiques. Brigitte La Tendre, Ker-lean, 22340 Maël-Carhaix.

• SECRÉTAIRE traductrice allemand-anglais - 4 ans CCFE Paris - cherche poste à RENNES. B. Musset, 127, avenue A. Briand - 36.83.29.

• Rech. SECRÉTAIRE TRILINGUE, français-breton-anglais, ayant expér. profess. avec bonne pratique de la steno-dactylo, capable de faire partie d'une équipe de Recherche - Action. A partir d'octobre, nov. ou déc. Ense. à "Bretagne, Alcool et Santé", 12, square de Provence, 35000 Rennes.

• Recherchons PROFESSIONNEL connaissant peinture de toiles industrielles désireux créer son entreprise. Offrons locaux et marchés. C.C.I. de Fougères - Service Industrie - Tél. 99.04.89.

• Recherche responsable de chantier pour couverture zinguerie en déplacement - 1 CHARPENTIER. Tél. (16.99) 75.05.04.

DIVERS

• Société recherche matériel pour faire "SKIN-PACK". Tél. (91) 96.61.58.

• Recherche HANGAR ou BATIMENT METALLIQUE occasion, démonté ou à démonter. Tél. (97) 05.33.53.

• Vendons CAMION-CITERNE essence, Renault Gallon, bon état, capacité excite 3 700 litres. Equipé volacompteur. Tél. (93) 54.36.77.

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F + tva (17,60 %) = 23,52 F

ou le mm colonne : 10 F + tva = 11,76 F

• A louer LOCAUX COMMERCIAUX 600 et 300 m² zone industrielle et commerciale de SAINT-BRIEUC, Languis, Tél. (96) 33.71.40 ou 61.01.86.

• A vendre GOURIN (56), quartier calme, MAISON 1965, excell. état, dispo. 72 m², séj. 3 ch., cuis., bain, WC, débarras. Jardin 485 m², 320 000 F. - Mme Sassot, 11, allée Clairbos, 77210 Avon. Tél. (6) 072.26.76.

• Vends STATION service libre avec murs, bâtiments 300 m², habitation 5 pièces, terrain 5 200 m² sur grande route. Tél. (96) 21.81.95.

• A vendre centre GUPPAVAS (29). Appartement 15 (95 m²) 3 ch., cuisine aménagée, cave, parking, tout confort, chauffage électrique intégré, double vitrage - 350 000 F dont 95 000 F prêt PIC. Tél. 581.32.39.

• Vends ST-MEEN-LE-GRAND, bon IMMEUBLE de 7 pièces, 300 m² habitable avec licence 4, simpac, premier ordre sur place centrale conv. à toutes activités. Comptant et viager. Tél. (96) 83.90.83.

• A louer à PONTIVY (route de Lorient) terrain nu de 6 000 m² plus hangar de 1 200 m² (divisible). Tél. M. Guignardou 51.01.14.

• A vendre COMMERCE + appartement - centre BELZ, exc. emplacement - libre - 520 000 F. Tél. (97) 55.35.88.

• Louons à St-Grégoire des BUREAUX équipés de 10 à 15 m² - possibilité secrétariat. Tél. (91) 79.27.90.

• GESTEL 10 mn Lorient par voie express, vends MAISON TS terrain 400 m² RDG : cuisine, séj., cheminée, cabinet toilette, WC, placards. Grenier, garage, cellier, jardin planté terrasses. Parfait état, belle affaire, 500 000 F. Tél. (97) 05.15.31 soir 65.53.40 travail.

• Morbihan, vend bâtiments de ferme à rénover avec terrain, environnement, campagne, plage à 15 mn. Ecren Volo, Le Cap, 51550 GUIDEL.

• RENNES, Hautes-Ourmes, beau 4 pièces, parking, vue dégagée, ball-cons. LOGEREN, 26, rue Vassilot, Rennes. Tél. 79.17.76.



CMB : Une obsession régionale

Plus de 15 milliards de francs sont aujourd'hui confiés par les Bretons au Crédit Mutuel de Bretagne, le cinquième de l'épargne régionale.

Si le CMB connaît une telle progression, ce n'est pas seulement parce qu'il est libre, c'est aussi parce qu'il sait maîtriser son développement et témoigner d'une capacité d'adaptation et d'innovation que seule permet une parfaite intégration à la région.

Et s'il conserve une sérénité qui pourrait surprendre face aux mutations imposées au monde bancaire, c'est parce qu'il s'appuie sur cette force que représentent les 700 000 sociétaires et les 4 000 administrateurs des Caisses implantées dans les communes ou les quartiers des grandes villes de Bretagne.

Le Crédit Mutuel de Bretagne continue de s'adresser en priorité aux familles et aux personnes, en organisant entre elles la solidarité qui permet de mieux défendre l'épargne et de distribuer plus efficacement et plus équitablement le crédit. Mais on ne peut prétendre répondre aux besoins individuels sans en même temps porter attention aux besoins collectifs qui les prolongent. C'est pourquoi il n'y a guère de secteurs, dans l'ordre économique ou dans l'ordre social, où le Crédit Mutuel de Bretagne ne se manifeste.

Pour soutenir la Région, pour renforcer la croissance économique, pour susciter la création d'emplois, bref, pour développer les équipements collectifs, le Crédit Mutuel de Bretagne oriente ses interventions dans trois grandes directions :

- les financements professionnels, qu'il s'agisse des activités agricoles ou para-agricoles, de la pêche, de l'artisanat, du commerce, des entreprises petites ou moyennes ;
- la contribution au développement du secteur associatif et de l'économie sociale dont il est l'une des composantes les plus actives ;
- les financements d'intérêt général, au profit des collectivités ou des organisations bénéficiant de leur garantie, en favorisant les investissements créateurs d'emplois.



 **Crédit Mutuel de Bretagne**

SATMOR.
LES HOMMES
LES IDEES
LES MOYENS
POUR L'AVENIR
DU MORBIHAN.

SATMOR : CREER, FINANCER, AMENAGER.

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE ET D'EQUIPEMENT DU MORBIHAN
26 RUE JEANNE D'ARC - BP 221 - 56006 VANNES CEDEX - TEL : (97) - 63.42.00

RESEAU SCET-BRETAGNE